

**UNIVERSITE DE YAOUNDE I  
THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I**

**ECOLE NORMALE SUPERIEURE  
HIGHER TEACHER TRAINING COLLEGE**

**DEPARTEMENT D'HISTOIRE  
THE DEPARTMENT OF HISTORY**



**ETUDE MONOGRAPHIQUE DU VILLAGE DE  
NKOLANDOM ET DE SA CHEFFERIE : DE LA  
CREATION A L'ERE DE LA MONDIALISATION  
1917-2015**

Mémoire présenté et soutenu publiquement en vue de l'obtention du Diplôme de Professeur  
de l'Enseignement Secondaire Deuxième Grade  
(DI.P.E.S. II)

Par

**Rosette Edwige OBAM**

Licenciée en Histoire des Civilisations et Religions,

Titulaire d'un DIPES I

Sous la direction de :

**Pr Robert K. KPWANG**

Maître de conférences

**Année académique 2015/2016**

## SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	i
DEDIDACE.....	iii
REMERCIEMENTS.....	iv
SIGLE ET ACCRONYMES.....	v
GLOSSAIRE.....	vii
ILLUSTRATIONS .....	x
RESUME .....	xii
ABSTRACT .....	xiii
INTRODUCTION GENERALE.....	1
CHAPITRE 1: CARTOGRAPHIE DE LA LOCALITE DE NKOLANDOM ..	13
I- DONNEES DE LA GEOGRAPHIE PHYSIQUE DE NKOLANDOM .....	13
II- ORIGINES DES <i>NDONG</i> ET PRINCIPAUX GROUPES HUMAINS	21
CHAPITRE 2: LA NAISSANCE DU VILLAGE NKOLANDOM ET DE SA CHEFFERIE.....	30
I- LA NAISSANCE DU VILLAGE NKOLANDOM .....	30
II- LA CREATION DE LA CHEFFERIE DE NKOLANDOM .....	44
CHAPITRE 3: EVOLUTION DE LA CHEFFERIE DE NKOLADOM SUR LE PLAN POLITIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIAL .....	51
I- EVOLUTION POLITICO-ADMINISTRATIVE DE LA CHEFFERIE DE NKOLANDOM.....	51
II- LE VILLAGE NKOLANDOM : UNE SOCIETE EN MUTATION .....	63
III- L'EVOLUTION ECONOMIQUE.....	70
CHAPITRE 4 : LA CHEFFERIE DE NKOLANDOM FACE A LA PERSPECTIVE DE L'EMERGENCE ET DE LA MONDIALISATION.....	78
I- NKOLANDOM : UN MIROIR DE L'EMERGENCE DU CAMEROUN	78
II- PROBLEMES ET PERSPECTIVES MAJEURS POUR L'EMERGENCE DE NKOLANDOM ET DU CAMEROUN.....	86
CONCLUSION GENERALE.....	94

SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	96
ANNEXES .....	104
TABLE DES MATIERES .....	125

A mes regrettés grands parents, particulièrement :

- Alexis Ndongo Fame
- Esther Nfoumou Ngbwa
- Saloma Edima Mfoulou:

## REMERCIEMENTS

Nous exprimons notre profonde gratitude aux nombreuses personnes qui, d'une manière comme d'une autre, ont contribué à la réalisation de ce travail.

Ainsi, nous tenons à remercier particulièrement notre directeur, Professeur Robert Kpwang qui, malgré ses multiples occupations a bien voulu diriger notre travail. Sa volonté, ses conseils et ses remarques pertinentes nous ont été déterminants dans l'élaboration de ce travail.

Nous ne saurions continuer sans exprimer notre reconnaissance à l'endroit de tous les enseignants des départements d'Histoire, Géographie, Sciences de l'Education et Anglais de l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, des enseignants du département d'histoire de l'Université de Yaoundé I dont les conseils et enseignements n'ont cessé de nous pousser vers l'avant.

Nous tenons aussi de remercier gracieusement, Jie-Jie, Olivier Apiang et Sosthène Meboma qui nous ont aidé dans la lecture et relecture de ce travail. Nous remercions également tous nos informateurs sans oublier le personnel des Archives Nationales de Yaoundé, bibliothèques et centres de lecture pour leur accueil et loyaux services.

Nous remercions toute notre famille à travers le Professeur Jacques Fame Ndong, François Ela Ndong, Marie Louise Ela Ndong, André Pipo Ngbwa Ndong, Jilot Akoutou, Laurent Bekale, Lydie Bekale, Felix Ndjeng ainsi que tous nos autres frères et sœurs, pour l'amour, l'affection et le soutien inconditionnel qu'ils nous ont toujours apporté.

Nous n'oublions pas nos amis et camarades de la 55<sup>ème</sup> promotion de l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, plus précisément ceux des filières Histoire et Géographie avec qui nous avons partagé des moments de gaieté, d'angoisse et de sérénité. Qu'ils trouvent ici nos sincères remerciements.

A tous ceux que nous n'avons pas cité nommément, qu'ils trouvent en ce travail, l'expression de notre profonde gratitude.

## SIGLES ET ACRONYMES

ACN	Archives de la Chefferie de Nkolandom
ANY	Archive Nationale de Yaoundé.
APA	Archives Politiques et Administratives
CEAC	Centre d'Etude Agricole et Communautaire.
CEPER	Centre d'Edition et de Production pour l'Enseignement et la Recherche.
CETIC	Collège d'Enseignement Technique Industriel et Commercial
CMN	Centre Médical de Nkolandom.
CSI	Centre de Sante Intégré
DIPES II	Diplôme de Professeur d'Enseignement Secondaire 2 <sup>ème</sup> grade.
DSCE	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
EDICEF	Edition Classique d'Expression Française
ENS	Ecole Normale Supérieure.
EPC	Eglise Presbytérienne camerounaise.
EPCO	Eglise Presbyterienne Camerounaise Orthodoxe
MINEDUB	Ministère de l'Education de Base.
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MINEPAT	Ministère de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINESEC	Ministère des Enseignements Secondaires
MINESUP	Ministère de l'Enseignement Supérieur
MPA	Mission Presbyterienne Américaine
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ORSTOM	Office de Recherche Scientifique des Territoires d'Outre –Mer.
PH	Potentiel Hydrogène.

PNG	Programme National de Gouvernance
PUF	Presse Universitaire de France.
RDPC	Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais.
SEDUC	Secrétariat de l'Education
SDSR	Stratégie de Développement du Secteur Rural
SSE	Stratégie Sectorielle de l'Education
SSS	Stratégie Sectorielle de la Santé
UC	Union Camerounaise
UNC	Union Nationale Camerounaise
UTNK	Union Tribale N'tem – Kribi

## GLOSSAIRE

<i>Abanga</i>	Essence de la forêt équatoriale.
<i>Adjap</i>	Moabi.
<i>Agneng</i>	Poisson électrique.
<i>Akol atondok,</i>	Essence de la forêt équatoriale.
<i>Andom</i>	L'arbre dont l'écorce battue et tissée servait à fabriquer les vêtements ancestraux
<i>Apkweul- kos</i>	Poisson vipère.
<i>Asseng</i>	Essence de la forêt équatoriale.
<i>Ayos</i>	Essence de la forêt équatoriale.
<i>Ekouk</i>	Arbre de la forêt équatoriale dont les écorces soignent la malaria.
<i>Emvu</i>	Antilope de grande taille.
<i>Essep</i>	Grande saison sèche
<i>Eteng</i>	Essence de la forêt équatoriale.
<i>Ewome</i>	Essence de la forêt équatoriale
<i>Kâ</i>	Pangolin.
<i>Kata</i>	Le crabe.
<i>Koessi</i>	Le rat-palmiste.
<i>Koi</i>	Le singe.
<i>l'Efulanmeyong</i>	Rassemblement des <i>Ekang</i> du sud-Cameroun.
<i>Mbouboum</i>	Femme enceinte.
<i>Messep</i>	Le condiment vert utilisé pour la cuisine de la viande boucanée et du poisson.
<i>Mingos</i>	Les crevettes.
<i>Mintol</i>	Expression bulu qui désigne les aînés, les patriarches

<i>Monekal</i>	Neveu maternel.
<i>Monesu'u</i>	La petite saison de pluie.
<i>Mva'a</i>	Le bourgeon.
<i>Mvet</i>	Instrument de musique traditionnel dans la société du sud-Cameroun forestier.
<i>Mvok</i>	Ecureuil.
<i>Ndong Ovouk</i>	Sous clan ndom.
<i>Ngan medja</i>	Nom donné au serpent mystérieux.
<i>Ngoe-afane</i>	Sanglier.
<i>Ngom</i>	Porc-épic.
<i>Nkol</i>	Montagne
<i>Nnam</i>	Met.
<i>Nzameyo mebee</i>	DIEU chez les Bulu.
<i>me nkpwaevo</i>	
<i>Oberhautplingen</i>	Mot pour désigner le simple chef en allemand
<i>Obôm</i>	Habit traditionnel porte autrefois.
<i>Okpweng</i>	Antilope de petite taille.
<i>Ossim</i>	Basilique / c'est un condiment vert.
<i>Oveng</i>	Bois d'ébène
<i>Oyôn</i>	Petite saison sèche.
<i>Reich</i>	Terme allemand qui désigne le gouvernement
<i>Sö</i>	Une des variétés d'antilope.
<i>Su'u</i>	Grande saison de pluie.
<i>Zambe</i>	DIEU chez les boulou.
<i>Ze</i>	La panthère
<i>Zoe</i>	La civette.



## ILLUSTRATIONS

### I- Carte

<b>Carte 1 :</b>	Localisation de Nkolandom au Cameroun .....	<b>15</b>
------------------	---	-----------

### II- PHOTOS

<b>Photo n°1</b>	Historique de la chefferie de Nkolandom.....	<b>57</b>
<b>Photo n 2</b>	Case à palabre de la chefferie de Nkolandom.....	<b>62</b>
<b>Photo n°3</b>	Temple de l'EPC de Nkolandom.....	<b>64</b>
<b>Photo n 4</b>	Temples de l'EPCO et Catholique de Nkolandom.....	<b>65</b>
<b>Photo n 5</b>	Centre Médical de Nkolandom.....	<b>67</b>
<b>Phono n 6</b>	Quelques bâtiments du lycée technique de Nkolandom.....	<b>69</b>
<b>Photo n 7</b>	Cacaoyère du chef de village Nkolandom.....	<b>72</b>
<b>Photo n 8</b>	Musée d'art et de culture du village Nkolandom.....	<b>75</b>
<b>Photo n 9</b>	Grotte touristique de Nkolandom.....	<b>77</b>
<b>Photo n 10</b>	Vue de face de quelques étangs piscicoles de Nkolandom.....	<b>77</b>
<b>Photo n 11</b>	Panneau publicitaire du centre touristique.....	<b>80</b>
<b>Photo n 12</b>	Une vue partielle du village Nkolandom.....	<b>85</b>

### III- Tableaux

<b>Tableau 1</b>	Saisons chez les Boulou et leurs équivalences en français.....	<b>20</b>
<b>Tableau 2</b>	Emplacements occupés par les <i>Ndong</i> dans leurs migrations...	<b>23</b>



## RESUME

Cette recherche présente l'histoire du village Nkolandom et de sa chefferie de 1917, date de la création dudit village jusqu'à 2015, année prévue pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) par les Nations Unies. Cette étude rétrospective de Nkolandom révèle l'existence de deux chefferies de 1917 jusqu'en 1999, année au cours de laquelle, l'autorité administrative, sous la demande des populations, ordonna la fusion, mieux l'unification de Nkolandom I et Nkolandom II en un seul village. Unification qui est marquée par l'intronisation de Jacques Fame Ndongo comme chef de troisième degré de la désormais chefferie de Nkolandom.

Entre temps, l'ouverture des populations de Nkolandom à l'extérieur a naturellement entraîné de nombreuses mutations au sein du village. Celles-ci concernent aussi bien la vie politique, économique, sociale que culturelle. L'avènement de ce nouveau chef a été le catalyseur pour l'intensification des projets de développement de grande envergure qui davantage, sort progressivement tout le village de l'enclavement et même du sous-développement.

Cette transition de la vie traditionnelle à la vie moderne ne s'est pas faite sans heurts, mais ceux-ci n'effritent en rien l'élan évolutif du village. Nkolandom présente donc l'image d'un village qui se positionne pour mieux affronter l'avenir

**ABSTRACT**

The present work shows the story of the village Nkolandom and its kingdom of 1917, creation's date of this village till 2015, prevailed year to reach the one thousand year's purposes for the development by the United Nations. This retrospective study of Nkolandom shows the existence of two kingdoms from 1917 till 1999, year during which the administrative authority order the people's request, ordered the merging or the unification of these two villages in one. Unification which is made by the enthronement of Jacques Fame Ndongo as third degree's chief of the henceforth kingdom of Nkolandom.

In the meantime, the opening of Nkolandom's people to outside causes naturally many changes in the village. These concern also the political, economical, social and cultural life. This new chief's accession has been the catalyst of the intensification of development's plans of great scope which makes the entire villages to come out progressively from the enclosure and even from the underdevelopment.

This of the traditional life to the modern life has not been done without obstacles but these breaks in nothing the progressive enthusiasm of the village. Nkolandom presents therefore the image of one village which establishes itself well in order to better face the future.

## **INTRODUCTION GENERALE**

"Etude monographique de Nkolandom et sa chefferie : de la création à l'ère de la mondialisation 1917-2015" est le sujet retenu dans le cadre de notre mémoire de fin de formation en vue de l'obtention du Diplôme de Professeur de l'Enseignement Secondaire deuxième grade (DIPES II). Le choix de ce sujet est loin d'être hasardeux, il est le résultat d'un ensemble de motivations académiques, politiques et personnelles.

### **RAISONS DE CHOIX DU SUJET**

La motivation académique qui est la première se justifie par notre statut d'étudiante et jeune chercheuse en Histoire. En effet, la formation au département d'histoire dans notre institution académique est sanctionnée par la rédaction d'un mémoire scientifique, centré sur une thématique et une problématique précises. Ce qui permet donc à la jeune chercheuse que nous sommes, de mieux nous initier dans le monde de la recherche et de la conception scientifique.

La motivation politique trouve son sens dans le processus de démocratisation stipulé par la révision constitutionnelle du 18 janvier 1996. Ce texte accorde une place importante à la décentralisation et à l'autonomie des collectivités locales. Ladite constitution a conféré à cette institution coloniale une importance singulière. L'on comprend donc pourquoi la chefferie est de plus en plus un enjeu politique et un pôle de pouvoir dans le Cameroun contemporain avec des fortes ramifications ethnosociologiques dans la mesure où elle place les rapports de force entre familles, clans et élites au cœur des luttes pour le pouvoir.

La troisième et dernière raison est d'ordre personnel. Nous nous intéressons fortement à l'historiographie camerounaise. En effet, soucieuse de mieux maîtriser l'histoire de notre pays et d'édifier la postérité, nous avons jeté

le dévolu sur ce village de l'arrondissement d'Ebolowa II. Fascinée par l'histoire sociale en général et celle des chefferies traditionnelles en particulier, nous avons ressentis le besoin de partager l'histoire de ce village et de sa chefferie avec d'autres peuples du Cameroun. Par ricochet, cette situation a suscité une curiosité scientifique et soulevé un ensemble de questions se rapportant à la création du village et sa chefferie. Ce sont ces principales raisons qui ont suscité le choix de notre sujet qui est aujourd'hui au cœur d'une thématique d'actualité et riche d'intérêt.

### **CADRE SPATIO-TEMPOREL**

Produire une œuvre scientifique en Histoire sans mentionner les bornes chronologiques serait toute œuvre sauf un document historique. C'est justement pour cette raison que cette thématique se situe dans le temps et l'espace. Selon J. Ki-Zerbo: "l'historien qui veut remonter le passé sans repère chronologique ressemble au voyageur qui parcourt dans une voiture sans compteur, une piste sans borne kilométrique"<sup>1</sup>. Loin d'être ce voyageur imprudent, le cadre chronologique de ce travail va de 1917 à 2015, soit 98 ans d'histoire.

L'année 1917 renvoie à l'implantation des *Ndong Ovouk* sur leur site actuel qu'ils ont reconduit sous l'appellation Nkolandom. Quant à la borne 2015, elle renvoie aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dont l'atteinte était initialement prévue en 2015. Mais en 2008 déjà, le rapport national sur le suivi des OMD au Cameroun signalait déjà l'improbabilité de cette atteinte à échéance.

Le village Nkolandom représente le cadre spatial. Il s'agit d'un village de la région du Sud, département de la Mvila, arrondissement d'Ebolowa II. De par sa modernité constante, ce village est un cas de curiosité pour un historien, au regard des mutations qu'il a connu et qui le font entrer dans la modernité. C'est un cadre fascinant, accueillant de par son entrée dans l'économie touristique.

---

<sup>1</sup> J., Ki-Zerbo, *Histoire de l'Afrique noire d'hier à demain*, Paris, Hatier, 1978, p.16.

## CADRE CONCEPTUEL

L'analyse et la compréhension de notre sujet d'étude nécessite d'emblée, la définition des termes clés. Cette définition de mots clés nous permet de préciser le contenu, le sens que nous leur attribuons dans notre étude. Comme le précise Emile Durkheim<sup>2</sup>, c'est une phase très capitale pour mieux comprendre l'objet d'étude.

D'après le *Dictionnaire Larousse*, **la chefferie** est une institution sociale fondée sur l'autorité et le statut supérieure d'un chef coutumier notamment en Afrique<sup>3</sup>. En Afrique, les colons ont mis sur pied ces structures pour mieux asseoir leur système colonial et atteindre les populations au travers des chefs. **Les chefferies traditionnelles** et, par ricochet, les chefs servaient alors de tremplins entre les administrés et l'administration. Une fonction qui leur est toujours dévolue jusqu'à nos jours. Au-delà de l'institution formelle qu'est la chefferie, nous utilisons cette expression dans notre travail pour désigner d'abord les deux parties du village Nkolandom issues de la division ancestrale ayant à leur tête des hommes pas forcément reconnus par l'administration, mais investis plutôt du pouvoir traditionnel. Par la suite, nous l'utilisons pour désigner une institution légale et officielle, reconnue et règlementée par des textes de la République.

D'après l'Encyclopédie numérique Encarta version 2009, **la Mondialisation** désigne l'internationalisation de l'ensemble des facteurs économiques, financiers et commerciaux. Déjà Fernand Braudel voyait en cette mondialisation un moyen d'assurer la connexion entre les différentes parties de la terre ainsi que la mise en place de l'économie mondiale. Une position qui est soutenue en 2002 par Jacques Chirac dans une interview accordée au journal français Libération. Il présentait la mondialisation comme un nouveau visage de l'aventure humaine.

---

<sup>2</sup> E., Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*, Quadrige, 2007, p.20.

<sup>3</sup> Anonyme, *Dictionnaire Larousse du Français au collège*, Paris, rue du Mont Parnasse, p. 345.

Notre étude quant à elle utilise ce concept pour désigner les mutations opérées au sein de la population de Nkolandom, mieux, l'ouverture progressive de ce village et de ses populations vers le monde extérieur. Ceci dit, Nkolandom n'est pas resté statique, lentement mais progressivement, ses populations se sont arrimées à la vie moderne sans pour autant rompre avec leurs traditions.

## **PROBLEMATIQUE**

Les *Ndong Ovouk* s'implantent à Nkolandom en 1917 sous la contrainte de l'administration coloniale française qui voulait que les populations s'installent le long des pistes carrossables afin de mieux les contrôler. A cette époque, les *Ndong Ovouk* constituaient encore un peuple caractérisé par son mode de vie traditionnel caractérisé par ses spécificités. Le pouvoir n'était pas concentré entre les mains d'un seul individu, car il s'agissait d'un pouvoir politique en situation. Mais, ce mode de vie n'est pas resté statique, il a évolué aussi bien dans le temps que dans l'espace. Partant de ce constat, cette thématique suscite une interrogation fondamentale à savoir : comment se sont opérées les mutations survenues dans la chefferie de Nkolandom de sa création à l'ère de la mondialisation ?

A travers cette problématique, il s'agit d'examiner la dynamique évolutive du village Nkolandom et ses populations de l'implantation sur leur site actuel jusqu'en 2015. Il sera précisément question d'analyser les contours de cette évolution à travers l'histoire du village, d'évaluer la matérialisation de ces mutations sur le terrain, de dresser un bilan non exhaustif de cette évolution jusqu'en 2015, année retenue pour l'atteinte des OMD, enfin, d'élaborer quelques pistes pour un développement optimal de la localité.

## **INTERET DE L'ETUDE**

L'intérêt de ce sujet actuel et d'actualité est indéniable, car il permet d'apporter une contribution à la connaissance du village Nkolandom et sa

chefferie. L'intérêt de ce sujet peut être décliné d'un point de vue historique, ethnique, politique et anthropologique.

Du point de vue historique, ce sujet permet de comprendre la perception de la chefferie traditionnelle en zone forestière. Si tant est que ce travail envisage de clarifier nombres d'ambigüités se rapportant à cette institution relativement récente.

Du point de vue ethnique, il est question d'une mise en évidence des éléments qui permettent de comprendre la structure tribale du groupe ethnique *Ndong*, car, c'est une évidence de commencer une étude par les éléments que l'auteur connaît et maîtrise.

S'agissant de la politique, il est à noter que la chefferie est le bras séculier de l'Etat. La chefferie est une institution dans laquelle s'appuient les pouvoirs publics, du moins, théoriquement pour se rapprocher davantage des populations.

Enfin, l'intérêt anthropologique ne saurait être négligé ici. Cet aspect permet de mieux connaître le village Nkolandom et sa chefferie et par ricochet, comprendre le fonctionnement du pouvoir dans les sociétés lignagères.

## **REVUE DE LA LITTERATURE**

Ce qu'on attend d'un mémoire comme de tout autre travail de recherches c'est un apport scientifique supplémentaire par rapport à l'état de la recherche dans le champ d'intérêt choisit. Soit un éclairage nouveau sur une question, soit la reconstruction d'un corpus explicatif, soit l'approfondissement d'une analyse sur un point important<sup>4</sup>. S'appuyant donc sur cette exigence méthodologique, la présente étude s'est faite non sans passer en revue l'état de la question.

En effet, de nombreux ouvrages, articles scientifiques, revues et autres mémoires nous ont permis de mieux orienter et étoffer notre recherche. De

---

<sup>4</sup> M., Beaud, *L'art de la thèse*, Paris, la Découverte, 2001, p.44.

nombreux auteurs se sont intéressés aux questions de l'évolution sociale des peuples en général et des chefferies en particulier.

Dans son ouvrage intitulé *Histoire du Cameroun*<sup>5</sup>, Engelbert Mveng retrace déjà l'organisation sociopolitique des Ekang de la grande zone forestière du Sud Cameroun avant l'ère coloniale. De manière concise, il retrace le rôle des chefs traditionnels pendant cette époque pre-coloniale. Selon lui, ces derniers étaient davantage des intermédiaires entre l'administration coloniale et les indigènes. Pour cela, ils avaient pour tâches la collecte des impôts, le recrutement de la main d'œuvre pour le portage et autres travaux forcés. De l'avis de cet historien camerounais, les chefs ont joué un rôle important sur le plan socioéconomique et administratif. Toutefois, l'auteur reste dans les généralités en globalisant l'étude de toutes les chefferies des Ekang sans tenir compte des spécificités qui peuvent survenir dans certaines zones.

Cette étude d'Engelbert Mveng nous permet donc de mener une recherche analogique sur le mode de fonctionnement de cette institution entre les deux époques tout en insistant sur les particularités du village Nkolandom qui présente une évolution à double configuration.

Bien plus, la pertinence de ce thème n'a pas échappé aux travaux de Robert Kpwang K<sup>6</sup>. qui s'intéresse aux chefferies traditionnelles. Dans son ouvrage, l'auteur démontre que la chefferie traditionnelle dite supérieure, c'est-à-dire les chefferies de groupement (2<sup>ème</sup> degré) et de canton (1<sup>er</sup> degré) est une simple création de l'ordre colonial, une terminologie importée par le colonisateur européen pour ses fins personnelles. Avant la période coloniale, il présente les chefs du Sud-Cameroun forestier d'antan comme de vraies personnes protectrices dévouées et actives pour leurs communauté, des vrais

---

<sup>5</sup> E. Mveng, *Histoire du Cameroun tome 1*, Yaoundé, CEPER, 1984.

<sup>6</sup> R. Kwang K., *La chefferie traditionnelle dans les sociétés de la grande zone forestière du Sud Cameroun (1850-2010)*, Yaoundé, l'Harmattan, 2011.

détenteurs du pouvoir traditionnel sur qui leurs groupes avaient plus de considération. Mais ces derniers se sont vus déposséder de leur pouvoir avec l'arrivée des colons.

Cependant, cet ouvrage tout comme le précédent se limite dans les généralités de la zone forestière. Mais, il nous a été d'une grande utilité dans la mesure où il nous a permis de retracer l'historique des chefferies traditionnelles dans cette zone tout en insistant sur l'avancement de la classification de ces chefferies et du rôle chaque catégorie de chefs. Il nous permet de mieux comprendre la dynamique de l'évolution de ces institutions traditionnelles et par ricochet celle de Nkolandom qui compte aussi parmi celles de la zone forestière.

P. Laburthe Tolra dans son ouvrage<sup>7</sup> nous plonge dans l'univers traditionnel Beti. Ce chercheur appréhende l'organisation sociopolitique endogène des *Ekang*. Les résultats obtenus permettent de voir un modèle d'organisation sociale fondé sur le lignage et le groupe d'âge. D'après lui, l'autorité politique était détenue par un patriarche qui se distinguait par ses talents d'orateur, de conciliateur et de rassembleur. Ainsi, l'étude de Tolra porte sur les éléments d'identité culturelle, caractéristiques de l'authenticité des Beti.

Cependant, cette étude de Tolra ne s'intéresse qu'aux périodes précoloniale et coloniale sans toutefois faire une incursion à l'ère postcoloniale où les réalités ne sont forcément plus les mêmes. Ainsi, cet ouvrage nous permet de mieux appréhender l'univers culturel des *Ekang* en essayant d'établir le parallélisme entre les chefferies traditionnelles d'antan et les chefferies de l'ère post coloniale empruntées de modernité comme celle du village Nkolandom.

---

<sup>7</sup> P. Laburthe Tolra, *Les seigneurs de la forêt, essai sur le passé historique, l'organisation sociale et les normes ethniques des anciens Beti du Cameroun*, Paris, Publication de la Sorbonne, 1981.

Maurice Bertaud<sup>8</sup> met en relief la vie précoloniale de ce peuple en insistant sur les origines et le processus migratoire du peuple Boulou du Cameroun pendant la période précoloniale. Il montre que les individus appartenant au même clan peuvent appartenir à des tribus ou ethnies différentes. Dans ce cas, le nom du clan lui-même peut changer.

Cependant, Bertaud n'a pas examiné le cas des *Ndong* qui constituent un clan trans-tribal. Aussi, son étude se limite à la période précoloniale. Mais, elle nous permet de mieux percevoir les règles de parentés entre les ethnies différentes à l'instar des *Ndong Ovouk*, peuple boulou et les *Biwandi* qui sont les Ngoumba du département de l'Océan. Bien plus, cet ouvrage permet à l'actuelle étude de situer le foyer originel de ce peuple ainsi que leur processus migratoire jusqu'à leur installation dans leur zone d'occupation actuelle.

Dans sa thèse d'Etat, Daniel Abwa<sup>9</sup> clarifie la collaboration conflictuelle ayant existé entre les administrateurs français et leurs agents locaux en insistant sur la mise en place des structures du commandement européen, les problèmes inhérents à celles-ci. Ainsi, il présente la place des chefs traditionnels envers l'administration, montre les fonctions résiduelles qu'avaient ces auxiliaires (charges d'exécution et non de décision). Bref, Daniel Abwa analyse le bilan de cette relation entre le pouvoir européen et le pouvoir indigène, bilan totalement positif pour l'un et négatif pour l'autre. Cet auteur nous permet de constater que le rôle des chefs de nos jours est resté presque le même, ce qui nous fait établir une relation entre la chefferie traditionnelle coloniale et la chefferie traditionnelle postcoloniale.

---

<sup>8</sup> Maurice Bertaud *Le droit coutumier des Boulou*, Paris, Domat Mont-Christien, 1935

<sup>9</sup> D., Abwa, "Commandement européen, commandement indigène de la France au Cameroun, 1916-1960", Thèse de Doctorat d'Etat ès Lettres (histoire), Tome I et II, Université de Yaoundé I, Février 1994.

Mebenda dans son mémoire de Master en Histoire<sup>10</sup>, consacre son travail à la monographie historique d'un clan du Sud Cameroun à savoir les Yendjock. Ainsi il retrace le processus migratoire de ce peuple jusqu'à son implantation dans le Sud Cameroun, en faisant une description assez étoffée de son mode de vie traditionnel. Partageant quasiment le même territoire que les *Ndong Ovouk* de Nkolandom, ces Yendjock, dès leur installation sont très tôt entrés en interaction avec les *Ndong*. Ces interactions ont donc permis le brassage des éléments culturels de ces deux peuples entamant ainsi la dynamique des éléments traditionnels à Nkolandom. Ce travail nous permet donc de mesurer l'influence de l'extérieur dans la dynamique évolutive du mode de vie dans ce village de la zone forestière.

## **METHODOLOGIE**

En tant que discipline scientifique, l'histoire obéit à une méthode rigoureuse. Ainsi, le traitement de toute production historique repose sur une méthode critique faisant appel à la diversité des sources<sup>11</sup> susceptibles de servir de preuve à une quelconque démonstration.

A cet effet, pour un traitement purement historique du problème, nous avons adopté une approche analytique. Pour ce faire, nous n'avons pas dérogé aux principes de complémentarité et d'interdisciplinarité chers à l'histoire telle que le rappelle Joseph Ki-Zerbo<sup>12</sup>. C'est ainsi que nous nous sommes appuyés sur d'autres disciplines comme la Géographie, la Sociologie, l'Anthropologie, pour ne citer que celles-là. L'analyse de la problématique a donc nécessité une

---

<sup>10</sup> B. Mebenda, Mebenda, "Monographie historique et caractère trans-ethnique d'un clan du Sud-Cameroun, les Yendjok : des origines à 1900", mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2000.

<sup>11</sup> Comme le précise A. Prost dans son ouvrage *Douze leçons sur l'Histoire*, Paris, Seuil, 1996, toute production historique doit toujours s'appuyer sur un ensemble de sources dont les faits sont vérifiés et vérifiables permettant ainsi de justifier de la véracité des informations délivrées. En d'autres termes, les affirmations en Histoire ne sont pas gratuites, elles tiennent des sources qui doivent être citées en référence. Pp.262-269.

<sup>12</sup> Selon J. Ki-Zerbo dans son ouvrage *Histoire de l'Afrique noire d'hier à demain*, pp.13-20, toutes sciences humaines et précisément l'histoire, pour plus de crédibilité, de complémentarité et surtout de critique se doit de faire une connexion interdisciplinaire, les informations d'autres disciplines peuvent apporter des éclairages dans une autre.

étude approfondie des sources disponibles dans la rigueur de la méthode historique, notamment les sources primaires et les sources secondaires.

Pour ce qui est des sources primaires, elles sont composées des documents d'archives et des sources orales. Les documents d'archives ont été recueillis pour l'essentiel aux Archives Nationales de Yaoundé (ANY) et dans certaines autres archives privées des particuliers.

Quant aux sources orales, par souci de réfutation, de comparaison et de critique des informations, les données ont été collectées grâce aux enquêtes de terrain dans la zone d'étude. Elles consistaient en des entretiens avec les populations de Nkolandom elles-mêmes sur la base d'un guide récapitulatif de toutes les données demandées. Ces enquêtes ont été complétées par les entretiens avec des informateurs privilégiés tels que les responsables du village et même des populations riveraines.

La deuxième catégorie est composée des sources secondaires. Elles sont constituées des ouvrages, des articles, des dictionnaires, des thèses et mémoires soutenus et autres décisions administratives. Nous avons consulté ces documents dans différents centres de documentation comme le recommande si bien Michel Beaud<sup>13</sup>. A cet effet, nous avons mené nos recherches à la bibliothèque du ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, à la bibliothèque de l'Ecole normale Supérieure de Yaoundé, à la bibliothèque des Masters et Doctorats de la Faculté des Arts Lettres et Sciences Humaines de l'université de Yaoundé I, la bibliothèque de l'Institut Français du Cameroun entre autres sans oublier la documentation des particuliers.

---

<sup>13</sup> M., Beaud, *L'Art de la thèse*, Paris, La Découverte, 1997, p.50.

## **DIFFICULTES RENCONTREES**

La réalisation de ce travail a fait face plusieurs difficultés. Elles ont été de diverses natures et concernent prioritairement l'accès et la disponibilité des sources.

Les documents écrits enregistrés étaient parfois absents des rayons ou alors en très mauvais état. Aux Archives Nationales de Yaoundé par exemple, la majorité des documents référés étaient quasiment introuvables dans les rayons, ce qui nous a rendu la tâche difficile. La même situation était également vécue dans certaines bibliothèques et centres de lectures.

La deuxième difficulté est celle de la rareté des sources orales de la période précoloniale. La plupart des sources consultées furent généralement celles de la période post coloniale. Cette rareté de sources a par moment handicapé nos recherches.

## **PLAN DE TRAVAIL**

Les résultats obtenus à l'issue de nos recherches sont représentés dans un plan structuré en quatre chapitres qui répondent chacun à une préoccupation centrale précise.

Le premier chapitre intitulé "Cartographie de la localité de Nkolandom" dresse effectivement la cartographie de ce village en mettant un point d'orgue sur le milieu physique, l'occupation humaine ou il était question de ressortir les origines de ce peuple, les différentes composantes claniques, et enfin les différents lignages.

Le chapitre II qui a pour titre "La naissance du village Nkolandom et de sa chefferie" examine le contexte migratoire des *Ekang* en général et des *Ndong* de Nkolandom en particulier. Il s'agit d'appréhender les différentes étapes

migratoires de ces derniers avant leur implantation sur le site actuel qui conduit à la création du village Nkolandom et plutard de sa chefferie.

Le chapitre III quant à lui a pour titre "Evolution de la chefferie de la chefferie de Nkolandom sur les plans politique, économique et social", il analyse l'évolution politico-administrative et socioculturelle dans la chefferie de Nkolandom. Ce chapitre montre enfin l'évolution économique du village tout en s'intéressant aux secteurs agricole, commercial et à l'avènement d'une économie moderne.

Enfin, le chapitre IV a pour titre " La chefferie de Nkolandom face à la perspective de l'émergence et de la mondialisation". Dans ce dernier acte de notre travail, il est question d'observer comment Nkolandom vit la marche vers l'émergence du Cameroun, de concert avec la mondialisation en cours. Ceci à travers le bilan de l'évolution de la Chefferie, ainsi que les défis et perspectives majeurs qu'elle doit réaliser pour son émergence et par conséquent celle du Cameroun.

## CHAPITRE 1: CARTOGRAPHIE DE LA LOCALITE DE NKOLANDOM

Situé dans la zone forestière camerounaise, dans l'actuelle région du Sud, Nkolandom<sup>1</sup> est un village bété du clan *Ndong*. Comme tous les peuples du Cameroun, les populations de cette contrée ne sont pas autochtones. Elles s'y sont implantées après plusieurs campagnes migratoires et à la faveur des éléments de la géographie de la région du Sud. De ce fait, ce chapitre fait une vue géographique et historique de l'installation des populations *Ndong* dans la localité de Nkolandom. Après la présentation du milieu physique qui a favorisé le peuplement de la ladite localité, il sera question d'examiner les origines des *Ndong* ainsi que leurs principaux groupes humains.

### I- CADRE PHYSIQUE DE NKOLANDOM

Nkolandom est une localité de la zone forestière du Cameroun dont les caractéristiques géographiques sont presque similaires à celles des autres régions de la zone équatoriale. Ainsi, l'analyse des données géographiques de ce village revient d'abord à localiser géographiquement la localité, étudier son climat, son relief, sa végétation, son hydrographie.

#### A- Localisation de Nkolandom

Sur l'axe Ebolowa-Ma'amezam en passant par Nkoemvone se trouve la chefferie de Nkolandom. A 19 km d'Ebolowa<sup>2</sup> (chef-lieu de la région du sud), cette chefferie de 3<sup>ème</sup> degré appartient au groupement d'Ebomam II, arrondissement

---

<sup>1</sup> Le nom Nkolandom est un toponyme constitué de deux mots : *Nkol* montagne et *Andom* l'arbre dont l'écorce battue et tissée servait à fabriquer les vêtements ancestraux encore appelés *ôbôm*. Littéralement c'est la montagne de l'écorce battue de l'arbre *Andom*. *L'ôbôm* permettait à celui ou à celle qui le portait de briller par son élégance après s'être enduit le corps de la poudre rouge mélangé à de l'huile de palme et s'être orné du tatouage, ainsi que d'autres parures (colliers, ceintures, bracelets, coiffure etc.) Sur le plan littéraire Nkolandom signifie "mont de l'élégance".

<sup>2</sup> Ebolowa est le chef-lieu de l'Arrondissement d'Ebolowa 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup>, chef-lieu du Département de la Mvila et chef-lieu de la Région du Sud.

d'Ebolowa II<sup>ème</sup>, département de la Mvila<sup>3</sup>. Le village Nkolandom proprement dit est situé entre le ruisseau Se'e et la rivière Mezondo, affluent de la Seng, elle-même affluent de la Mvila qui se jette dans le Ntem. Celui-ci à son tour se perd dans l'océan Atlantique à Campo dans le département de l'océan<sup>4</sup>.

Nkolandom est limité au Sud par le village Ma'amezam ; au Nord par le village Nkoemvon ; à l'Est par la chaîne montagneuse Nkômeyôs qui sépare le village Nkolandom de la route Enguepagnou ; à l'Ouest, nous avons la chaîne montagneuse Nyounfou qui sépare Nkolandom des villages Ndengue et Biba<sup>5</sup>. Un plateau succède à la chaîne montagneuse Nyounfou et constitue l'ancien emplacement du village abandonné en 1917 sur l'ordre de l'administration française qui succéda au protectorat allemand (1884-1916)<sup>6</sup>. A cette époque, la chefferie était divisée en deux : Nkolandom I et Nkolandom II. La population de Nkolandom I était estimée à 219 habitants en 1964 et celle de Nkolandom II à 61 habitants<sup>7</sup>. La carte 1 ci-dessous montre la localisation exacte de Nkolandom au Cameroun.

---

<sup>3</sup> Anonyme, *Dictionnaire du village de la Mvila*, région du Sud, 2<sup>ème</sup> édition, Juin 1968, N°48 p.104.

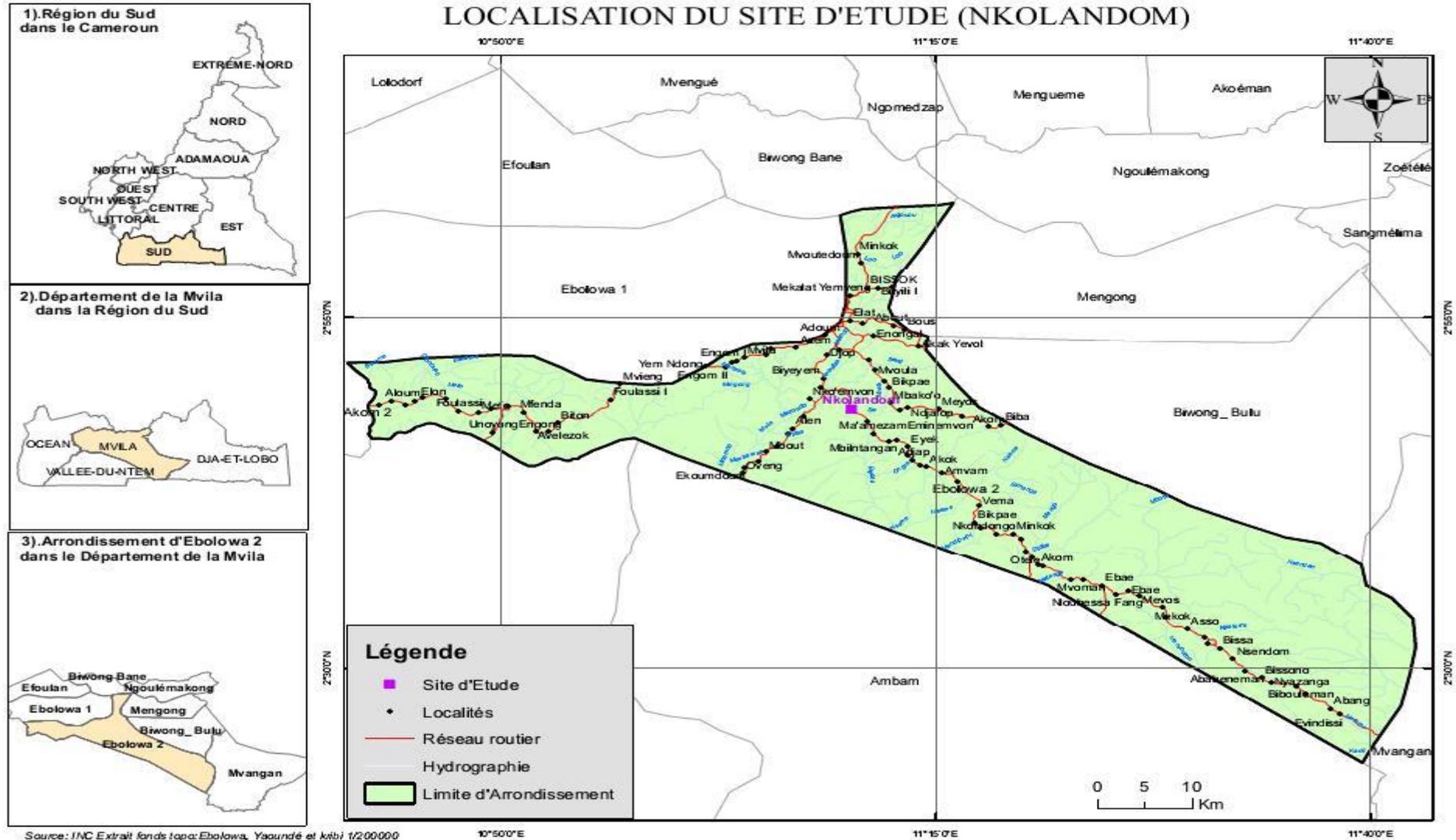
<sup>4</sup> Entretien avec J. Fame Ndong, 66 ans, chef de 3<sup>ème</sup> degré de Nkolandom, Yaoundé le 10 septembre 2015.

<sup>5</sup> Anonyme, *Dictionnaire du village de la Mvila*, p.104.

<sup>6</sup> Entretien avec J., Fame Ndong, 66 ans, chef de 3<sup>ème</sup> degré de Nkolandom, Yaoundé le 10 septembre 2015.

<sup>7</sup> Anonyme, *Dictionnaire du village du Ntem* 2<sup>ème</sup> édition, Yaoundé, ORSTOM, 1968, p.68.

Carte 1 : localisation de Nkolandom au Cameroun



Source : INC Extrait fonds topo Ebouwa, Yaoundé et Kribi 1/200000

## B- Le relief

L'espace territorial de la chefferie de Nkolandom tout comme l'ensemble de la région fait partie du vaste plateau Sud-Camerounais<sup>28</sup>. Le relief est montagneux, les mouvements du terrain s'élèvent de 150 à 1200 m au-dessus du plateau<sup>29</sup>. Les pitons<sup>30</sup> ont nettement la forme arrondie ou en pain de sucre le plus souvent couverts de forêts. On rencontre ceux qui sont complètement dénudés en partie sur une face seulement. Il arrive parfois que le piton se réduise en un énorme bloc rocheux absolument nu : c'est le cas du piton que l'on retrouve dans le village Nkolandom.

En effet, ce qui fait la singularité orographique du village c'est la présence voir même la multitude de grottes dans tout le village. Celles-ci sont illustrées par la photo ci-dessous.

**Photo 1** : Rochers et grottes de Nkolandom



**Source** : clichés R. Obam, Nkolandom 26 décembre 2015.

<sup>28</sup> M. Bertaut, *Le droit coutumier des Boulou*, Paris, Domat Mont-Christien, 1935, p.160.

<sup>29</sup> *Ibid.*

<sup>30</sup> Ce sont des roches que l'on retrouve beaucoup plus au Brésil sur le nom de pain de sucre.

Ces rochers et grottes se retrouvent dans tous les coins et les recoins du village de Nkolandom, ce qui traduit une occupation très ancienne de cet espace, car les traces des hommes préhistoriques y sont toujours perceptibles<sup>31</sup>.

### **C- Sols et végétations**

La topographie dans la localité de Nkolandom est complexe, car les sols ici sont variés c'est-à-dire fertile dans certains endroit comme dans les collines éloignées du village et non fertiles dans les forêts périphériques du village. Les sols de cette localité sont pour la plupart ferrallitiques. Comme la majorité des sols de la région forestière, ceux du village Nkolandom sont de couleur rouge ou rouge brin et argileux (20 à 30%)<sup>32</sup>. Les teneurs en matière organique sont de l'ordre de 3,4%. Le potentiel hydrogène (ph) est très acide (4,75%). Néanmoins, ces sols confèrent à la localité des potentialités agricoles énormes et variées tant sur le plan des cultures de rente notamment le cacao, le plantain, le café que le plan des cultures vivrières à savoir l'arachide, le macabo, le manioc, ignames, le maïs, le pistache<sup>33</sup> entre autres. On rencontre aussi une variété d'arbres fruitiers à l'instar du manguier, l'avocatier, l'oranger, du mandarinier qui font partie des vergers<sup>34</sup>

Pour ce qui est de la végétation (faune, flore), l'étude des espèces végétales et animales est une sphère immense réservée aux savants dont l'exploration à peine commencée dans la localité de Nkolandom, réclamera des existences entières consacrées à de patientes recherches et classifications<sup>35</sup>. Ainsi, Nkolandom est situé à 11° 10' de longitude Est et 2° 48' de latitude Nord. C'est une zone de forêt dense humide, équatoriale qui s'étend au-delà de la mangrove avec un couvert végétal continu, l'intérieur est sombre, humide et

<sup>31</sup> Entretien avec A., Mintya, 54 ans, notable de la chefferie de Nkolandom, Nkolandom le 25 août 2015.

<sup>32</sup> A.S Neba, *Géographie moderne de la république du Cameroun* 2<sup>ème</sup> Edition, Neba, 1987, p. 17.

<sup>33</sup> Owessa Awende, *Itinéraire politique*, p. 39.

<sup>34</sup> *Ibid.*

<sup>35</sup> P. Deffontaine, *L'Homme et la forêt*, p.13, cité par M. Bertaut, *Le droit coutumier des Boulou*, p.37.

porte une végétation herbeuse peu développée à cause de la faiblesse des rayons solaires qui atteignent le sol<sup>36</sup>. Dans cette forêt, la température, les précipitations et l'humidité sont élevées non seulement dans leurs totaux annuels mais aussi dans leurs moyennes journalières.

Bien plus, la nature a doté les populations de Nkolandom d'essences très riches et variées dans le domaine de la flore. Les arbres ici ont des contre formes, de larges extensions du tronc et des racines autour et à la base. Ils atteignent parfois 10m d'hauteur<sup>37</sup>. Ils sont de tailles et de formes très variées et vivant sans ordre au gré de leur faculté de croissance. Les arbres les plus robustes étouffent autour d'eux leurs voisins moins doués. Parmi ces essences, nous avons le baobab (*adjap*), l'*Ekouk*, l'*eteng*, l'*Asseng* l'*Abanga*, l'*Akol atondok*, *Ayos*, *Oveng* (ébène), *Ewome*, *Azobe*... Les essences les plus précieuses sont utilisées pour la construction des maisons, la pharmacopée traditionnelle et l'art (la sculpture de bois). Cependant, nous notons aussi, une convoitise certaine pour les sociétés d'exploitation forestière<sup>38</sup>.

La faune de la forêt est également riche. La présence de l'humidité dans cette forêt est un facteur attractif pour de nombreuses espèces animales qui trouvent en cette forêt un lieu de refuge. Parmi ces espèces animales, on trouve : l'antilope de grande taille (*Emvu*), l'antilope de petite taille (*Okpweng*), le *Sö* appelé scientifiquement *céphalocus castanus*<sup>39</sup> qui est aussi l'une des variétés de l'antilope. A cela s'ajoutent les félins comme la panthère (*Ze*), le léopard, le chat tigre très nombreux<sup>40</sup> qu'on trouve beaucoup plus dans les montagnes très éloignées du village. On trouve aussi plusieurs espèces de carnassiers

<sup>36</sup> A.S Neba, *Géographie moderne*, p.4.

<sup>37</sup> Ibid p.4.

<sup>38</sup> C. Nga Levodo, "Impact socioéconomique de la libération de la filière", cité par S. Atéba, "Evolution de la chefferie supérieure Sanaga Ndjanti, de la période coloniale à l'ère de la mondialisation 1910-2000", mémoire de DIPES II, Université de Yaoundé I- ENS, 2013, p.5.

<sup>39</sup>M. Bertaut, *Le droit coutumier des boulou*, p.39.

<sup>40</sup> Ibid .

plantigrades<sup>41</sup>, des civettes (*Zoe*), des singes (*Koi*), les chimpanzés, le sanglier (*Ngoe-Afan*), les porcs-épics (*Ngom*), les écureuils (*Mvok*), les rats palmistes (*Koessi*) le pangolin (*Kâ*). Sur cette liste s'ajoutent les reptiles, les oiseaux et les insectes qui sont innombrables. Tous ces animaux étaient pour la population de Nkolandom l'unique réserve de viande avant qu'elle ait constitué une basse-cour. Aujourd'hui la population mange peu cette viande car certaines de ces espèces sont de plus en plus rares et d'autres sont protégées par le Ministère des Eaux et Forêts.

#### **D- Le climat**

Le climat de la localité de Nkolandom est du type équatorial guinéen comme celui qui règne sur le plateau sud camerounais<sup>42</sup>. Il est humide et chaud et se caractérise par quatre saisons : une grande et une petite saison sèche qui vont respectivement de décembre à mars et de juin à août ; une grande et une petite saison des pluies qui vont respectivement de septembre à novembre et de mars à juin<sup>43</sup>. Les températures sont élevées et constantes ; en moyenne 20°C à 24°C et naturellement de faible amplitude 40°C<sup>44</sup>. La forte pluviosité entraîne la stagnation des eaux par endroit, et dans la majorité des cas une forte activité érosive entraînant en effet la dégradation des sols, la disparité des éléments nutritifs du sol, d'où le faible rendement agricole<sup>45</sup>. Etant donné que la population de Nkolandom est majoritairement constituée d'agriculteurs, nous avons trouvé approprié de matérialiser à travers le tableau ci-dessous, les saisons chez les boulou et leurs équivalences en français.

---

<sup>41</sup> M. Bertaut, *Le droit coutumier des boulou*, p.39

<sup>42</sup> A. Melingui (als) *Géographie du Cameroun*, Paris, Edicef, p.12.

<sup>43</sup> Ibid.

<sup>44</sup> A Franc ville, Atlas régionale du Sud-Ouest, Yaoundé, ORSTOM, 1973, p.13.

<sup>45</sup> Entretien avec L., Bekale, 37 ans, Maitresse à l'école publique de Nkolandom

**Tableau 1** : Saisons chez les Boulou et leurs équivalences en français

<b>Période en mois</b>	<b>Saison en Boulou</b>	<b>Equivalence en français</b>
décembre-mars	<i>Essep</i> (Saison de récolte)	Grande saison sèche
juin-août	<i>Oyôn</i> (Saison d'ensemencement)	Petite saison sèche
septembre-novembre	<i>Su'u</i> (Saison de germination des semences)	Grande saison des pluies
mars-juin	<i>Monesu'u</i> (saison d'ensemencement)	Petite saison des pluies

**Source:** Tableau réalisé à la suite d'un entretien avec Lylie Ela, 50ans, cultivatrice, Nkolandom le 03 octobre 2015.

La langue boulou est utilisée sur ce tableau comme dans tout ce chapitre parce qu'elle est la langue prédominante dans toute la zone et la principale dans la chefferie de Nkolandom. A cause de plusieurs influences climatiques de types soudanien, cette répartition saisonnière n'est pas rigoureuse, raison pour laquelle en certaines années, on assiste à une persistance de la sécheresse et à un retard et quelques fois à une venue précoce des pluies. Les méthodes d'agriculture reposent sur des pratiques telles que la jachère, l'agriculture extensive, l'agriculture sur brûlis. La polyculture est la technique la plus courante. Ainsi dans un seul champ, on trouve des arachides, du maïs, du macabo, du gombo, du plantain, du manioc, du piment entre autres.

### **D- L'hydrographie**

La chefferie de Nkolandom est arrosée par de nombreuses rivières notamment, Mezondo, Afoumou, Otobai, Bizona, See, Efumulu<sup>46</sup>. La plus importante est Mezondo affluent de Seng qui est elle-même affluent de la Mvila. Elle est la plus importante en ceci qu'elle fait partie des rivières du bassin de l'atlantique, plus précisément des rivières de la partie méridionale de la côte. Mezondo est singulière par sa longueur d'environ 5km et de sa contenance en

<sup>46</sup> En plus de ces cours d'eaux sus-cités, il en existent d'autres de moindre importance constitués en majorité des ruisseaux, affluents et autres sources beaucoup plus utiles pour des activités ménagères.

espèces variées de poissons<sup>47</sup>. Elle contient notamment les crustacées telles que les crevettes (*Mingos*), les silures (*Ngol*), les crabes (*Kata*), les poissons vipères (*Apkweul Kos*), le poisson électrique (*Agneng*), le Bourgeon (*Mva 'a*) qui gardent toujours leurs petites tailles même après une certaine période de vie. Loin d'ignorer la quantité de poissons que les autres rivières contiennent, celles-ci constituent un atout crucial pour les populations riveraines, car on en trouve aussi beaucoup d'espèces à Bizona, à Afoumou et à See. Mais c'est Mezondo qui détient la quantité la plus considérable.

Ces rivières offrent aux populations de la chefferie de Nkolandom des potentialités économiques surtout, dans le domaine de la pêche car celles-ci pêchent non seulement pour manger, mais aussi pour vendre. C'est donc une activité qui vient à juste titre renforcer le secteur économique de la zone résorbant ainsi le taux de chômage juvénile de la chefferie. Ainsi, on observe plusieurs techniques de pêches comme la pêche au barrage appropriée aux femmes et aux enfants et la pêche à la ligne et au filet pour les hommes.

## **II-ORIGINES DES NDONG ET PRINCIPAUX GROUPES HUMAINS**

Rechercher les origines d'un peuple est une entreprise exaltante et primordiale, dans la mesure où pour mieux construire le présent et l'avenir nous devons connaître d'où nous venons. C'est dans cette optique que Marc Bloch affirme : "les origines sont dignes d'étude avant toute chose car il n'y a pas de peuple sans origine"<sup>48</sup>. Après investigation nous avons constaté qu'il n'existe qu'un seul peuple dans la chefferie de Nkolandom notamment celui des Ndong subdivisé en quatre grands lignages. Les origines de ce peuple sont révélées par une diversité de sources.

---

<sup>47</sup> Ce cours d'eau représente une grande mamelle nourricière pour les populations riveraines notamment en saison sèche durant laquelle les femmes et enfants pratiquent à tout moment la pêche au barrage, à la nasse et même aux filets pour les hommes.

<sup>48</sup> M. Bloch, *Apologie pour l'histoire ou le métier d'historien*, Paris, Armand Collins, 1971, p.37.

## A- Les origines des Ndong d'après les sources orales

Toute étude sérieuse sur les sociétés africaines en général et du Cameroun en particulier, nécessite qu'on se réfère à la tradition orale. Car celle-ci permet d'avoir une vision interne de ces sociétés et de rétablir la vérité historique qui a longtemps été falsifiée. C'est dans cette perspective que nous avons recueilli des témoignages auprès de nos différents informateurs du clan Ndong. Dans le but de retracer les origines de leur communauté.

Selon les traditions *Eakang*, les populations de Nkolandom appartiennent à la tribu Bulu. Elles font parties du vaste clan *Ndong*<sup>49</sup> que l'on retrouve au Gabon (village Ntoun, près de Libreville), en Guinée Equatoriale, et dans d'autres localités et départements du Cameroun à l'instar des aires Yaoundé (Nkolondom, Ngoa ékellé...), Mefou et Afamba (près de Soa, Essé, Awae...), Nyong et Mfoumou, Mbam et Kim (où on les appelle Ndongé, près des chutes de Nachtigal). Les populations *Ndong* de Nkolandom ont occupé l'emplacement actuel en 1917, sous la pression des administrateurs français qui les enjoignaient de rejoindre la route nouvellement tracée et de quitter la forêt, où n'existaient que des sentiers<sup>50</sup>. Selon Ebedeng Ndongo<sup>51</sup>, ces populations se sont installées entre Nkoemvone et Ma'amezam. Elles venaient de l'ancien emplacement sis à trois kilomètres environs de l'actuelle route (côté droit en venant d'Ebolowa) encore appelé Bilik.

Les premiers occupants de Nkolandom, dans le cadre des migrations ekang (Bulu, Ewondo, Fang, Ntounou, Bene...) avaient occupé les emplacements décrits dans le tableau suivant.

---

<sup>49</sup> Entretien avec P. Ngbwa Ndongo, 61 ans, Notable de la chefferie de Nkoladom, Nkoladom, 12 aout 2015

<sup>50</sup> Documents de J. Fame Ndongo, "Savoir plus sur le centre touristique de Nkolandom"

<sup>51</sup> Entretien avec Ebedeng Ndongo, 67 ans, représentant du chef du village de Nkoladom, Nkoladom, 10 Octobre 2015.

**Tableau 2** : emplacements occupés par les *Ndong* dans leurs migrations

Ordre	Emplacements	Période
1	Mvam	vers 1896
2	Assô ôtol (rives de la rivière Didim près de Mekomo)	1890
3	Suajap non loin de l'actuel village Adjap II (groupement Ebomam I)	vers 1885
4	Mbekom	1883
5	Ofan	vers 1881
6	Amvam	vers 1879
7	Memgbwaa	1877
8	Kom akoé sur les rives de la rivière Kom	vers 1875

**Source** : réalisés à partir des entretiens avec Ebedeng Ndongo et Fame Ndongo<sup>52</sup>.

En clair, il ressort de ce tableau que toutes les localités sus-citées sont localisées au Sud Cameroun, plus précisément dans la région du Sud, département de la Mvila, arrondissement d'Ebolowa II.

Par ailleurs, le clan *Ndong* a plusieurs sous-clans tous rattachés à l'ancêtre Mbôô Mgendè, père d'Ebak Mbôô. On compte au total six sous-clans :

- *Ndong Ovuk* ;
- *Ndong Bibak* ;
- *Ndong Bekoé*;
- *Ndong Mendima*;
- *Ndong Okuk*,
- *Ndong Mfom*<sup>53</sup>

Il est important, de noter que les populations de Nkolandom font partie du sous-clan *Ndong Ovuk* comme celles d'*Essinguili*, *Bitili*, *Assok*, *Akôm*, *Fonessi*. Par conséquent elles ont les liens de parentés et ne peuvent se marier entre elles.

<sup>52</sup> Entretiens avec Ebedeng Ndongo, 67 ans, représentant du chef du village de Nkoladom, Nkoladom, 10 Octobre 2015, et J. Fame Ndongo, 66 ans, chef de 3<sup>ème</sup> degré de Nkolandom, Yaoundé le 10 septembre 2015.

<sup>53</sup> Entretien avec Egamba Egigi, 80 ans Notable d'Akôm (Ebomam), Akôm, 12 Octobre 2015.

La population de la chefferie de Nkolandom qui appartient au sous clan *Ndong Ovuk*, est issue d'un même ancêtre appelé Ngô'o Mbôô (né vers 1760). Ce dernier avait donné naissance à quatre patriarches ayant engendré les hommes et les femmes qui peuplent les quatre hameaux actuels de Nkolandom et qui forment les quatre principaux lignages que sont :

- Nyate Ngo'o (premier hameau le plus peuplé en partant d'Ebolowa);
- Angô Ngo'o (deuxième hameau) ;
- Tene Ngo'o (troisième hameau) ;
- Essiane Ngo'o (quatrième hameau) ;

Au total, Nkolandom compte huit familles et chaque hameau ou lignage est composé d'au moins une de celles-ci. Ces principales familles sont :

- Ebi'ane
- Ekom Ndongo
- Bika Obam
- Asom Ndongo
- Ndongo ôsubita
- Ndongo
- Ndjala Si
- Azombo Ntsam

### **B- Les origines des *Ndong* selon les sources écrites**

En ce qui concerne l'origine des *Ndong*, plusieurs auteurs de diverses spécialités se sont penchés sur l'histoire des tribus et clans dont fait partie le clan *Ndong*. Lorsqu'on sait que la communication onomastique révèle que, les clans sont antérieurs aux tribus et que celles-ci apparaissent moins comme des entités parentales que comme des ensembles conventionnels. Le problème des origines des *Ndong* est de plus en plus une équation difficile à résoudre. Les hypothèses avancées au sujet de ces origines sont aussi variées que controversées.

Le problème revêt un double aspect. Il porte d'abord sur le site précis des proto-*Ndong*, au moment où pourchassés par Peules au niveau de la rive droite de la Sanaga, ceux-ci durent commencer leur mouvement migratoire ancien. La migration *Ndong* s'insère donc dans le grand mouvement migratoire des clans bulu dans la grande zone forestière du Sud-Cameroun.

### 1- Les origines méridionales des *Ndong*

Pierre Alexandre est l'un des auteurs qui soutiennent cette thèse. En effet, dans un article publié en 1965 l'auteur écrit à propos du groupe Beti-Bulu-Fang :

Il apparaît très vraisemblable, si non certain, que ce groupe est venu d'une région montagneuse située au nord-Est de son habitat actuel, probablement de l'Est de l'Adamaoua. Il est possible que ses ancêtres ou certains d'entre eux y ai été conduits par une migration venue du Sud-Est, suivant l'axe général de la vallée de la Sanaga jusqu'à ses sources, peut être en provenance de la vallée du Congo ; c'est l'extrême limite des hypothèses admissibles en état actuel de nos connaissances<sup>54</sup>.

Cet extrait de texte permet de situer le berceau du groupe non en Afrique du nord-est mais dans la cuvette du Congo. Monseigneur Matrou, quant à lui situe avec prudence et réserve l'origine des groupes ethniques auxquels appartiennent les *Ndong* au-delà des sources du Ntem et d'Ivindo en ces termes :

Qu'il suffise de constater que nous pouvons considérer comme lieu d'origine des tribus nomades, entre le 2° et 3° de latitude Nord, la région qui s'étend entre le 10° et le 12° de longitude Est au-delà des sources du Ntem et de l'Ivindo. C'est là que la légende place le célèbre *Adjap* (*tieghemella africana*) arbre immense qui pousse au fond d'un vol étroit et ne laissant aucun passage ni à droite ni à gauche<sup>55</sup>.

En clair, Matrou voudrait montrer que les migrations pahouines viennent de l'Est. Mais les populations ont contourné la forêt équatoriale par le Nord parce qu'elles ont été confrontées à des difficultés de pénétrer la forêt à cause

<sup>54</sup> P. Alexandre, "Proto histoire du groupe beti bulu fang. Essai de synthèse provisoire", in *Cahier d'études africaines*, volume 20, Paris, Mouton et CIE, 1965, p.536.

<sup>55</sup> L., Matrou, Cité par J.P., Ombolo, "Les Eton du Cameroun : essai sur leur histoire, leur structure sociale, leur généalogie et autres traits de leur culture tribale", Yaoundé 1978, p.31.

d'un grand arbre appelé *adjap* ou maobi. Tout en corroborant les propos de Matrou, Bruelle écrit à son tour :

Nous croyons que l'on ne saurait remonter très haut dans l'histoire des migrations des fang, et qu'il faut se contenter d'admettre comme vraisemblable qu'au début du XIX<sup>ème</sup>, les fang que nous trouvons actuellement dans l'Ouest de la Livindo et dans le bas Ogoué se trouvaient dans la région de la Kadéi et de la Haute Sanaga... et qu'ils auraient été attaqués par les foubé qui envahirent l'Adamaoua soit en 1815 (Barth), soit en 1826 (Mizon)<sup>56</sup>

Cette thèse sur l'origine méridionale des proto-Ndong semble ne plus tenir aujourd'hui au regard de l'évolution des recherches dans ce domaine, ensuite parce qu'elle semble beaucoup plus s'appuyer sur les Fang.

## **2- Les origines septentrionales des *Ndong***

Cette hypothèse est la plus en vogue et la plus populaire actuellement, malgré qu'elle ne fait pas l'unanimité des scientifiques. Bon nombres d'auteurs ont soutenu cette thèse de l'origine septentrionale des proto-*Ndong* bien que les avis soient partagés sur le véritable lieu de départ. Parmi ces auteurs, il y a des missionnaires tels que Trilles, Joseph Bouchaud, les administrateurs coloniaux comme Maurice Bertaut, des Anthropologues comme Rene Avelot, Philippe Laburthe –Tolra, les explorateurs comme Savorgnan De Brazza, les Historiens comme Engelbert Mveng et Joseph Ki-Zerbo.

Pour le missionnaire Trilles<sup>57</sup>, reprenant l'hypothèse de l'explorateur Schweinfurth, le berceau primitif des fang, groupe ethnique au sein duquel se trouvent les *Ndong* se situerait dans le barhr-el-ghazal c'est-à-dire dans le haut Nil. Il écrit à cet effet :

Nous avons conclu finalement que les fang, à une époque reculée de l'histoire habitaient probablement les plateaux et les vallées qui limitent à l'ouest le bassin du barhr-el-ghazal. Cette opinion concorde d'ailleurs avec ce que nous savons des

---

<sup>56</sup> L., Matrou, Cité par J.P., Ombolo, "Les Eton du Cameroun", p.31.

<sup>57</sup> Trilles, cité par B. Mebenda, "Monographie historique et caractère trans-ethnique." p.18.

manbutu auxquels les fang sont unis anthropologiquement parlant d'une manière étroite<sup>58</sup>.

Ces ressemblances sont confirmées par Jilot Akoutou<sup>59</sup>. J P Ombolo<sup>60</sup> traite avec une manière raisonnable l'hypothèse du père Trilles en s'appuyant sur les données anthropologiques qui lient les fang aux manbutu du nord-est de l'Afrique. Jacques Deniker et Cheikh Anta Diop apportent de l'eau au moulin du père Trilles. Cependant, ils lui fournissent des données nouvelles susceptibles d'enrichir la thèse. En effet, pour ces deux auteurs, il existe des traits physiques culturels communs entre les fang et les Azandée du sud-Barhr-el-Ghazal. A ce propos, Jacques Deniker écrit :

Les fang, dont certains traits de mœurs (vêtements en écorce, couteaux de jet etc.) et le type physique quand il n'a pas subi de mélanges-teint clair, nez parfois aquilin, taille élevée, face allongée etc.) rappellent les azandée (probablement azandée) qui ont émigrés dans cette région tout récemment au début du siècle passé venant du plateau qui sert du partage des eaux entre le Bar-el-Ghazal et l'Ouellé où viennent les tribus assandé<sup>61</sup>

Trilles voudrait signifier que les fang et les Azandée se ressemblent et qu'ils ont des traits physiques communs.

Cheikh Anta Diop renchérit la thèse lorsqu'il écrit : "De quelques côtés qu'on recueille la légende relatant les origines d'un peuple en Afrique noire, la direction indiquée nous ramène à la vallée du Nil comme point de départ (...) celle des fang les font venir du Nord Est"<sup>62</sup>.

S'agissant des légendes, Max Liniger-Goumaz<sup>63</sup>, Pierre Alexandre et Jacques Binet, Ondo Engute s'en servent pour soutenir la thèse du père Trilles, selon ces auteurs qui se basent sur la légende généalogique des Ntoumou-Fang datant de 1945, le berceau primitif des Proto-*Ndong* se situerait dans l'isthme de

<sup>58</sup> Trilles, cité par B. Mebenda, "Monographie historique et caractère trans-ethnique." p.18.

<sup>59</sup> Entretien avec J. Akoutou, 55 ans, chef de village de Nkolmvon, Nkolmvon le 09 août 2015.

<sup>60</sup> J P Ombolo, *Les Eton du Cameroun*, p 30.

<sup>61</sup> J. Deniker, *Les races et les peuples de la terre*, Paris, Masson et Co, 1926, p.369.

<sup>62</sup> Cheik Anta Diop, *Nations nègres et culture*, Paris, Présence africaine, 1979, Tome 2, pp. 200 et 371

<sup>63</sup> Max Liniger-Goumaz, *La Guinée Equatoriale, un pays méconnu*, Paris, l'Harmattan, 1980 cité par, B. Mebenda, "Monographie historique et caractère trans-ethnique", p.200.

Suez ; un village appelé Amata, situé à un endroit où un cours d'eau disparaît dans la terre "Nyissi". Ondoa Engute affirme que les affrontements avec un peuple rouge (probablement des arabes) auraient provoqué le départ des Proto-*Ndong* dans cette région.

Jean Pierre Ombolo, toujours dans le cadre de l'hypothèse du père Trilles, relève que beaucoup d'observateurs ont été attentifs sur les ressemblances anthropologiques et culturelles entre le groupe *Ejang* et les peuples soudanais. Il précise que déjà avant Trilles, Louis Vivien de saint Martin écrivait en 1868 sur la région africaine de la zone équatoriale et de ses habitants qualifiés de Pahouin "De races blanches africaines". Elysée Rech quant à lui apparente les *Ejang* aux Pillards Niam-Niam<sup>64</sup> de l'est africain, sur la base des ressemblances physiques et culturelles entre les deux groupes. Les traits qu'il retient sont : la couleur de la peau, la stature, l'attitude, la taille des dents en pointes, et une même manière de tresser les cheveux en cadennette et en natte, l'usage des vêtements d'écorce et les herbes tinctoriales. L'emploi des mêmes chiens de chasse.

Après la confrontation des différentes thèses ainsi avancées au sujet des origines des peuples *Ejang*, il ressort que le Nord-Est de l'Afrique, le Haut-Nil, le Bahr-el-ghazal ou l'Isthme de Suez seraient vraisemblablement le point de départ de ces groupes ethniques dont fait partie le clan *Ndong Ovouk*. La vallée du Congo et la vallée de la Sangha seraient une étape des migrations *ekang*, de même que la savane du plateau de l'Adamaoua, qui serait la plus connue des auteurs qui se sont inspiré surtout les légendes.

Toutefois, nous ne saurions affirmer avec exactitude l'origine des *Ndong*, raison pour laquelle, Maurice Bertaut écrit en ces termes : "Nous n'avons pas

---

<sup>64</sup>Peuple de l'Afrique de l'Est auxquels sont apparentés les *Ejang*.

affaire à des autochtones, toutes les traditions locales sont fermes sur ce point aucune tribu ne peut préciser exactement le berceau de son origine." <sup>65</sup>

En définitive, il apparait que les ancêtres des *Ndong* seraient venus du Nord-Est de l'Afrique. C'est dans cette région qu'ils auraient migrés pour le Cameroun en passant par la cuvette du Congo, d'où ils ont remonté le cours de la Sangha avant de séjourner dans le plateau de l'Adamaoua où ils sont descendus définitivement vers le Sud-Cameroun mais alors en suivant quel itinéraire ?

---

<sup>65</sup> M., Bertaut, *Le droit coutumier*, p.

## **CHAPITRE 2: LA NAISSANCE DU VILLAGE NKOLANDOM ET DE SA CHEFFERIE**

L'actuel village Nkolandom est une création des populations *Ndong* *Ovouk*. Celle-ci, durant leur processus migratoire ont parcouru des territoires de la zone de la Sanaga jusqu'au Sud, à la recherche des meilleures terres où pouvaient aisément pratiquer leurs activités séculaires. La forêt Bilik constitue leur premier site d'implantation dans la région. Mais, cette implantation provisoire, car, l'autorité coloniale, dans le but de mieux asseoir son autorité sur les populations indigènes exigea aux *Ndong* de sortir des forêts pour s'installer en bordure des pistes carrossables.

Ce chapitre examine donc le processus migratoire des *Ndong* du Sud Cameroun jusqu'à leur implantation à la zone actuelle d'une part, et d'autre part, montrer comment est né le village Nkolandom d'abord divisé, puis unifié.

### **I- LA NAISSANCE DU VILLAGE NKOLANDOM**

Cette partie présente les différentes étapes des mouvements migratoires des *Ndong*, les itinéraires suivis par ceux-ci et les motifs de la migration des *Ndong* vers le Sud-Cameroun jusqu'à leur implantation dans le site actuel. Le terme migration se définit comme le déplacement en masse d'un peuple d'une région à une autre<sup>1</sup>. L'implantation quant à elle renvoie à l'action de s'installer dans une zone ou dans une région donnée<sup>2</sup>. En clair, l'implantation apparaît comme étant la résultante de la migration.

---

<sup>1</sup> Anonyme, *Dictionnaire Larousse*, Paris, édition Larousse, 2008, p. 268

<sup>2</sup> Ibid., p. 214

## **A- Les mouvements migratoires des *Ndong***

La migration des *Ndong* a connu trois étapes majeures : la migration avant le 13<sup>ème</sup> siècle, la migration des 15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> siècles et la migration des 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècles.

### **1- La première étape de la migration avant le 13<sup>ème</sup> siècle**

Cette migration aurait commencé dans la région du haut Nil à une époque très ancienne et se serait achevée dans la cuvette du Congo vers le 13<sup>ème</sup> siècle de notre ère<sup>3</sup>.

#### **a- Origine migratoire**

Selon la tradition orale, les proto-*Ndong* seraient partis de la souche originelle qu'est le Haut Nil parmi les Bantu qui fuyaient les "Hommes rouges", probablement les esclavagistes arabes. La maîtrise de la métallurgie du fer et sa diffusion en Afrique aurait provoqué le déplacement de ce peuple du Haut Nil à la vallée du Congo<sup>4</sup>.

#### **b- Itinéraire migratoire**

Selon toute vraisemblance, les proto- *Ndong* partis du Haut Nil auraient suivis les routes de la diffusion du fer et auraient emprunté la vallée du Nil blanc, puis successivement la rive droite du Bahr-el-Ghazal, de la région des grands lacs et enfin la vallée du Congo. C'est dans cette dernière région que les linguistes situent la Persée des Fang, Maka, Bakota... Après un séjour plus ou moins prolongé dans cette région, les proto-*Ndong* se seraient heurtés aux razzias esclavagistes des négriers portugais et anglais<sup>5</sup>. Aussi se produisit-il dès

---

<sup>3</sup> M. Liniger-Goumaz, *La Guinée équatoriale*, cité par, B. Mebenda, "Monographie historique et caractère trans-ethnique", p.23.

<sup>4</sup> O. Engute, *Dulu bon be Afri kara*, Ebolowa, Halsey. Memoirial Press, 1956, p.61.

<sup>5</sup> M. Liniger-Goumaz, *La Guinée équatoriale*, cité par, B. Mebenda, "Monographie historique et caractère trans-ethnique", p.24.

le 15<sup>ème</sup> un repli des proto-Ndong vers l'intérieur du continent occasionnant de nouvelles vagues migratoires.

## **2- La deuxième étape migratoire des Proto-Ndong (15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> siècles)**

Cette deuxième étape migratoire aurait duré un siècle environ (15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> siècles) avec pour point de départ la vallée du Congo.

### **a- La vallée du Congo comme point de départ de la deuxième vague migratoire**

Partant de ce lieu, cette deuxième étape migratoire des proto-Ndong aurait abouti dans l'Adamaoua actuel au terme d'une longue et pénible marche. L'établissement dans les îles de Sao Tomé, de Fernando-Po et dans les bandes côtières atlantiques du golfe de Guinée par les négriers espagnols, portugais, hollandais et anglais dès le 16<sup>ème</sup> siècle provoque un vaste remue-ménage dans l'hinterland. Ici, les populations ne supportaient les esclavagistes, ce qui amena les proto-Ndong à replier vers l'intérieur du continent. C'est dans ce grand mouvement migratoire que les proto-Ndong ont dû remonter vers le Nord en direction des savanes de l'Adamaoua<sup>6</sup>.

### **b- Itinéraire migratoire**

Bon nombre de groupes ethniques qui peuplent aujourd'hui le Sud Cameroun disent être originaires de la cuvette congolaise. Engelbert Mveng<sup>7</sup> parle d'invasion bantou dite du sud qui comprendrait les Douala, les Maka, les Djem... Ils viennent de l'Afrique équatoriale de chez les Bakota<sup>8</sup>. Selon Pierre Alexandre, le groupe beti-bulu-fang serait venu de la vallée du Congo puis aurait essaimé en direction du Nord-Est via l'axe de la Sangha. Pour lui, la seule

<sup>6</sup> M. Liniger-Goumaz, *La Guinée équatoriale*, cité par, B. Mebenda, "Monographie historique et caractère trans-ethnique", p.24

<sup>7</sup> E. Mveng, *Histoire du Cameroun*, Yaoundé, CEPER, 1964, Tome I, p.251.

<sup>8</sup> P. Alexandre, "Proto histoire du groupe Bulu-Beti-Fang, essai de synthèse provisoire", in Cahier d'études africaines n°20 vol5, Paris, Mouton et Cie, 1965, p.08.

certitude que l'on possède sur l'histoire de ce groupe ethnique c'est son dernier habitat avant la dispersion. Cet habitat se situerait en savane dans la direction du Nord-Est du pays montagneux pourvue de lacs et de marraï<sup>9</sup>.

Ainsi, les proto-*Ndong* seraient arrivés dans l'Adamaoua actuel au terme d'une migration Sud-Nord à partir de la cuvette du Congo via le court de la Sangha. Pendant cette migration, ils auraient contourné la grande forêt équatoriale que les maka et les Djem en mouvement vers la même direction au 16<sup>ème</sup> siècle, auraient affronté les premiers.

### **3- La troisième étape de la migration des Proto-Ndong (18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècles)**

Après un séjour dans l'Adamaoua, les Proto-*Ndong* avaient repris la route du Sud. Cette dernière migration qui s'achève à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle semble être la mieux connue par les auteurs qui se sont penchés sur les groupes ethniques qui peuplent actuellement le Sud Cameroun.

#### **a- Point de départ de la dernière étape migratoire**

Depuis la fin du 18<sup>ème</sup> siècle et le début du 19<sup>ème</sup> siècle, l'espace camerounais a connu d'intenses mouvements migratoires touchant l'ensemble de la grande région sud camerounaise. Le foyer de référence de ces populations correspondrait au plateau actuel de l'Adamaoua<sup>10</sup>. Pierre Alexandre et Jacques Binet vont dans le même ordre d'idées en disant que "la migration qui s'achève au 19<sup>ème</sup> siècle avait dû commencer vers la fin du 18<sup>ème</sup> siècle"<sup>11</sup>. Maurice Bertaut ajoute de l'eau dans leur moulin en affirmant que la dernière grande

<sup>9</sup> P. Alexandre, "Proto histoire du groupe Bulu-Beti-Fang, essai de synthèse provisoire", in Cahier d'études africaines n°20 vol5, Paris, Mouton et Cie, 1965, p.08.

<sup>10</sup> P.B. Essomba, "Les mouvements migratoires et la problématique de la chefferie traditionnelle au Sud-Cameroun sous la colonisation allemande, 1884-1916", in R.Kpwang K., *La chefferie "traditionnelle"* p.117.

<sup>11</sup> P. Alexandre et J.Binet, *Le groupe dit pahouin(Fang-Beti-Bulu)*, Paris, PUF, 1958, p.117.

migration vers le Sud-Cameroun est relativement récente et ne remonte pas à plus de 125 ans<sup>12</sup>.

Ces déplacements des Fang-Beti-Bulu se sont alors achevés à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle.

### **b- Les raisons de la dernière migration des Proto-Ndong**

Plusieurs facteurs auraient provoqué le départ des Proto-*Ndong* des savanes de l'Adamaoua. Pour Max Liniger-Goumaz<sup>13</sup>, c'est le ralentissement de la traite des esclaves sur les côtes du golfe de Guinée et les pressions démographiques dues à la poussée des baboués, eux-mêmes victimes des conquêtes peules, qui poussèrent les Proto-*Ndong* à prendre le chemin du Sud forestier. Philippe Laburthe Tolra<sup>14</sup> pense qu'au-delà de ces facteurs, l'Adamaoua qu'il situe par une ligne Ouest-Est, allant du plateau central nigérian jusqu'au Chari via la Bénoué, aurait été abandonnée par les Proto-*Ndong* à cause de la savanisation croissante du milieu (due à la destruction du couvert végétal.), l'appauvrissement des sols et les conflits internes.

Jean Pierre Ombolo pense que la marche des Proto-Ndong pour le Sud Cameroun aurait été orientée vers la mer après la traversée de la Sanaga, pour des raisons économiques<sup>15</sup> notamment la recherche des biens manufacturés. Ils ont voulu avoir directement accès aux points de traite européens.

### **c- Migration et implantation dans leur site actuel**

Leur marche vers le Sud-Cameroun s'est faite en deux étapes. La première étape les a conduit de l'Adamaoua à la rive droite de la Sanaga.

---

<sup>12</sup> M. Bertaut, *Le droit coutumier*, p.42.

<sup>13</sup> M. Liniger-Goumaz, *La Guinée équatoriale*, cité par, B. Mebenda, "Monographie historique et caractère trans-ethnique", p.25.

<sup>14</sup> P.Laburthe-Tolra, *Les seigneurs de la forêt*, p. 71.

<sup>15</sup> J.P.Ombolo, *Les Eton du Cameroun*, cité par B. Mebenda, "Monographie historique et caractère trans-ethnique", p.26.

Après leur départ des savanes montagneuses de l'Adamaoua, ils auraient longé pendant plusieurs années le cours de la Sanaga jusqu'aux chutes de Nachtigal. Pour s'assurer d'une protection contre une éventuelle invasion venant du Nord, les Proto-*Ndong* vont chercher à traverser ce fleuve. La tradition orale rapporte que ce fut sur le dos d'un serpent *Ngan-medja*<sup>16</sup> qu'une partie de ce peuple aurait successivement traversé le fleuve. Philippe Laburthe Tolra propose la fourchette chronologique allant de 1640 à 1725<sup>17</sup> pour la traversée successive de ces peuples. Pierre Alexandre quant à lui pense que cette traversée se serait effectuée vers 1840<sup>18</sup>. Cette première étape se limite à une implantation éphémère sur la rive droite de la Sanaga juste après leur traversée. Mais il a fallu attendre la deuxième phase migratoire pour que les *Ndong* occupent leurs sites actuels.

En effet, cette deuxième étape va du site temporaire de la rive de la Sanaga jusqu'au site d'occupation actuelle. Dans la recherche, d'un site définitif où ils pourront vivre paisiblement, les proto-*Ndong* engagèrent la migration vers le sud à travers la forêt équatoriale. Dans leur progression notamment dans l'actuel département du Nyong et Mfoumou, il va s'opérer une première dispersion suivant six axes :

- Nkolondom, Ngoa Ekelle, Obili
- Mefou et Afamba (Ngali près de Soa), plus précisément à Essé, Awae...
- Mbam et Kim où on les a appelé Ndongé
- Dans le Haut Nyong
- Dans l'Océan où les Ngumba les ont appelé Biwandi

---

<sup>16</sup> La tradition orale des peuples Fang-Beti-Bulu révèle que ces peuples, dans leur mouvement migratoire en provenance du bassin du Congo se sont fait aider par le mystérieux serpent *Ngan-Medja* lors de leur traversée de la Sanaga. En effet, le dos de ce serpent aurait servi de tremplin pour ces peuples qui ont fini par rejoindre la rive droite de la Sanaga avant de se disperser dans toute la zone méridionale du pays.

<sup>17</sup> P.Laburthe-Tolra, *Les seigneurs de la forêt*, p. 116.

<sup>18</sup> P.Alexandre et J.Binet, *Le groupe dit pahouin*, p.8.

- Dans le Nyong et Kellé, la Sanaga maritime où on les a appelé Ndog Béa et Ndog Kobé<sup>19</sup>.

A partir de ces localités, les *Ndong* se seraient encore scindés en deux groupes, l'un allant vers le sud-Est (Djoum) et l'autre se dirigeant vers le Sud-Ouest c'est-à-dire sur l'axe Mvangan –Ebolowa-Kribi et le Nord du Gabon et de la Guinée équatoriale<sup>20</sup> où ces derniers ont eu à former des clans. C'est ainsi que le sous clan *Ndong Ovouk* dont appartiennent les *Ndong* de Nkolandom seraient partis de la Guinée Equatoriale pour s'installer à Bilik<sup>21</sup> après de nombreuses escales. D'après la tradition orale, ils s'y sont installés pour pratiquer des activités séculaires (chasse, cueillette, pêche, agriculture) qui caractérisaient les peuples Ekang à cette époque. Dès 1917, ils vont quitter cette forêt pour le village Nkolandom en réponse à l'appel lancé par la France à tous les peuples, de sortir des forêts pour s'installer le long des pistes carrossables<sup>22</sup>.

Cette longue période migratoire des Proto-*Ndong* les auraient conduit de la vallée du Nil à la rive droite de la Sanaga au Cameroun en passant par le bassin du Congo et l'Adamaoua. Une fois au Cameroun ils vont migrer vers leur lieu d'installation actuel après de nombreuses ramifications. Dès leur installation à Nkolandom, ces peuples *Ndong* vont s'organiser en village, une organisation qui plus tard va donner naissance à la chefferie traditionnelle du village Nkolandom.

## **B- L'organisation des populations de Nkolandom pendant la période précoloniale.**

Avant d'aborder la question de cette naissance, il est capital de faire un bref flash-back historique sur l'organisation des populations de la zone forestière du Sud-Cameroun pendant la période précoloniale ; l'analyse des rapports entre

<sup>19</sup> Entretien avec J., Fame Ndongo, 66 ans, chef de village Nkolandom, nkolandom le 17 août 2015.

<sup>20</sup> B. Mebenda, "Monographie historique et caractère trans-ethnique ", p.27.

<sup>21</sup> Epaisse forêt équatoriale située à trois kilomètres de Nkolandom, zone d'implantation définitive des Ndong.

<sup>22</sup> Entretien avec S.Ndongo Ebendeng, 67 ans, représentant du chef de village de Nkolandom ; Nkolandom le 07 août 2015.

autorité traditionnelle et le pouvoir colonial où un accent particulier sera mis sur la dénaturation du rôle des gardiens de la tradition par les colons.

### **1- L'organisation politique des *Ndong* avant la colonisation**

Contrairement à l'opinion européocentriste selon laquelle l'Afrique était un continent sans histoire, les *Ekan* en général et les *Ndong Ovouk* en particulier, l'un des peuples les plus anciens du Sud-Cameroun, connaissent depuis toujours, une structure politique développée sur la base de leurs spécificités. Ce pouvoir est entre les mains des institutions traditionnelles dont le rôle est complémentaire pour la gouvernance de la communauté.

En effet, les *Ndong*, bien que faisant partie des sociétés dites égalitaires, ont longtemps expérimenté une vie politique traditionnelle. Ainsi, le pouvoir politique traditionnel chez les *Ndong* était détenu par les aînés connus sur le nom de *Mintol*. Il s'agissait en fait d'une société gérontocratique fondée sur le droit d'ainesse où chaque patriarche exerçait son autorité au niveau de sa famille. En cas de menace sur le clan, les *Mintol* conféraient des pouvoirs spéciaux à un stratège initié à l'art de la guerre. Mais ces pouvoirs étaient limités dans le temps et les bénéficiaires ne pouvaient les utiliser que pendant la période des menaces. Une fois celles-ci écartées, chaque chef de clan reprenait son indépendance et la vie suivait son cours normal.

Les *Ndong Ovouk* vivaient dans une démocratie totale en petits groupes disséminés dans la vaste forêt équatoriale. Ils se distinguaient des autres groupes par un esprit égalitariste très poussé, ce qui était à l'origine de l'absence totale de soumission vis à vis d'une autorité extra familiale. Ceci s'explique par le fait que le respect des aînés occupait une place cardinale dans cette société et que le chef chez les *Ndong* était celui dont le groupe avait la plus grande estime. Cette organisation politique très libérale étonna les premiers missionnaires et les administrateurs coloniaux.

Fidèle à une logique de préjugés qui consistait à désigner les sociétés africaines avec des qualificatifs dévalorisants qui taxaient l'univers Fang-Béti-Bulu "d'acéphale". Des conceptions qui ne s'adaptent pas avec la réalité, car les sociétés *Ekang* avaient depuis longtemps expérimenté une organisation politique traditionnelle spécifique. Il convient toutefois de mentionner que cette organisation politique influençait aussi la vie sociale de ces peuples.

## **2- L'organisation sociale des *Ndong* précoloniaux**

Bien avant leur installation à Nkolandom, l'organisation de la société *Ndong Ovouk* est à l'image de leurs voisins Bantu de la zone forestière. Il s'agit en effet d'une société égalitaire qui connaissait déjà une hiérarchie structurée. Loin d'être acéphale ou encore anarchique, cette société s'appuyait sur un ensemble de valeurs et considérations, pour une meilleure régulation du groupe.

### **a- Le système de parenté**

L'unité de base de la société *Ndong* comme chez tous les Bulu est la famille, considérée comme socle de la vie dans le groupe et autour duquel se constitue le système de parenté. Outre la famille restreinte, ce système de parenté s'est progressivement ouvert au lignage, au sous clan et au clan se réclamant d'un même ancêtre.

Chez les *Ndong*, le système de parenté était patrilinéaire. Autrefois, les enfants appartenaient au clan du père après que ce dernier se soit acquitté de la dot qui n'était qu'un symbole<sup>23</sup>. C'est elle qui légitimait la relation et donnait à l'époux, le droit sur sa progéniture. Mais avec le temps, les *Ndong* de Nkolandom, sans toutefois rejeter la dot, se sont progressivement éloignés de cette conception, car, l'on y rencontrait déjà des familles matrilineaires. Bien que la notion de généalogie ne soit ancrée dans les mœurs chez eux, l'on note néanmoins que le système de parenté des *Ndong* se résout dans la connaissance

<sup>23</sup> P.Laburthe-Tolra, *Les seigneurs de la forêt*, p.252.

des liens fondamentaux basés sur la consanguinité, l'affinité, les relations de filiation entre autres.

En effet, cela est le résultat du contact poussé avec les autres groupes bantu. Désormais, la parenté s'étendait déjà aux différentes familles des environs avec lesquels ils affirment avoir des liens ancestraux. C'est le cas avec les Biwandi, un clan ngumba du département de l'Océan, Ndog Béa dans le Nyong et Kelle, les Ndongé dans le Mbam et Kim entre autres. Ce système de clan assure dès lors la cohésion sociale et oriente les relations de mariage ainsi que les jumelages parentaux avec les Bantu<sup>24</sup>.

En outre, nous avons le système de parenté avunculaire, c'est-à-dire la relation qui lie le fils ou *monekal*<sup>25</sup> à son oncle maternel. Il s'agissait d'une sorte de relation asymétrique. La plupart des propos de l'oncle maternel tendaient à se moquer du *monekal*. En dehors de cette moquerie, il bénéficiait d'une grande affection que lui témoignait constamment son oncle à travers certains droits.

### **b- Les systèmes d'éducation chez les Ndong Ovouk**

Entre la naissance et l'entrée dans le monde des adultes, le jeune *ndong* parcourait différentes étapes du développement de sa personnalité, de son insertion sociale par des rites et une éducation qu'il recevait auprès de ses parents et des différents groupes d'âge de la société. Consciente que l'éducation commence dans le fœtus, la femme qui était enceinte devait se soumettre à des règles, à des prescriptions et à des interdits surtout élémentaires : "*mbouboum te di odidi*", c'est-à-dire, la femme enceinte ne mange pas n'importe quoi, le serpent par exemple parce qu'il rampe. Quant à l'homme, il devait protéger son épouse et se soumettre à ses caprices<sup>26</sup>.

<sup>24</sup> Entretien avec Atou'ou Bisso, 63 ans, instituteur de l'enseignement technique retraitée, Nkolandom le 10 juillet 2015

<sup>25</sup> L'enfant de la fille dans le village de celle-ci

<sup>26</sup> Entretien avec P. Ndjalla, 61 ans, notable de la chefferie de Nkolandom, Nkolandom le 10 juillet 2015.

En outre, la mère de la jeune fille orientait son éducation vers deux aspects fondamentaux de la vie des femmes : la maternité et la vie efficiente au foyer. Pour ce faire, elle contrôlait quotidiennement et corrigeait tout ce qui n'était pas conforme aux normes de féminité. Elle inculquait très tôt à sa fille le sens du foyer et une stabilité domestique active. Quant au garçon, le père la relève de son éducation à l'âge de 7 à 10 ans<sup>27</sup>. Il l'initiait par l'exemple qui développait chez lui l'esprit d'initiative, l'amour du travail, l'ingéniosité, la bravoure, la vivacité et la formation guerrière.

Malgré le caractère égalitaire de cette société, les *Ndong Ovouk* accordaient une grande importance aux personnes âgées de par leur sagesse et expérience de la vie. Ils agissaient en pédagogues avec pour mission, d'assurer l'éducation perçue comme "L'action exercée par des générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mures pour la vie sociale" selon Emile Durkheim<sup>28</sup>. Cette éducation qui est traditionnelle se résume aux rites d'initiation et autres apprentissages reconnus nécessaires. Dès la naissance, les personnes âgées encadraient l'enfant avec beaucoup d'attention afin de l'intégrer progressivement dans la caste ou la profession à laquelle il doit appartenir. Ces initiations sont multiples et variées et concernent à titre d'exemple la chasse, la cueillette, la construction des habitations, les pratiques médicinales. Mais ce rôle de pédagogue des anciens a été altéré dans la mesure où les enfants ont commencé à s'ouvrir de plus en plus à la civilisation occidentale, ce qui pose le problème de rupture de la pérennité culturelle<sup>29</sup>.

---

<sup>27</sup> Entretien avec F., Ela Ndongo, 57 ans, notable à la chefferie de Nkolandom, Nkolandom le 22 juillet 2015.

<sup>28</sup> E. Durkheim, *Education et Sociologie*, Paris, PUF, 1968, p.8.

<sup>29</sup> R. Mballa Owona, " Origine sociale et éducation au Sud Cameroun", Thèse de doctorat d'Etat en Sciences de l'éducation, Université de Paris, 1985 cité par S M Edima, "Scolarisation et mutations socioéconomique dans les cantons Bulu de l'ancienne subdivision d'Ebolowa, 1894-2000", p.22.

### 3- La vie économique et culturelle

Tout comme la vie politique et sociale, les dimensions économiques et culturelles des *Ndong Ovouk* de Nkolandom sont aussi multiple et variée.

#### a- Les activités économiques

L'agriculture, qui est une activité de production, a été d'une importance capitale dans le processus sédentarisation des *Ndong Ovouk* à Nkolandom. La culture des produits vivriers constituait alors leur préoccupation majeure au regard de la fertilité des sols de ce village comme nous le révèle la tradition orale<sup>30</sup>. Selon la même source, les *Ndong Ovouk* avaient une variété des produits agricoles dont certains auraient été introduit au contact d'autres peuples. C'est ainsi qu'ils cultivaient le concombre, les arachides, le macabo, le manioc, le maïs entre autres. A cette agriculture s'ajoute l'élevage domestique composé essentiellement du petit bétail (chèvres, moutons, chiens, chats) et de la volaille. Ces produits de l'élevage étaient destinés à la consommation familiale, au paiement de la dot, aux sacrifices et aux festivités religieuses et ou matrimoniales. Avoir un important cheptel était synonyme de richesse et de notabilité chez les *Ndong Ovouk*. Si l'agriculture et l'élevage permettaient aux *Ndong* de se ravitailler en aliments, la chasse complétait ces besoins.

En effet, les *Ndong Ovouk* de Nkolandom étaient d'excellents chasseurs, ce qui justifie d'ailleurs leur attachement et installation dans la forêt de Bilik, avant de se voir intimer l'ordre par l'autorité coloniale de sortir de brousses, et de s'installer en bordure des pistes carrossables. Ils menaient des randonnées de chasse en saison de fructification des arbres et durant la saison des pluies<sup>31</sup>. Plusieurs techniques étaient utilisées pendant les parties de chasse à savoir, le piégeage, la chasse à courre, la chasse à l'arbalète, la chasse au fusil, à l'arc, au filet... Ces produits étaient soit consommés, soit destinés aux échanges.

<sup>30</sup>Entretien avec P. Ndjalla , 61 ans, notable de la chefferie de Nkolandom, Nkolandom le 10 juillet 2015.

<sup>31</sup> Entretien avec P., Obam Obam, 65 ans, chasseur, Nkolandom le 27 juin 2015.

Les échanges chez les *Ndong Ovouk* précoloniaux comprenaient deux variantes. La première consistait au troc entre les biens de consommation (produits de chasse, de pêche et agricole) contre les produits issus de la métallurgie du fer, de la sculpture, de la vannerie, du tissage, de la céramique. Ce type de troc obéissait à des motifs d'ordre utilitaire. La seconde variante consistait en l'échange des biens de consommation uniquement. C'est ainsi qu'on échangeait des produits agricoles (manioc, arachides, bananes, plantains) contre les produits de pêche, de chasse et de cueillette. Cette gamme d'échange était fréquente au sein des familles et des villages voisins<sup>32</sup>.

### **b- L'organisation culturelle des Ndong Ovouk**

La vie culturelle chez les *Ndong* se résume en la religion, la pharmacopée traditionnelle, la musique, la médecine traditionnelle. .

Sur le plan religieux, contrairement à une certaine opinion qui a laissé croire que les *Ekang* étaient polythéistes ou encore animistes, la réalité fait état de ce que ceux-ci croient, en un Dieu suprême qu'ils appellent *Nzaméyo mebee me nkpwaevo*<sup>33</sup>. Ils croyaient aussi aux idoles qui étaient d'après eux des dieux pourvoyeurs des biens et bénédictions. Ces idoles étaient constituées d'ossements humains, des crânes des ancêtres. Chaque hameau en disposait. Ils croyaient également à la puissance des morts.

La croyance au monde visible s'appuyait sur les totems. Certains individus ou familles avaient comme totem soit un animal (panthère, serpent ciment), soit une plante magique dont le rôle<sup>34</sup> était de conjurer les attaques des sorciers, de protéger les biens de la famille et de les rendre prospères. Comme on peut le constater, les relations que les *Ndong* entretenaient avec les totems

---

<sup>32</sup> Entretien avec M. Meye, 71 ans, artisan, Nkolandom le 05 août 2015

<sup>33</sup> Entretien avec J., Fame Ndongo, chef du village Nkolandom, Nkolandom le 15 juin 2015. Voir aussi SM., Edima, "Scolarisation et mutations socioéconomique" p.21.

<sup>34</sup>B. Mebenda, "Monographie historique et caractère trans-ethnique ", p.63.

n'étaient pas pour des fins maléfiques. L'espoir suprême du *Ndong* en se servant de ces forces, en les domestiquant, était de prospérer dans la vie, car, les forces du monde visible étaient au service de ceux qui savaient les diriger. Ainsi, les activités comme la chasse, la guerre la pêche, la lutte faisait l'objet des fétiches de protection, d'invisibilité ou de puissance<sup>35</sup>.

L'autre aspect de la culture immatérielle des *Ndong* de Nkolandom est la musique. Les danses permettaient de donner vie aux symboles en leur octroyant un sens cosmique. Réputés excellents chanteurs, les *Ndong* font de la musique folklorique, agrémentée par une danse caractérisée par le crépitement de pieds des acteurs. Ces rythmes représentaient une forme de tradition orale fondamentale pour la tradition africaine. On utilisait des instruments à corde comme le *Mvet*<sup>36</sup>, le tambour, le tam-tam, les balafons, les castagnettes entre autre. Dans l'ensemble, on distinguait parmi les danses l'Ozila, l'Enyengue, l'Elongo...ces danses s'exécutaient dans les circonstances heureuses (les naissances, les fêtes, les mariages) et les événements malheureux tels les deuils. Mais avec le temps, cette musique s'est adaptée progressivement au principe du brassage culturel tout en gardant la fibre originale.

Pour ce qui est de la médecine traditionnelle, c'est un domaine dans lequel les *Ndong Ovouk* avaient une grande réputation malgré l'avènement de nouvelles maladies nées du brassage avec les autres peuples. S'appuyant sur des plantes naturelles et autres produits de la pharmacopée, les *Ndong* parvenaient à développer eux-mêmes leur propre médecine qui faisait écho favorable même au-delà de leur communauté<sup>37</sup>. C'est donc tout naturellement que leurs hameaux

---

<sup>35</sup>M. Bertaut, *Le droit coutumier*, p.60.

<sup>36</sup> Le *Mvet* est un instrument de musique traditionnel du peuple *ekang*

<sup>37</sup> La médecine traditionnelle des *Ndong* était réputée efficace. C'est ce qui justifiait la ruée d'autres populations à la recherche des solutions à leurs problèmes de santé.

étaient devenus de lieux de convergence des populations de divers horizons à la recherche de solutions à leurs problèmes sanitaires<sup>38</sup>.

Eu égard à cette organisation somme toute traditionnelle, les *Ndong Ovouk* de Nkolandom constituaient encore un peuple caractérisé par son mode de vie traditionnel. Ainsi, le colonisateur n'arriva donc pas à comprendre la structure du pouvoir dans l'ère culturelle *ekang*. Cette incompréhension l'amena à la déconstruire pour imposer un nouvel ordre. Car, pour lui, l'absence d'une autorité centralisatrice du pouvoir correspond à l'absence d'une instance politique, d'où la création de la chefferie traditionnelle de Nkolandom.

## **II-LA CREATION DE LA CHEFFERIE DE NKOLANDOM**

Ayant mis en cause l'organisation traditionnelle des peuples *ekang* en général et des *Ndong Ovouk* en particulier, l'administration coloniale s'est résolue de mettre sur pied des chefferies traditionnelles de premier, de deuxième et de troisième degrés. La création de celle de Nkolandom qui est de troisième degré ne sera possible qu'après destruction du pouvoir traditionnel d'antan.

### **A- Le démantèlement du pouvoir traditionnel**

Pour imposer son autorité en zone *ekang*, l'autorité coloniale française parvint à déstabiliser l'ordre politique d'antan pour procéder à la désignation des chefs à leur solde. Ceux-ci seront d'abord rejetés par les populations qui par la suite furent contraintes de les accepter.

#### **1- L'instrumentalisation des chefs traditionnels**

Avec l'installation de l'administration coloniale allemande, les détenteurs du pouvoir traditionnel virent leurs fonctions dénaturées. Ceux-ci ramenés désormais à la simple terminologie *Oberhautplingen*<sup>39</sup> connurent cependant des fortunes

<sup>38</sup> Entretien avec P., Obam Obam, 65 ans, chasseur, Nkolandom le 27 juin 2015.

<sup>39</sup> Mot pour désigner le simple chef en allemand

diverses tant durant le protectorat allemand que sous la double occupation française et britannique selon qu'ils appartenait à des sociétés centralisées ou décentralisées<sup>40</sup>.

En effet, le premier colonisateur allemand avait compris entre 1884 et 1916 qu'il ne pouvait mener à bien son œuvre coloniale sans le soutien des détenteurs de l'autorité traditionnelle. C'est la raison pour laquelle les serviteurs du *Reich*<sup>41</sup> décidèrent de les intégrer dans leur nouvelle administration. Ainsi devenaient-ils de simples instruments au service du colonisateur et s'attelaient à collecter les impôts, d'assurer le ravitaillement en denrées alimentaires, réquisitionner la main d'œuvre entre autres. Ce faisant, ils n'avaient plus des pleins pouvoirs sur leurs populations comme avant, ils perdaient ainsi les privilèges attachés à cette fonction au détriment des petits avantages liés à l'instrumentalisation de leur pouvoir.

Cette instrumentalisation des chefs est plus perceptible par le décret N° 77/245 du 15 Juillet 1977 portant organisation des chefferies traditionnelles<sup>42</sup> adopté par le président de la République d'alors Ahmadou Ahidjo. Ce décret n'a fait que renforcer davantage le rôle d'auxiliaire d'administration des chefs traditionnels. Dans ce texte, il est clairement mentionné qu'en tant qu'auxiliaire de l'administration, les chefs traditionnels sont chargés d'un triple rôle :

- transmettre à la population les directives des autorités administratives et en mesurer l'exécution,
- concourir sous la direction des autorités compétentes au maintien de l'ordre public et au développement économique, social et culturel de son unité de commandement
- recouvrer les impôts et taxes de l'Etat et des autres collectivités publiques dans les conditions fixées par la réglementation.

---

<sup>40</sup> R.Kpwang K., *La chefferie "traditionnelle" dans les sociétés*, p.28.

<sup>41</sup> Terme allemand qui désigne le gouvernement

<sup>42</sup> *Journal Officiel du Cameroun*, Juillet-Décembre, 1977, tome3, p.1494.

Comme on peut le constater, les chefs supérieurs avaient été assignés à des missions qui ne tenaient compte que des intérêts de l'administration et nullement de la tradition dont ils étaient censés être dépositaires.

## **2- La désignation des chefs et la lente reconnaissance de leur autorité**

La présence du colonisateur amène de nouvelles anxiétés dans la désignation des détenteurs de l'autorité traditionnelle. Ainsi, la désignation des chefs de façon aléatoire devenait la règle. Cette forme d'organisation libérale et démocratique des sociétés de la zone forestière du Sud-Cameroun n'avait pas été appréciée à sa juste valeur par le colonisateur<sup>43</sup>. Celui-ci était plus soucieux d'exploiter économiquement le territoire que de l'organiser pour le bien-être de tous. Dans cette démarche visant à régenter l'organisation politique, l'administration coloniale allemande opta à la désignation de l'autorité locale extra familiale ceci dans le but de disposer des hommes capables de l'aider à maintenir l'ordre dans la société.

Contrairement aux allemands, les français eux vont s'illustrer avec un mode de désignation autre que celui de leurs prédécesseurs. Dans le cadre de leur politique de dégermanisation, c'est-à-dire destruction systématique des vestiges de la culture germanique au Cameroun, les français remplacèrent l'appellation *Oberhautplingen* par celle de "chef indigène"<sup>44</sup>. C'est ainsi qu'ils privilégièrent les jeunes qui avaient déjà eu à côtoyer les blancs. Dans la plupart des cas, il s'agissait des anciens domestiques et anciens porteurs. On vit ainsi des jeunes de moins de vingt ans nommés chefs appelés à commander leurs géniteurs.

Malgré l'instrumentalisation dont ils étaient l'objet, les chefs réussirent à s'adapter à la nouvelle donne imposée par le pouvoir colonial. En effet, Bonne Carrère, le successeur de Marchand s'écarta de la ligne politique qui consistait à

---

<sup>43</sup> *Journal Officiel du Cameroun* Juillet-Décembre 1977, tome3, p.1494

<sup>44</sup> *Ibid*

caporaliser les chefs. Parmi les faits marquants de son commissariat au Cameroun, il y a :

- l'arrêté du 04 février 1933 fixant le statut des chefs indigènes. Ce texte était le premier à reconnaître la grandeur des fonctions du chef depuis l'installation de l'administration française en 1916<sup>45</sup>. On peut toutefois regretter le fait que ce texte fit tout simplement du chef un pensionné de l'administration coloniale c'est-à-dire qu'il était assimilé à un simple fonctionnaire de service.
- les prescriptions d'un certain nombre d'égards à l'endroit des chefs traditionnels. C'est ainsi que Bonne Carrère demanda aux administrateurs français sur le terrain de ne pas adresser des reproches publics aux chefs, ni de leur infliger des sanctions disciplinaires<sup>46</sup>.
- La mise à la disposition des chefs, de tenues d'apparat pour les distinguer des autres populations du territoire<sup>47</sup>. Ces habits faisaient ressortir la différence entre les chefs de cantons, de groupements et de villages.

Comme nous le constatons, le commissariat du gouverneur Bonne Carrère, bien qu'il fut très court a marqué le début de la réhabilitation des détenteurs de l'autorité traditionnelle. Il est aussi important de noter que les chefs, sans exception restaient toujours de simples auxiliaires de l'administration. Cependant, la voie facile choisie par l'administration française en procédant à des désignations à l'emporte pièces a abouti à une prise d'autorité généralisée dans le commandement indigène du Sud-Cameroun. Face à cette situation, l'administration coloniale

---

<sup>45</sup> R.Kpwang K., "Pouvoir traditionnel et notion de chefferie au Cameroun : de la période précoloniale à l'ère de la mondialisation", in *La chefferie "traditionnelle" dans les sociétés*, p.56.

<sup>46</sup> Ibid.

<sup>47</sup> Les Lamibé du Nord-Cameroun n'étaient pas concernés, car ils avaient déjà une tenue vestimentaire traditionnelle les distinguant de leurs sujets. De même, les Fo de l'Ouest –Cameroun n'étaient eux non plus concernés. Cette décision ne concernait que les chefs administratifs de la grande zone forestière du Sud-Cameroun investis par le colonisateur.

française va procéder en 1944 à une réforme de commandement indigène dans les régions administratives du Ntem et de Kribi<sup>48</sup>.

Eu égard à ce qui précède, on se rend compte que les chefs traditionnels de la zone forestière, au-delà de leur lente reconnaissance par l'autorité coloniale demeurèrent tout de même leurs auxiliaires. Vu cette nécessité de se rapprocher davantage de la population de Nkolandom, l'administration coloniale française procéda en 1917, à la création des deux chefferies du village Nkolandom concomitamment avec la création même de l'actuel site de Nkolandom.

## **B- La création du village Nkolandom et la reconnaissance de ses deux chefferies traditionnelles par l'administration française**

Depuis l'époque allemande, les populations de l'actuel village Nkolandom vivaient sous l'autorité de deux hameaux dans la forêt Bilik, celui de Nkolandom I et Nkolandom II. Ces hameaux vont se constituer en village dès la sortie de forêt suivie de la création de l'actuel village de Nkolandom. Il importe donc de remonter l'historique de ces chefferies ainsi que leur nouvelle configuration.

### **1- Historique des chefferies de Nkolandom**

Comme sus-mentionné, les populations de Nkolandom avant leur installation sur le site actuel sont dans cette immense forêt de Bilik, elles étaient regroupés en deux hameaux dénommés Nkolandom I et Nkolandom II<sup>49</sup>. Mais pendant leurs migrations, ce peuple était jadis uni. Ainsi, pour mieux élucider cet historique, quelques questions méritent d'être posées : pourquoi la division des *Ndong Ovouk* en deux hameaux à Bilik ? Pourquoi se sont-ils installés dans l'actuel Nkolandom où ces deux hameaux seront érigés en chefferies par les français ?

---

<sup>48</sup> R.Kpwang K., "Les Bulu de la Subdivision de Kribi face aux méthodes musclées des chefs de groupements Bulu-centre (Ebemvok) et Bulu-sud (Zingui) 1920-1944", in *La chefferie "traditionnelle" dans les sociétés*, p.139.

<sup>49</sup> Archives Chefferie de Nkolandom (ACN), "Historique de la chefferie".

Selon la tradition orale, l'ancêtre des *Ndong Ovouk* du nom de Ngo'o Mbo avait deux épouses qui lui donnèrent quatre garçons (Essiane Ngo'o, Nyate Ngo'o, Ango Ngo'o et Tene Ngo'o). Très tôt, les problèmes de la polygamie créèrent un antagonisme chez ces garçons. Ce climat délétère poussa donc Essiane Ngo'o et Nyate Ngo'o, deux frères utérins, à se retirer des autres pour créer leur hameau dans la forêt de Bilik non loin du site originel. Cette scission marqua alors le début du bicéphalisme au sein de la grande famille *Ndong Ovouk*<sup>50</sup>. Mais, avec l'arrivée des français en 1916, leur séjour dans cette forêt ne sera pas très apprécié. Afin de mieux sédentariser les peuples et surtout mieux les administrer, l'administration coloniale française intima l'ordre à tous les peuples rétractés en forêts, de s'installer en bordure de pistes carrossables ceci dans un bref délai. En réponse à cet appel, les *Ndong Ovouk* vont s'exécuter. Ainsi, en 1917, ils vont partir de Bilik pour créer le village Nkolandom qui sera leur site définitif.

L'installation à Nkolandom de la progéniture de l'ancêtre Ngo'o Mbo ne va pas pour autant sonner la fin des antagonismes. C'est ainsi que l'on assista à la transposition de la division de Bilik, laquelle entraîna la scission du village en deux : Nkolandom I et Nkolandom II. Cette forme sera reconnue par l'administration française qui va y ériger deux chefferies. En fait cette situation arrangeait bien cette administration, car cela leur permettait de mieux asseoir leur politique de "diviser pour mieux régner". Une autre façon de fragiliser ou d'amoindrir toute éventuelle opposition.

## **2- La nouvelle configuration de la chefferie de Nkolandom**

En 1917, les français lancèrent le premier processus du "commandement indigène". Les subdivisions du Sud-Cameroun, où la crise de l'autorité indigène était accentuée furent les plus concernées.

Dans les subdivisions de Kribi, Ebolowa et Sangmélima, les Commandements indigènes furent divisés en régions et en villages. Ce système

---

<sup>50</sup> Entretien avec J.-C., Ela, 77 ans, notable à la chefferie de Nkolandom, Nkolandom le 20 août 2015.

fut abandonné en 1924, année où l'administration eu recours aux seuls chefs de villages<sup>51</sup>. Selon Daniel Abwa, le chef de village "était le seul échelon conforme en tout point aux réalités coutumières traditionnelles"<sup>52</sup>. Mais, l'administration coloniale française avait compris que le pouvoir des chefs traditionnels était très proche des valeurs ancestrales des populations qu'il avait la charge de commander. C'est ainsi qu'on retourna au système des seuls chefs de région en 1926<sup>53</sup>. En 1930, les autorités coloniales procédèrent une fois de plus à la réorganisation de ces unités qu'elles appelaient tantôt "chefferies traditionnelles", tantôt "commandement indigène".

Ainsi, la réforme de 1930 créa au sein des clans et des tribus du Sud Cameroun une hiérarchisation à trois degrés : le canton ou chefferie de 1<sup>er</sup> degré, le groupement ou chefferie de 2<sup>ème</sup> degré et le village ou chefferie de 3<sup>ème</sup> degré. C'est dans cette logique que furent créés à Nkolandom deux chefferies de 3<sup>ème</sup> degré à savoir : la chefferie traditionnelle de Nkolandom I et la chefferie traditionnelle de Nkolandom II.

L'étude de la naissance du village Nkolandom et de ses chefferies nous replonge dans l'histoire des peuples *Ndong* en général et des *Ndong ovouk* en particulier. Bien que longue et jalonnée de plusieurs étapes, cette migration va s'achever à Nkolandom, site actuel d'occupation définitive de ce peuple dans le Sud Cameroun. Ainsi, dès leur implantation, les *Ndong Ovouk* vont organiser leur territoire qui connaîtra dans le temps, une évolution aussi bien politique, économique, sociale que culturelle.

---

<sup>51</sup> R.Kpwang K., "Les Bulu de la Subdivision de Kribi", in *La chefferie "traditionnelle" dans les sociétés*, p.140.

<sup>52</sup> A. Abwa, "Commandement européen, commandement indigène au Cameroun sous l'administration française de 1916-1960" tome I, thèse de Doctorat d'Etat ès lettres, Université de Yaoundé I, 1994, p.354.

<sup>53</sup> ANY, APA 12348, Circonscription d'Ebolowa, rapports trimestriels 1918-1926.

## **CHAPITRE 3:**

### **EVOLUTION DE LA CHEFFERIE DE NKOLANDOM SUR LE PLAN POLITIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIAL**

Après la création du village Nkolandom et de sa chefferie, le colonisateur français va comme dans toute la zone forestière, structurer cette chefferie selon les différentes catégories des chefferies traditionnelles en vigueur au Cameroun depuis les années 1930<sup>1</sup>. Celle du village Nkolandom qui appartient à la catégorie de premier degré ne va pas rester statique, mais connaît de profondes mutations de leur mise en place jusqu'à l'ère de la modernisation.

Il est donc question dans ce chapitre de montrer les mutations qu'a connue la chefferie de Nkolandom. Pour mieux appréhender cette question, il est nécessaire pour nous de présenter l'évolution politico administrative ainsi que l'évolution sociale et économique de la chefferie de Nkolandom.

#### **I- EVOLUTION POLITICO-ADMINISTRATIVE DE LA CHEFFERIE DE NKOLANDOM**

Dès la création du village Nkolandom et de ses deux chefferies de départ, ce village a connu une série de mutations dans le temps et dans l'espace. Celles-ci impliquent aussi bien le politico administratif, l'économique que le socioculturel.

##### **A- L'évolution politique**

La politique dans la chefferie de Nkolandom s'est faite par le biais de cinq différents partis politiques successifs.

---

<sup>1</sup> En 1930, l'administration coloniale française hiérarchisent les chefferies traditionnelles en zone forestière en trois catégories que sont les chefferies de premier degré, les chefferies de deuxième degré et les chefferies de troisième degré.

## 1- Les différents partis politiques à Nkolandom avant l'ère du multipartisme.

Depuis sa création jusqu'à nos jours, le village Nkolandom et par ricochet sa chefferie ont connu plusieurs mouvements à caractère politique. L'activisme politique de ses populations s'est suivi dans le temps selon un ordre chronologique bien précis. L'on a entre autres:

a- *l'Efulanmeyong*<sup>2</sup> (1948-1962) rassemblement des tribus *Ekang* connu en Français sous l'appellation d'Union Tribale N'tem - Kribi (UTNK)<sup>3</sup>. Cette union tribale rassemblait tous les *Ekang* du Sud Cameroun avec à leur tête Daniel Awong Ango. D'après Kpwang K. Robert<sup>4</sup>, la naissance de cette association était l'aboutissement d'un long processus de contestation et de rejet de l'autorité des chefs supérieurs, une hiérarchie extra familiale imposée par les colons allemands et français.

b- l'Union Camerounaise (UC). Après *l'Efulanmeyong*, la chefferie a connu l'UC à partir de 1962, jusqu'à 1966. Comme tout parti politique, l'UC comptait ses militants sur toute l'étendue du territoire national y compris à Nkolandom où il a régné en solitaire, car, n'avait pas d'adversaires politiques.

c- Après l'UC, la chefferie a également connu l'UNC (Union Nationale Camerounaise) du président Amadou Ahidjo, alors président de la République du Cameroun. L'avènement de l'UNC à Nkolandom à partir de 1966 remonte avec l'application du monopartisme dans l'étendue du territoire national, et par

---

<sup>2</sup> *Efulanmeyong* était une union des associations claniques du grand ensemble *ekang* (fang-beti-boulou) des régions administratives du N'tem et de Kribi Les anciennes régions administratives du N'tem et de Kribi forment l'actuelle Région du Sud. Si la région de Kribi, actuelle département de l'Océan, n'a pas subi de modification, la région du N'tem par contre a éclaté depuis en donnant naissance aux départements du Dja et Lobo (chef-lieu Sangmélima), de la Vallée du Ntem chef-lieu Ambam), et de la Mvila (chef-lieu Ebolowa).

<sup>3</sup> R. Kpwang. k., " *La résistance des ekang du sud –Cameroun face aux chefs imposés par l'administration coloniale Française et l'avènement des "présidents claniques à la création de l'efulanmeyong"*, in R. Kpwang. K, *Chefferies traditionnelles*, p 243.

<sup>4</sup> R. Kpwang. k., "La résistance des *ekang* du sud –Cameroun face aux chefs imposés par l'administration coloniale Française et l'avènement des "Présidents claniques à la création de *l'efulanmeyong*", in R. Kpwang. K, *Chefferies traditionnelles*, p

conséquent la chefferie de Nkolandom sera incorporé dans cette dynamique politique nationale.

d- Le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC) le 24 mars 1985. La création d'un nouveau parti politique au Cameroun, à savoir le RDPC, est précédée par l'arrivée au pouvoir de Paul Biya le 06 novembre 1982. Encore sous régime du monopartisme, le Cameroun, et en partant le village Nkolandom restera sous la prédominance politique du RDPC jusqu'à l'avènement du multipartisme en 1990.

## **2- Nkolandom et l'avènement du multipartisme**

Après la conférence de la Baule convoqué par le président français François Mitterrand en juin 1990, le Cameroun va adopter le multipartisme comme régime politique. Dès lors, la chefferie de Nkolandom connaît l'avènement de plusieurs formations politiques. Parmi ces formations politiques, en plus du RDPC, on a la Nationale, parti politique fondé par Abel Eyinga qui avait pour leader à Nkolandom Mme Minko Mi zo'o.<sup>5</sup> Ce parti d'opposition va s'imposer très fortement dans la chefferie de Nkolandom au point de devenir la principale menace pour le parti au pouvoir dans toute la chefferie.

Cependant, le parti "Nationale"<sup>6</sup> est affaibli à partir de 1999 avec l'arrivée à la tête de ladite chefferie du nouveau chef en la personne de Jaques Fame Ndongo. Celui-ci, militant du RDPC, va contribuer à la restructuration de la carte politique de la chefferie de Nkolandom. Cette restructuration passera par la création des organes de base du parti au pouvoir dans sa chefferie. On peut noter la création des cellules politiques actives, par la suite la création des comités de base. Et plus tard, Nkolandom est érigé en sous-section du RDPC. Toutes ces réformes politiques ne vont que contribuer à la fragilisation de

<sup>5</sup> Entretien avec J.F Ndongo, 66ans, chef du village Nkolandom, Nkolandom le 11 juillet 2015.

<sup>6</sup> La Nationale est un parti politique d'opposition mis sur pied par Abel Eyinga afin de contrecarrer l'hégémonie politique du RDPC.

l'opposition dans la chefferie entière. Ainsi en 2010, la Nationale se sentit contraint de rallier le RDPC. Depuis 2010, le RDPC reste le seul parti politique actif à Nkolandom.

De ce qui précède, nous constatons que la vie politique dans la chefferie de Nkolandom débute en 1958 avec *l'Efoulanmeyong*. Durant toute cette période, la vie politique de la chefferie de Nkolandom a suivi le rythme de l'évolution politique du Cameroun. Dans la même dynamique, la chefferie de Nkolandom a aussi connu une évolution administrative non négligeable qui est un gage pour son développement.

## **B- L'évolution administrative**

La chefferie de Nkolandom a connu une évolution administrative exceptionnelle. Celle-ci s'est opérée au niveau de la succession des chefs depuis la période des deux chefferies, jusqu'à la réunification de celles-ci en 1999.

### **1- Des chefferies à la chefferie**

La chefferie de troisième degré de Nkolandom est issue de l'ancienne chefferie supérieure de Mamezam. Après de multiples écartements, on obtiendra des nombreuses chefferies de groupement dont celle d'Ebomam à laquelle appartenaient les deux chefferies des villages Nkolandom I et Nkolandom II.

#### **a- Nkolandom: une chefferie du groupement Mamezam**

Selon les sources orales recueillies sur place, la chefferie de Nkolandom a été divisée à cause des problèmes de polygamie entre les enfants de l'ancêtre Ngo'o Mbo. Cependant, Il faut noter d'entrée de jeu que l'exercice du pouvoir dans la chefferie de Nkolandom proviendrait de la dynastie Bulu-Fang, aujourd'hui nommée groupement d'Ebomam. D'après l'article 3 du décret 1977-

245 du 15 juillet 1977 portant organisation des chefferies traditionnelles, la chefferie de troisième degré de Nkolandom fut rattachée à la chefferie de deuxième degré d’Ebomam appartenant à la chefferie supérieure de Mamezam avant son éclatement en cinq chefferies de groupement.

On ne saurait parler de cette chefferie de Nkolandom sans faire allusion à la légende successorale de la dynastie du groupement d’Ebomam. Nna Nsangué est d’abord chef de village Mamezam de 1910 à 1930, puis est nommé chef supérieur de la région bulu-fang de 1930 à 1943<sup>7</sup>. Pendant son règne, sa chefferie supérieure éclate en cinq chefferies de groupement à savoir : le groupement Fang-Nord (Ebomam) ; le groupement Fang Sud ; le groupement Enguebanyou ; le groupement Mbilebekon et le groupement Bulu-Est<sup>8</sup>. Lorsque Nna Nsangué décède en 1943, son cousin, Abaté Abessolo lui succède à ce poste au détriment du successeur légitime Abaté Nna, alors très jeune. Ce n’est qu’en 1989 qu’Abaté Nna, déjà mature, accède finalement au trône de son père.

Durant son règne, le groupement Ebomam va subir un éclatement. C’est ainsi que l’on en vient à la création des chefferies de deuxième degré d’Ebomam I et d’Ebomam II. A la mort d’Abaté Nna en 2003, sa fille Abaté Florette Mathilde épouse Wenang lui succède à la tête de la chefferie de deuxième degré d’Ebomam II à laquelle appartient le village Nkolandom, autrefois divisé en deux chefferies de troisième degré distinctes.

### **b- La légende successorale des chefferies de Nkolandom**

Depuis la forêt Bilik jusqu’au site actuel, le village Nkolandom a connu plusieurs chefs aussi bien à Nkolandom I qu’à Nkolandom II. La photo ci-après

---

<sup>7</sup> Entretien avec M. Abaté Florette, 61 ans, chef de groupement Ebomam II, Mamezam le 20 août 2015.

<sup>8</sup> Documents privés d’Abaté Florette Mathilde, chef de groupement Ebomam II.

retrace en filigrane la succession aux trônes dans les deux villages avant la fusion de ces deux chefferies en 1999<sup>9</sup>.

**Photo n°1** : Historique de la chefferie de Nkolandom



Source, cliché R. Obam, Nkolandom le 26 décembre 2015

A l'observation de cette photo qui retrace les successions à la tête des chefferies traditionnelles de Nkolandom, l'on constate qu'au départ, l'on avait qu'une seule chefferie. Mais celle-ci connaîtra une scission en deux de 1897 à 1999. Seulement, la succession à la tête de ces chefferies diffère selon que l'on est dans un village que dans un autre.

En effet, à Nkolandom I, le premier chef fut Moto Akuteyo'o. Ce dernier régna vers 1897 jusqu'en 1902. La chefferie resta entre les mains de sa famille jusqu'en 1965 avec le règne de Pierre Ela Ndongo qui marque la fin du règne de la dynastie Moto Akuteyo'o. En effet, ce dernier démissionna de ses fonctions pour céder la place à un nouveau chef. Du nom d'Azombo Ntsam qui inaugura

<sup>9</sup> Arrêté n°261/AP/L07/BAE/2 do 07 octobre 1999 portant nomination de Jacques Fame Ndongo comme chef de troisième degré du village Nkolandom.

ainsi l'ère du règne des Azombo qui auraient des liens de sang avec la famille Ela Ndongo. La raison principale de cette démission est la lourde charge que portait le patriarche Ela Ndongo qui était à la fois chef de village et chef de famille. Selon la source orale<sup>10</sup>, cette décision était relative aux problèmes familiaux :

Ela Ndongo démissionna de ces fonctions pour aller s'installer dans la forêt de Bilik afin de pouvoir bien s'occuper de ses cacaoyères. Ces plantations lui permettaient donc de subvenir aux besoins d'une si grande famille dont il était le chef. C'est ainsi qu'il jugea judicieux de se débarrasser de cette fonction plutôt contraignante au profit du lignage d'Essiane Ngo'o qui était le frère utérin de Nyatté Ngo'o. Il estima qu'il n'y avait personne qui pouvait lui succéder au sein de sa propre famille, car la seule personne qui pouvait occuper ce poste était son neveu Ndongo Alexis qui, malheureusement était chef de poste agricole à Mari par Bafia. C'est ainsi qu'il céda alors son trône de chef à l'un de ses neveux Azombo Ntsam.

En clair, Essiane Ngo'o et Nyatté Ngo'o étaient des frères utérins. Ainsi, le lignage Azombo Ntsam est rattaché à l'hameau Essiane Ngo'o et le lignage Ela Ndongo est rattaché à l'hameau Nyatté Ngo'o. Azombo Nstama va régner de 1965 à 1980 avant de se faire succéder par son fils Denis Zo'o Azombo. C'est lui qui sera le dernier chef de Nkolandom I avant la réunification des deux chefferies en 1999.

Cependant, la chefferie de Nkolandom II n'a connu que trois chefs de villages qui se sont succédés de 1897 à 1999. C'est ainsi qu'on avait Njalla Si qui régna de 1897 à 1926. Il est succédé par son fils Njalla Ngo'o Bilo'o dont le règne va de 1926 à 1955. Enfin viendra le règne d'Albert Batessi Njalla qui a été chef de ce village de 1956 à 1999.

### **c- La fusion des villages Nkolandom I et Nkolandom II**

Selon la source orale, les populations de Nkolandom ont réalisé que la présence de deux chefferies dans un même village ne servait à rien d'autant plus que la population ne ressentait pas cette division au sein du village. Quand il

---

<sup>10</sup> Entretien avec Ndongo Ebendeng, 67 ans, représentant du chef de village de Nkolandom, Nkolandom le 20 juillet 2015.

fallait trancher certains litiges, toute la population des deux villages se réunissait dans la case à palabre. Et là, l'un des chefs disponible tranchait le problème et cette décision devait être observée par toutes les parties. Bien plus, le souci de plus d'efficacité et d'un plus grand rayonnement de Nkolandom amena les populations des deux Nkolandom à envisager la fusion des deux chefferies. C'est dans cette optique que les conseils de notables des deux villages formèrent une délégation pour adresser ce vœu de fusion des chefferies à l'autorité administrative d'Ebolowa. Après avis favorable de l'autorité administrative, le soin leur sera donné de choisir leur nouveau chef de village.

C'est ainsi que de manière unanime, ces notables adressèrent une demande de proposition à Jacques Fame Ndongo pour solliciter ses services à la tête de cette chefferie, qui lui-même est de la lignée régnante. Après avis favorable de ce dernier, le préfet du département de la Mvila, par arrêté préfectoral, le nomma à ce poste de chef de troisième degré du village Nkolandom<sup>11</sup>. De ce fait, il devint alors le premier chef de la chefferie de Nkolandom de 1999 à nos jours.

## **2- Organisation et fonctionnement de la chefferie de Nkolandom**

Dès son arrivée à la tête de la chefferie de Nkolandom, Jacques Fame Ndongo, le nouveau chef va mettre sur pied un ensemble de stratégies et mesures, pour la gouvernance efficiente du village.

### **a- Les différentes décisions**

Depuis son accession à la chefferie, Jacques Fame Ndongo a signé plusieurs décisions dans sa chefferie. Seulement, quatre d'entre elles nous intéressent dans cette étude.

---

<sup>11</sup> Arrêté n°261/AP/L07/BAE/2 du 07 octobre 1999 portant nomination de Jacques Fame Ndongo comme chef de troisième degré du village Nkolandom.

La première décision est celle n°003/CN du 25 septembre 2000 portant nomination des représentants du chef de troisième degré à la chefferie de Nkolandom. Ainsi, en cas d'empêchement ou d'absence du chef les représentants officiels de ce dernier selon les hameaux sont respectivement :

- Ndongo Ebendeng, représentant du hameau Ango Ngo'o
- Azombo Zo'o, représentant hameau Nkolandom Essiane Ngo'o
- Mintya mi Assoum, représentant Nkolandom Nyatte Ngo'o
- Ndjalla Paulette née Bella Nkoumba, représentante hameau Nkolandom Tene Ngo'o

La deuxième décision est la décision n°001/CN du 1<sup>er</sup> septembre 1999 portant organisation de la chefferie de Nkolandom. D'après cet acte chefal, la chefferie a une nouvelle organisation selon la configuration suivante :

- le chef. Il est le garant du pouvoir traditionnel et représentant de l'autorité administrative dans le village.
- le conseil des notables qui est composé de seize membres. Ils sont chargés d'assister le chef dans l'exercice de ses fonctions, jugent les litiges et soumettent les décisions au chef qui les valide. Ces notables sont choisis dans chacun des huit lignages qui composent le village Nkolandom et par ricochet sa chefferie à raison de deux par lignage. Parmi eux, l'on retrouve obligatoirement cinq élites et onze villageois.
- le conseil de développement économique et social. Il est chargé d'initier des projets sociaux et ceux jugés d'être vecteurs de développement du village.
- la cellule de promotion des activités sportives et culturelles
- le comité d'hygiène et salubrité publiques. Son rôle est d'assurer l'assainissement du village à travers des campagnes de sensibilisation et autres rencontres.
- le comité de réflexion.

Mais, cette décision fut modifiée par celle de 2012<sup>12</sup>. Cette nouvelle décision stipule en son article 4 que la chefferie de Nkolandom dispose de sept organes au lieu de cinq prévus par la précédente. Ainsi, les nouveaux organes créés par cette décision sont: le directoire, le cabinet du chef. L'article 4 bis nouveau donne les pouvoirs aux membres du cabinet, de gérer les affaires en cas d'empêchement du chef. Cet article donne le pouvoir au directoire de coordonner l'ensemble des instances statutaires du village.

La quatrième décision est la décision n°02/00003/011/CN du 1<sup>er</sup> octobre 2012 portant nomination des membres du directoire et du chargé de mission au cabinet du chef. Cette dernière comporte neuf articles ci joints en annexes.

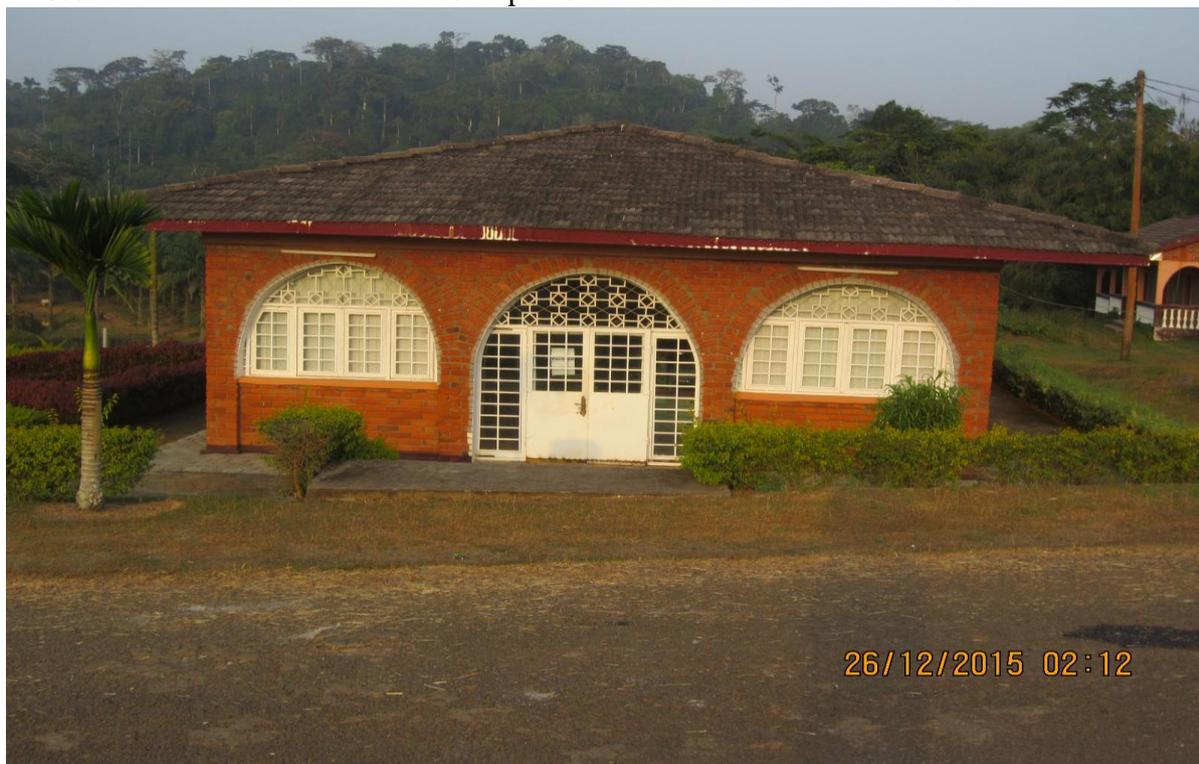
#### **b- La gestion des litiges**

Comme depuis toujours, le chef et son équipe tiennent le tribunal coutumier à la case à palabre du village en présence de la population de tous les hameaux. Les litiges généralement jugés ici sont ceux séculaires a tous les villages à savoir: les problèmes fonciers, de contreventions à la loi, d'adultère, de sorcellerie entre autres. Mais, les affaires les plus courantes dans ce tribunal coutumier de Nkolandom sont généralement ceux liés aux pratiques de sorcellerie ou des litiges fonciers. La photo ci-après tient lieu de case à palabre de la chefferie de Nkolandom.

---

<sup>12</sup> Décision n°12/00002/010/CN du 1<sup>er</sup> octobre 2012 portant réorganisation de la chefferie de Nkolandom.

**Photo n 2** : bâtiment servant de case à palabre de la chefferie de Nkolandom



**Source** : cliche R. Obam, Nkolandom le 26 décembre 2015.

Mais de nos jours, le rôle véritable de cette case à palabre prête à confusion, car, l'on constate que cette case est beaucoup plus mise au service du Centre touristique de Nkolandom. Il se pose alors la nécessité pour la chefferie de se doter de ses propres structures.

Pour ce qui est du premier cas, toute personne reconnue coupable de pratique de sorcellerie est soit traduite devant les juridictions supérieures, soit expulsée purement et simplement du village. Naguère, ces présumés coupables étaient passibles d'une fessée publique devant leurs familles et tout le village. "Cette mesure visait alors à assainir le village et surtout à limiter la recrudescence des phénomènes mystiques"<sup>13</sup>. Mais il convient de signaler que ces pratiques anciennes qui selon la tradition orale ont fait leurs preuves, tendent malheureusement à disparaître de nos jours dans cette chefferie. La mise en quarantaine et le recours à la justice sont les méthodes les plus usuelles.

<sup>13</sup> Entretien avec Oyono L, 58 ans, cultivateur, Nkolandom le 20 juillet 2015.

De ce qui précède, l'on constate que ce village s'est taillé son propre code pénal en fonction des cas et des spécificités locales. Ce dernier n'avait donc pour seul objectif que la régulation efficiente du village ainsi que le maintien de l'ordre et de la paix collective des populations. Même si cette mesure ne s'est pas toujours révélée efficace, elle a tout de même permis le recul de certaines pratiques condamnables.

### **3- Les attributions du chef du village Nkolandom**

Selon l'article 19 du décret de 1977<sup>14</sup>, les chefs de village ont pour rôle de seconder les autorités administratives dans leurs missions d'encadrement des populations. Dans l'article 20, ces chefs sont reconnus comme des auxiliaires de l'administration et sont notamment chargés : de transmettre à la population les directives des autorités administratives et d'en assurer l'exécution; de concourir sous la direction des autorités administratives compétentes, au maintien de l'ordre public et au développement social et culturel de leur unité de commandement; de recouvrer les impôts et taxes de l'Etat et des autres collectivités publiques dans les conditions fixées par la réglementation.

Ces différentes tâches du chef sont ainsi observées dans le village Nkolandom, notamment par les représentants du chef sur l'ordre de celui-ci. En plus de ces attributions dévolues par ce décret présidentiel, l'on constate que le chef de Nkolandom veille aussi au maintien de la paix sociale dans son village aussi bien sur le plan visible que mystique<sup>15</sup>, à la cohésion sociale, à la fraternité sociale des populations.

Depuis son intronisation en 1999, Jacques Fame Ndongu s'est aussi donné pour mission de promouvoir le respect de l'Etat et de l'autorité publique. De ce fait, il transmet la volonté de l'administration à la population qu'il représente lorsque besoin se présente.

---

<sup>14</sup> Décret n° 77/245 du 15 juillet 1977 portant organisation des chefferies traditionnelles.

<sup>15</sup> Entretien avec J.F Ndongu, 66ans, chef du village Nkolandom, Nkolandom le 11 juillet 2015.

Eu égard à ce qui précède, l'on constate très bien que le village Nkolandom et sa chefferie ne sont pas restés statiques dans le temps. Partis au départ avec deux chefferies, l'on a assisté à la fusion de celles-ci selon la volonté même des populations. Dès lors, cette nouvelle chefferie va connaître de nombreuses mutations qui ont influencé son évolution politique et administrative. Avec le temps, ces mutations vont aussi se répercuter sur l'évolution de la société toute entière.

## **I- LE VILLAGE NKOLANDOM : UNE SOCIETE EN MUTATION**

Les populations de Nkolandom autrefois retranchées dans la forêt de Bilik vont à partir de 1917, s'installer au site actuel de leur village. Cette nouvelle installation a été suivie de nombreuses réalisations, visant à améliorer les conditions de vie des populations. Ces améliorations recouvrent aussi bien l'éducatif, la santé, la culture ainsi que l'habitat, bref, tout ce qui promeut le bien être de la population.

### **A- L'évolution des cultures**

Une fois installées en bordure de routes carrossables notamment dans l'actuel site de Nkolandom, les populations de ce village sont entrées en interaction avec d'autres peuples, ce qui à long terme entraîne un brassage aussi bien des mœurs que des cultures. La vie culturelle à Nkolandom s'exprime à travers plusieurs croyances, pratiques et autres attitudes. Nous avons à titre illustratif la religion, l'art culinaire...

#### **1- La vie religieuse à Nkolandom**

Pour ce qui est de la religion, la croyance qui a précédé le christianisme est la croyance en un Dieu unique appelé *Nzaméyo mebee me nkpwaevo (mebee)* dans la contrée. C'est ce vocable que les premiers missionnaires protestants à

l'instar du Pasteur Good Adolphus Clément ont repris pour désigner le Dieu des Chrétiens dans la grande zone forestière<sup>16</sup>.

Si l'Eglise Presbytérienne Camerounaise (EPC) avait longtemps détenu le monopole de la vie religieuse dans le village Nkolandom, celui-ci est brisé avec l'avènement d'autres courants religieux à l'instar de l'Eglise Presbytérienne Camerounaise Orthodoxe (EPCO), l'Eglise Catholique romaine, l'Eglise Adventiste du 7<sup>ème</sup> jour et bien d'autres. Il convient de signaler que, malgré le foisonnement de ces confessions religieuses, les populations anciennes de Nkolandom n'ont jamais ignoré l'unicité divine. Comme souligné plus haut, elles y croyaient bel et bien mais peut être avec des formes d'adoration différentes. De nos jours, cette multiplicité confessionnelle a renforcé le regain de confiance des populations, la crainte et le respect de la divinité, le respect des valeurs morales d'ordre religieux. Les photos ci-après présentent respectivement les temples de l'EPC, EPCO et Catholique romaine du village Nkolandom. Mais, l'EPC est la première chapelle religieuse à conquérir la grande zone forestière du Sud-Cameroun et par ricochet le village Nkolandom.

**Photo n°3** : temple de l'EPC de Nkolandom



**Source** : cliché Obam R., Nkolandom le 26 décembre 2015.

<sup>16</sup> Entretien avec J.Biyita, 68 ans, ancien d'Eglise, Nkolandom le 22 juillet 2015.

**Photos n4** : temples de l'EPCO et Catholique de Nkolandom



**Source** : cliché R. Obam, Nkolandom le 25 décembre 2015

Cependant, si ce foisonnement des Eglises s'est révélé très bénéfique pour le village, il a aussi entraîné de nombreuses divisions dans les familles. En effet, au moment où le village a connu l'invasion d'autres Eglises que l'EPC l'on avait très souvent noté des cas d'intolérance religieuse engendrant ainsi, de nombreuses rancœurs et haines au sein de la population. Pour certains, l'unité du village devait aussi se répercuter à toutes les échelles de la vie locale<sup>17</sup>.

## 2- L'art culinaire

Tout comme la religion, l'art culinaire a aussi connu de mutations dans le village Nkolandom. Autrefois, préparer un repas chez les Ndong de Nkolandom était un art. Le repas réunissait normalement deux éléments : les éléments de base constitués de tubercules (banane plantain, manioc, ignames) et un met d'assaisonnement appelé *Nnam*. Ce *Nnam* était un met varié préparé soit avec des légumes, soit des champignons, soit d'arachide, de viande, de poisson préparés dans des marmites en argile. A cet mets traditionnels s'ajoutait aussi la cuisson des chenilles de variétés diverses et adulées par les populations de la zone forestière. Les condiments et les herbes aromatiques étaient aussi utilisés, les plus rependus étaient le basilic (*Ossim*), la mante gabonaise (*Messep*), le

<sup>17</sup> Entretien avec M., Nyangon, 90 ans, ancienne d'Eglise EPCO, Nkolandom le 12 août 2015.

piment et d'autres épices forestières, le sel. Ces mets généralement préparés au feu de bois constituaient des repas quasi quotidiens les plus consommés à Nkolandom<sup>18</sup>.

Toutefois de nos jours, l'acculturation et l'émancipation des femmes qualifient la consommation des mets locaux d'emblème de la pauvreté. Les tables actuellement sont constituées des mets occidentaux fait d'entrées (aliments légers), de résistance (mets proprement dits) et de sorties (dessert). De plus en plus l'on note le recul de l'utilisation du feu de bois en lieu et place du gaz domestique et du four. Si les techniques de préparation de ces mets traditionnels ont résisté à l'usure de la modernité, elles restent cependant l'apanage des générations adultes, mieux, des personnes du troisième âge. La transmission à la jeune génération s'avère difficile avec l'invasion de nouvelles habitudes alimentaires et culinaires.

## **B- Les mutations sanitaires et éducatives**

Les systèmes éducatifs et sanitaires dans le village de Nkolandom ne sont pas restés statiques, ils ont connu une évolution aussi bien dans le temps que dans l'espace.

### **1- Les améliorations des conditions sanitaires**

Autrefois, les populations de Nkolandom pratiquaient presque souvent de la pharmacopée traditionnelle, à défaut de parcourir de longues distances à la recherche d'un centre. Les plus proches étaient ceux de Ma'amezam situé à 5 kilomètres du village et celui de la mission Chrétienne de Nkoémvon situé lui aussi à 5 kilomètres. Mais aujourd'hui, cette population ne vit plus ce problème, car depuis 2002, le village est doté d'un Centre de Santé Intégré (CSI). Malgré son déficit en personnel soignant à sa création, ce centre de santé a considérablement contribué à la lutte contre les maladies endémiques et

---

<sup>18</sup> S.M Edima, "Scolarisation et mutations socioéconomiques", pp. 72-73.

épidémiques sans oublier ces nombreuses autres maladies courantes qui ont pour vocation de décimer la population.

Bref, ce centre concourt à l'amélioration des conditions de santé de cette population essentiellement agricole. Six années après sa création, c'est-à-dire en 2008, cette structure change de statut et devient Centre Médical de Nkolandom (CMN), nettement supérieur au centre intégré. Sur l'illustration qui suit, l'on aperçoit l'édifice hospitalier, qui depuis douze années, concourt à l'amélioration des conditions de santé des populations de Nkolandom et celles des villages environnants.

**Photo n°5** Centre Médical de Nkolandom



**Source** : cliché Obam R., Nkolandom le 26 décembre 2015

Les populations n'ont plus de problème à accéder aux soins de santé modernes malgré la persistance de l'auto médication et le recours tardif aux soins de santé modernes<sup>19</sup>. La proximité du centre médical permet une couverture optimale des taux des vaccinations infantiles, le suivi des femmes

<sup>19</sup> Entretien avec E.D Meye, 46 ans, Infirmier principal CMN, Nkolandom le 05 avril 2016.

enceintes, des malades et même les campagnes de sensibilisation sur les moyens de lutte et de prévention de nombreuses maladies. D'après l'infirmier chef de cette structure médicale, deux principales méthodes sont mises sur pieds pour rapprocher les populations des soins de santé modernes au détriment de la pharmacopée traditionnelle. La première est la stratégie fixe qui consiste à organiser des campagnes et autres portes ouvertes sur place afin de mieux vendre l'image de la structure. La deuxième est la stratégie porte à porte qui consiste en l'organisation des campagnes de santé en se rendant dans des villages et campagnes. Cette méthode est souvent utilisée lors des campagnes de vaccination entre autre.

## **2- L'évolution du secteur éducatif**

Le système éducatif de Nkolandom a aussi connu une considérable évolution. Selon les sources orales, le village Nkolandom a d'abord connu l'école confessionnelle sous la bannière de la Mission Presbytérienne Américaine (MPA). Une école fut ouverte à Nkolandom I le 17 mai 1956 sous l'impulsion du missionnaire Adolphus Clément Good<sup>20</sup>. Ce sera alors le premier centre de scolarisation des populations riveraines. Le cycle d'apprentissage allait de la maternelle à la classe du cours élémentaires deuxième année. Une fois ce cap franchit, l'élève était appelé à aller achever son cycle primaire à Nkoemvon non loin du village. Ceci dit, la MPA a formé la première élite intellectuelle de Nkolandom et par extension, celle des villages environnants.

Parmi cette élite intellectuelle, plusieurs se sont hissés au plus haut niveau de l'administration camerounaise. Nous avons entre autres Jacques Fame Ndong, Ministre de l'enseignement Supérieur, Alain Mintya, enseignant, Ndong Ebendeng, officier de l'armée à la retraite, Martin Paul Mvondo II, responsable dans les services centraux du Ministère de l'Education de Base

---

<sup>20</sup> Archives du SEDUC de l'EPC, fiche d'école.

(MINEDUB). De nos jours, cette ancienne génération sert de modèle à tous les jeunes du village, les stimulant davantage à plus d'ardeur et d'effort à l'école.

Après la MPA vint la création par l'Etat, d'une école publique à Nkolandom. Cette dernière fut créée en 1970 avec un cycle complet. Cette action de l'Etat est renforcée par la création en 2006 d'un Collège d'Enseignement Technique Industriel et Commercial (CETIC). Cet établissement est créé dans le but de former la jeunesse aux besoins du développement du pays en général et du village en particulier. Et en 2010, par décision n° 203/10 du Minesec, cet établissement fut érigé en Lycée technique. Une façon d'accroître les possibilités de formation et optimiser le développement local. Pour ce faire, l'on y retrouve des filières telles que la maçonnerie, électricité, menuiserie, Industrie d'Habillement, Economie Sociale et Familiale, Mécanique Auto, Génie Civil, Menuiserie Ebénisterie entre autres. Cette photo présente quelques bâtiments de cet établissement.

**Photo n°6** : quelques bâtiments du lycée technique de Nkolandom



**Source** : cliché Obam R., Nkolandom le 26 décembre 2015.

## II- L'EVOLUTION ECONOMIQUE

Pendant la période précoloniale, l'économie de Nkolandom était basée sur une agriculture de subsistance. Les activités économiques exercées par les populations relevaient avant tout d'un système visant à satisfaire les besoins de la famille. La production n'était pas résolument destinée à la vente et l'économie n'était pas encore modernisée.

### A- L'agriculture et le commerce

Tout comme les secteurs précédents, l'économie de Nkolandom a connu de nombreuses mutations notamment en ce qui concerne l'amélioration des conditions et techniques culturelles sans oublier le dynamisme des échanges.

#### 1- Une agriculture en pleine évolution

Dans la société traditionnelle *Ekang* en général et dans le village Nkolandom en particulier, l'agriculture reposait essentiellement sur les cultures de subsistance. La population pratiquait la polyculture, c'est-à-dire cultivait du manioc, des ignames, du macabo, du plantain, des arachides... dans le même champ. Les hommes n'étaient guère vraiment agriculteurs, ils pouvaient simplement s'occuper du défrichage, de la pêche, de la chasse, la cueillette du miel et du vin de palme. Bite'e Bi Mvondo affirme à cet effet que "La femme de Nkolandom symbolisait la fécondité, et cette fécondité pouvait se refléter sur le travail de la terre et dans le processus de procréation"<sup>21</sup>. Ceci dit, le travail de la terre comparable à la procréation était l'activité primordiale de la femme de Nkolandom. L'outillage était constitué essentiellement de houe, de daba, de hache...

Lorsque les Allemands arrivent, ils vont introduire la culture du cacao dans la zone forestière. Celle-ci s'est rapidement rependue et deviendra une

---

<sup>21</sup> Entretien avec Bite'e Bi Mvondo, 93 ans, ancienne cultivatrice, Nkolandom le 05 août 2015.

source très sûre de revenus. Ainsi vont-ils enseigner dans des écoles et aux paysans des techniques et possibilités d'amélioration des rendements : le traitement des arbres, la sélection des meilleurs plants, la condition de séchage. La culture du cacao fut au départ monopolisée par certains chefs qui interdirent à leurs administrés de mettre sur pied leurs propres plantations. Mais pendant la période de l'administration française, elle fut rependue. Les Français voulaient ainsi se libérer de la dépendance vis-à-vis des Anglais pour leur approvisionnement en produits tropicaux<sup>22</sup>. En 1949, l'administration française va créer un centre de formation à Nkoémvone où de nombreuses personnes de Nkolandom iront suivre leur formation afin de mieux s'imprégner de nouvelles techniques culturales entre autres.

De nos jours, la culture du cacao représente la première économie dans le village Nkolandom<sup>23</sup>. Comme l'a si bien noté Jean Imbert<sup>24</sup>, la mise en valeur du territoire camerounais a été une réussite grâce à l'action des chefs qui était importante. Cette mise en valeur du terroir est matérialisée de nos jours par le chef du village de Nkolandom qui, dans l'application des recommandations du chef de l'Etat, procède à la sensibilisation de ses populations en les amenant à s'intéresser davantage à l'agriculture. A cet effet, ce dernier, avec l'appui du Ministère de l'agriculture et du développement rural, a mis sur pied dans son village un Centre d'Etude Agricole Communautaire (CEAC). Ce centre dispose des techniciens de la Société de Développement de Cacao qui encadrent les populations agricoles de Nkolandom. Et actuellement, presque tous les hommes de ce village disposent déjà d'au moins une plantation chacun.

---

<sup>22</sup> G., Nkana Mayé, "Commandement indigène et mutations socioéconomiques et politiques dans le canton Ndog-Bea Nord, 1887-1959", mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2010, p.227.

<sup>23</sup> Entretien avec Obam Ela, 61 ans, cacaoculteur, Nkolandom le 20 août 2015.

<sup>24</sup> J. Imbert, *Le Cameroun*, Paris, PUF, 1976, p.182.

Cependant, celle du chef de village a plus attiré notre attention du fait non seulement de son étendue fort considérable (10 hectares), mais aussi de son entretien comme l'attestent ces images assemblées.

**Photo n 7** : cacaoyère du chef de village Nkolandom



**Source** : cliche R. Obam, Nkolandom le 11 avril 2016

Outre la cacao culture, ce chef de Nkolandom s'est aussi illustré dans la culture du palmier à huile assortie d'une usine de fabrication d'huile de palme. Ces plantations, au regard de leur immensité sont des véritables sources d'emplois pour la population jeune du coin et même d'ailleurs qui trouvent en ce travail un moyen de fuir le chômage.

Cette activité agricole est complétée par l'élevage bovin, caprin, porcin, équin, et de la volaille. Initié à l'origine par le chef de village, l'élevage moderne s'est très rapidement rependu dans tout le village mais avec primauté soit des porcins, soit des caprins ou alors la volaille.

## 2- La révolution des échanges

Autrefois à Nkolandom, les échanges s'effectuaient partout dans la zone sans pour autant qu'elle soit économique au sens moderne du terme. Elle marquait et constituait une relation sociale soit d'amitié ou d'alliance ; soit de supériorité et de dépendance. C'est seulement à l'intérieur de ces relations qu'avait pu s'instaurer un système d'échange qui ressembla à du commerce. Ainsi, un visiteur recevait lors de son départ des cadeaux d'une valeur très considérables notamment : le bétail, l'ivoire, les armes dont la manipulation était totalement proscrite aux femmes. Cependant, celle-ci entretenaient entre elles des échanges basés sur des produits comestibles comme du poisson, du sel, des repas...

Certes, il existait déjà la lancette de fer utilisée comme monnaie spécifique d'abord sur les usages rituels comme les alliances, les oracles, les sacrifices, mais l'on achetait rien, ni la nourriture, ni le vêtement, ni les objets artisanaux traditionnels. Dans son étude, Salomé Edima explique à ce sujet que "La guerre, le jeu, les compensations matrimoniales et liaisons lignagères ou amicales suffisaient amplement à couvrir les besoins de la société"<sup>25</sup>. En clair, dans la société traditionnelle, il n'existait pas de marchés ni de biens capitalisables autres que les femmes.

Les *Ndong Ovouk* comme tous les Bulu du Sud-Cameroun font connaissance avec les objets d'origine européenne par l'intermédiaire des Moumbo vers le milieu du 19<sup>ème</sup> siècle au tour de 1840 par Mballa Mesobo, un célèbre commerçant de la zone d'Ebolowa qui introduisit du sel marin, des étoffes, les fusils de traite depuis les parages de Lolodorf jusqu'aux bords du cours du Nyong<sup>26</sup>. Mais, l'intensification de ces échanges ne surviendra qu'avec l'arrivée des occidentaux à Ebolowa. Ceux-ci vont par le biais de l'école

<sup>25</sup> S.M Edima, "Scolarisation et mutations socioéconomiques ", p.84.

<sup>26</sup> Ibid

introduire dans l'enseignement la formation des interprètes et des commerçants pour faciliter des relations commerciales. Durant la période postcoloniale, le commerce va s'étendre entre les autochtones et certains étrangers. Ainsi auront-nous la création des marchés comme Moutchoffo, Nguenga, Tamezou qui étaient de véritables pôles de commerce de toutes les populations environnantes y compris celles de Nkolandom.

De nos jours, avec la création du marché périodique à Nkolandom, don du Chef du village, les femmes ne se déplacent presque plus pour effectuer des quelconques échanges à Ebolowa, sauf en cas de force majeure. A côté de ce marché se dresse un musée traditionnel de l'art fang, ce qui fait de ce village une zone qui tend vers une économie moderne comme l'illustre cette photo.

**Photo n°8** : Musée d'art et de culture du village Nkolandom



**Source** : cliché Obam R., Nkolandom le 26 décembre 2015.

Avec cet édifice, le village reçoit plus que par le passé, de nombreux visiteurs aussi bien étrangers que nationaux qui viennent d'une manière ou d'une autre, découvrir l'immensité et la richesse de l'art traditionnel *Ekang*. L'on y retrouve à titre indicatif des objets en bois sculptés, des fourrures

d'animaux, des peaux de serpents, des ustensiles de cuisine d'utilisation traditionnelle, des colliers ancestraux...

## **B- L'avènement de l'économie moderne**

A côté des activités économiques séculaires, depuis peu longtemps, de nouvelles activités économiques émergent dans le village Nkolandom. Nous avons entre autre le tourisme et la pisciculture.

### **1- L'essor du tourisme**

C'est à partir de 2005 que le village Nkolandom va connaître le développement du tourisme à travers la création d'un centre touristique dressé sur les reliefs pittoresques qui culminent le village. Dans le même site se trouvent un hôtel deux étoiles d'une trentaine de chambre, un espace de détente (cabaret snack bar), une salle de conférence, une piscine. Ce label permet que ce village soit parmi les villages les plus en vue de la zone. Ici, les tarifications de l'accès diffèrent selon la catégorie des visiteurs.

En effet, les nationaux adultes, pour visiter le site, doivent déboursier en moyenne une somme de 1000 francs cfa, touristes adultes 1500francs cfa. Pour la pêche à la ligne, les nationaux adultes déboursent 1500 francs contre 2500francs pour les touristes internationaux. Pour les hommes de média et autres particuliers, le tournage des vidéos correspond à une quittance qui s'élève à 30000 francs cfa pour les nationaux et 50000 francs pour les étrangers. Pour le musée, les tarifications sont les suivantes : 2500 francs pour les touristes, 1000francs pour les élèves, 1500 francs pour les étudiants.

**Photo n°9** : grotte touristique de Nkolandom



Source : cliché Obam R., Nkolandom le 26 décembre 2015

## **2- Le développement de la pisciculture**

Elle apparait comme une nouvelle économie, en ceci qu'il n'y avait jamais existé dans ce village des étangs piscicoles. Mais avec l'avènement du centre touristique, cette activité va progressivement prendre son envol. Ces étangs jouent un très grand rôle pour le centre touristique en ceci qu'il s'y ravitaille pour sa restauration ainsi que pour la commercialisation. Le centre dispose de huit étangs piscicoles et d'un lac artificiel. L'on y retrouve des espèces telles que les silures, les Tilapias, les poissons vipères entre autres. La photo qui suit présente une vue partielle de quelques étangs du centre touristique de Nkolandom.

**Photo n 10** : vue de face de quelques étangs piscicoles de Nkolandom



**Source** : cliché R. Obam, Nkolandom le 26 décembre 2015

Ces étangs piscicoles contribuent à n'en point douter, au relèvement de l'économie du village à travers non seulement la commercialisation des produits qui y sont issus, mais aussi par le nombre de touristes qu'ils attirent.

Eu égard à tout ce qui précède, il ressort de cette analyse que les populations de Nkolandom ont connu de grandes mutations dans leur mode de vie. Par le passé, purement traditionnels, en marge de toute modernité, le mode de vie des populations de ce village a connu l'influence de l'extérieur. Cette influence a donc entraîné l'intégration dans leur façon de faire, façon d'être. Progressivement, ces mutations ont permis à ce village et par ricochet aux populations, d'être en phase avec la vie moderne. Si ces actions se sont parfois heurtées à de nombreuses difficultés, elles ont permis tout de même de dresser un bilan de cette évolution et d'en émettre quelques propositions.

## CHAPITRE 4 :

# **PERSPECTIVES DE NKOLANDOM FACE A L'EMERGENCE DU CAMEROUN DANS LE CONTEXTE DE LA MONDIALISATION**

Depuis la fin des années 2000, le Cameroun a décidé d'accélérer son développement, notamment avec l'objectif de l'émergence du territoire à l'horizon 2035. Façonnée et orientée par la « vision 2035 » ainsi que la kyrielle de « document de stratégie » sectoriels<sup>1</sup>, le progrès du Cameroun est une préoccupation pour tous les camerounais et de toutes les localités du territoire. C'est dans ce sens que la Chefferie de Nkolandom a fait sienne la question de l'émergence qui est étroitement liée à celle de la mondialisation.

Dans le dernier acte de ce travail, il est question d'observer comment Nkolandom vit la marche vers l'émergence du Cameroun, dans la mondialisation en cours. Il est question de faire le bilan de l'évolution de la Chefferie, ainsi que les défis et perspectives majeurs qu'elle doit affronter pour son émergence et partante celle du Cameroun.

### **I- NKOLANDOM : UN MIROIR DE L'EMERGENCE DU CAMEROUN**

Nkolandom participe massivement à son émergence et par conséquent, à celle du Cameroun. La chefferie se bat en effet pour réaliser les principaux axes de la vision 2035. On note dans ce sens les efforts de croissance économique, les efforts d'éducation, les efforts de la santé.

---

<sup>1</sup> La question de l'émergence du Cameroun n'est pas une vue de l'esprit, mais un plan juridiquement consigné dans un ensemble de documents de stratégie liés à des secteurs clés, le tout sous-couvert de la vision 2035. On distingue notamment, entre autre : le Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE), le document de Stratégie Sectorielle de l'Education (SSE), le document de Stratégie Sectorielle de la Santé (SSS), le document de Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR), la Stratégie de la Gouvernance ainsi que le Programme National de Gouvernance (PNG), etc.

## **A- Un bilan de l'évolution remarquable à Nkolandom**

La chefferie de Nkolandom peut être fière de ce qu'elle a accompli entre 1917 et 2015. Les efforts vers l'émergence sont louables dans plusieurs domaines de la vie, notamment sur l'économie modernisée, sur les principaux secteurs sociaux et sur la vie politique.

### **1- Les efforts remarquables dans l'économie et les secteurs sociaux de base**

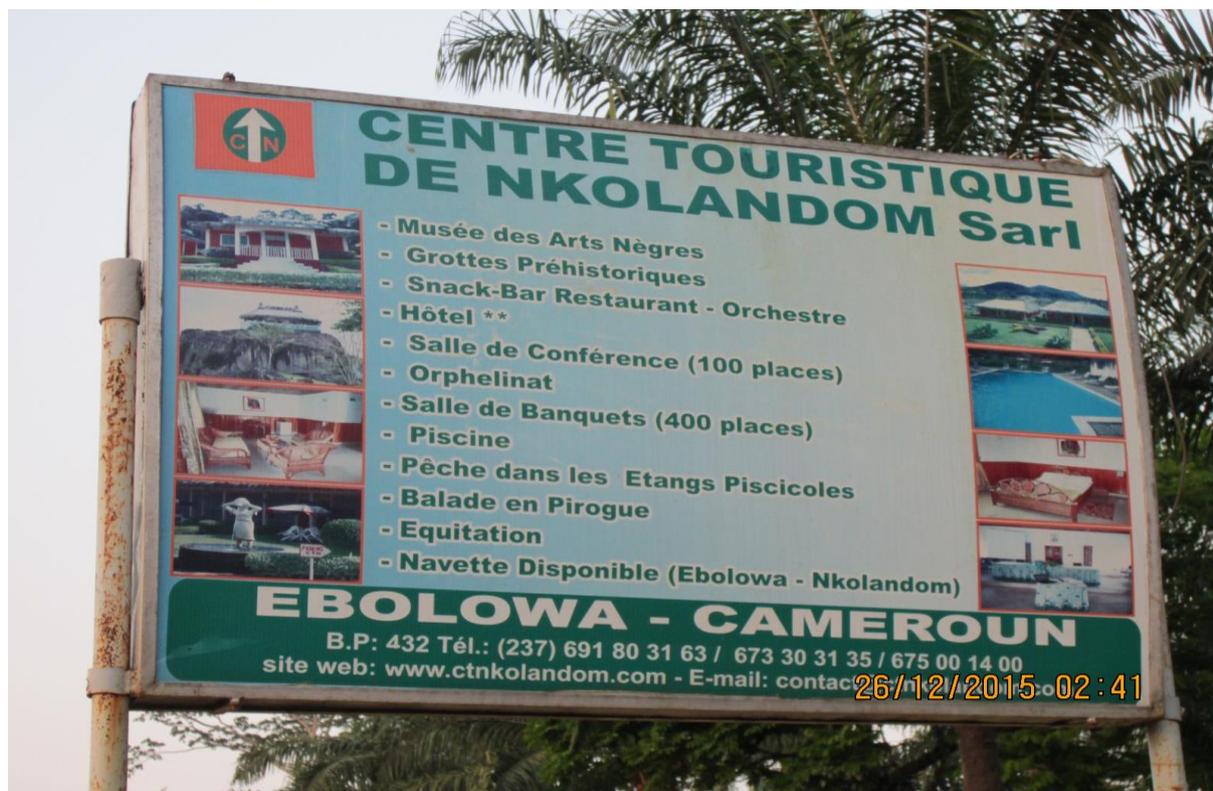
Le bilan de l'effort économique de Nkolandom est tel qu'il s'arrime au souci de l'émergence, précisément dans le contexte de modernisation de l'économie clamée par les discours<sup>2</sup> et le DSCE. Relevons ce bilan sur deux aspects clés, le tourisme et la création d'emplois pour les jeunes.

Le tourisme, présenté comme une des principales activités lucrative de l'économie moderne, s'est véritablement développé à Nkolandom. Le centre touristique qui est créé en 2005 est très attractif et concourt valablement à la rentrée des devises dans la chefferie. Il s'agit d'un ensemble de services touristiques modernes qui offrent plusieurs services aux usagers nationaux et internationaux. La photo n<sup>o</sup> 11... ci-dessous présente les offres touristiques dudit centre.

---

<sup>2</sup> Les discours des dirigeants et intellectuels camerounais quant à la modernisation de l'économie sont assez nombreux. Le Chef de l'Etat en occurrence y accorde un point d'honneur dans ses messages de fin d'année à la Nation notamment en 2013, 2014, 2015

Photo n° 11: panneau publicitaire du centre touristique de Nkolandom



Source : cliché Obam R., Nkolandom le 26 décembre 2015.

Cette photo illustre la pléthore de services touristiques qu'offre Nkolandom. C'est donc clairement une grande avancée économique du village, qui peut à juste titre être considéré comme un bon exemple dans la quête de l'émergence.

Par ailleurs, la création d'emploi, un des objectifs majeurs de l'émergence du Cameroun prévu par le DSCE "L'objectif à l'horizon 2020 est de résorber complètement le sous-emploi visible et de maintenir le taux de chômage élargi à moins de 7%"<sup>3</sup>. Dans cette mouvance le bilan de l'évolution de Nkolandom est bien important puisque des emplois sont massivement créés. Les secteurs les plus prolifiques dans ce sens sont :

- l'agriculture, où la création des plantations pour les paysans offre de nombreux emplois aux jeunes ;

<sup>3</sup> Anonyme, *Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE)*, publié par MINEPAT, Yaoundé 2009, p.84.

- le tourisme, où les jeunes trouvent des emplois nouveaux et décents que ce soit à l'hôtel, au musée, et autres ;
- la pisciculture, qui attire de plus en plus de jeunes ;
- l'auto-emploi, grâce à l'effervescence des Petites et Moyennes Entreprises nées de l'économie moderne.

C'est dire que beaucoup est fait pour l'emploi à Nkolandom. Cependant beaucoup reste à faire, étant donné que nombre de jeunes délaissent l'agriculture et se retrouvent sans emplois. C'est ce que Moise Zambo estime en disant :

Nous sommes dans un village, que vont faire les jeunes qui ne veulent plus faire l'agriculture ? (...) Oui, ils sont très nombreux, qui nous abandonnent dans les champs pour ne rien faire, ils vagabondent çà et là... il faut trouver une solution pour eux<sup>4</sup>.

En ce qui concerne le bilan des secteurs éducation et santé, les efforts sont également louables. S'agissant de l'éducation, la Chefferie de Nkolandom a fait de nombreux efforts, notamment dans la scolarisation des jeunes. En effet, elle dispose non seulement d'une école publique mais aussi et surtout d'un Lycée Technique qui assure le suivi de la jeunesse de l'éducation de base aux enseignements secondaires. Honorine Bingono Assoum a donc raison d'affirmer que : "la face de Nkolandom a bien changée entre l'époque où on devait parcourir des kilomètres pour aller à l'école et aujourd'hui où ils ont tout à portée de main"<sup>5</sup>. Il en est de même pour les efforts en santé déployés par l'ancien Centre de Santé intégré devenu depuis 2010 le Centre Médical de Nkolandom. A défaut d'assurer la couverture totale des soins de santé, cette structure contribue à bien des égards au suivi des vaccinations infantiles, des femmes enceintes, des malades primaires et même des campagnes de sensibilisation sur les moyens de lutte et de prévention de nombreuses maladies.

---

<sup>4</sup> Entretien avec M. Zambo, 62 ans, cultivateur, Nkolandom, le 5 août 2015.

<sup>5</sup> Entretien avec H. Bingono Assoum, 50 ans, Directrice de l'école maternelle de Nkolandom, Nkolandom, le 20 août 2015.

En bref, certes le bilan économique et social de Nkolandom est important, mais il demeure des problèmes à résoudre. Avant toutefois d'y revenir, présentons les efforts politiques du village.

## **2- L'effort vers les valeurs politiques**

Il va sans dire que sur le plan politique, la Chefferie de Nkolandom n'est plus ce qu'elle a été à l'aube de sa création en 1917. Le bilan de cette évolution met en exergue quelques valeurs politiques : l'unité des chefferies de Nkolandom, et la question du multipartisme.

L'unité est assurément une des valeurs politiques primordiales de toute société. A cet effet, Nkolandom fait bonne figure à travers la réalisation de l'unité de la chefferie en 1999. Après avoir longtemps vécu séparément dans le même territoire, les populations ont réalisé que la présence de deux chefferies dans un même village ne servait à rien ce d'autant plus que la population ne ressentait pas cette division<sup>6</sup>. A cela s'ajoute le souci de plus d'efficacité et d'un plus grand rayonnement de Nkolandom<sup>7</sup>. Fort de ces raisons, l'année 1999 est celle de la fusion avec l'intronisation du premier Chef de troisième degré de Nkolandom en la personne de Jaques Fame Ndong. Depuis lors, les populations vivent unies, et les divisions ne demeurent que dans les mémoires. Cet exemple d'unité à Nkolandom nous rappelle un exemple plus grand, celui de l'unification du Cameroun en 1972, ce d'autant plus que l'unité dans le cadre national est le moteur des politiques d'émergence<sup>8</sup>. Il apparaît donc que Nkolandom fait bonne figure dans ce sens.

En outre, le multipartisme est une valeur politique indéniable, puis qu'il fait partir des principes de la démocratie de tout Etat. Les efforts de l'Etat camerounais dans ce sens depuis 1990 sont perceptibles à Nkolandom qui fait

---

<sup>6</sup> Entretien avec Ndong Ebendeng, 67 ans, représentant du chef de village de Nkolandom, Nkolandom le 20 juillet 2015.

<sup>7</sup> Entretien avec Ndong Ebendeng, 67 ans, représentant du chef de village de Nkolandom, Nkolandom le 20 juillet 2015.

<sup>88</sup> Voir messages de fin d'année du Chef de l'État à la Nation, 2014 et 2015.

aussi bonne figure. Déjà avant le multipartisme, la Chefferie avait connu la succession de plusieurs formations politiques, notamment l'*Efulanmeyong*, l'Union Camerounaise (UC), l'Union Nationale Camerounaise (UNC), et le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC). Par la suite, le multipartisme a permis l'installation et la cohabitation de partis politiques opposés. Cependant, la prédominance est restée celle du parti au pouvoir, le RDPC, qui a procédé à la restructuration politique de la chefferie et est à la base de tous ses projets d'émergence.

Eu-égard à ce qui précède, le bilan de l'évolution de la chefferie de Nkolandom est fort intéressant. Cette évolution a eu de profondes répercussions sur la vie des populations, ce qu'il convient de relever dans la suite.

## **B- Les répercussions sur les conditions de vie et les mœurs**

En marge du bilan remarquable de l'évolution de la chefferie de Nkolandom, il est nécessaire de parler des répercussions de ladite évolution dans les mœurs et les conditions de vie des populations.

### **1- Les conséquences sur les conditions de vie**

Comparativement au moment de la création du village en 1917, l'on constate que les efforts n'ont pas été ménagés pour améliorer les conditions de vie des populations notamment en ce qui concerne l'habitat, l'électricité, l'eau courante, la route.

Les premiers hommes de Nkolandom vivaient dans des cases traditionnelles faits en matériaux provisoires comme la paille, des raphias, avec des murs en terre battues ou en écorces d'arbres<sup>9</sup>. Un habitat qui cadrerait bien avec le contexte de l'époque dépourvu de tout modernisme. Mais avec le temps et surtout au fur et à mesure que le village entraînait en interaction avec les autres peuples et cultures, cet habitat a intégré des éléments de modernité. C'est donc

---

<sup>9</sup>S.M Edima, "Scolarisation et mutations socioéconomiques ", pp. 77

tout naturellement que l'on rencontre déjà des habitations faites en matériaux définitifs comme des tôles ondulées, des parpaings, des briques en terre cuite, des tuiles le tout agrémenté par une architecture qui n'a rien à voir avec des modèles traditionnels. Cette nouvelle donne est davantage encouragée par la présence dans le village d'une fabrique de briques, de tuiles et carreaux d'argile. Une autre façon d'encourager la modernisation de l'habitat local.

Pour ce qui est de l'éclairage, les populations anciennes de Nkolandom se servaient du feu de bois qui autrefois était l'unique moyen. Par la suite survint l'avènement des lampes à huile et des lampes tempêtes qui jusqu'ici ont résisté à l'usure du temps. Mais pour s'arrimer aux nouvelles exigences de la vie moderne, ces populations ont commencé à adopter de nouveaux modes d'éclairage notamment à travers la dotation des groupes électrogènes avant l'alimentation effective de tout le village en énergie électrique dans les années 1990. Depuis lors, les populations de ce village ont adopté de nouvelles habitudes quotidiennes avec le développement des petits métiers tels les call-box, la coiffure, les ventes des boissons brassicoles.

Pour ce qui est de l'approvisionnement en eau courante et potable, le village dispose actuellement d'un réseau de distribution d'eau potable. Il s'agit en effet d'un barrage en système de gravitation qui ravitaille gratuitement tout le village à travers les fontaines. Un don du chef de village qui visait alors à éliminer les multiples maladies hydriques qui décimaient la population à cause de la rareté ou du mauvais état de l'eau. Mais depuis ce ravitaillement en eau potable jusque dans les domiciles, l'on enregistre de moins en moins ces cas de maladies liées à la qualité des eaux nous a affirmé l'infirmier chef du centre médical de Nkolandom<sup>10</sup>.

Auparavant, la route qui dessert Nkolandom d'Ebolowa était très impraticable, ce qui causait trop d'ennuis aux populations riveraines. Il fallait

---

<sup>10</sup>Entretien avec E. D.Meye, 46 ans, Infirmier principale CMN, Nkolandom le 05 avril 2016.

faire de longues distances à pieds pour rallier le marché d'Ebolowa, transportant à dos ou sur la tête des produits comestibles. Mais aujourd'hui et ce, depuis 2005, ces populations ne font plus face à cet épineux problème, car depuis lors, il existe désormais une route bitumée qui relie Nkolandom à Ebolowa. Les échanges et autres mouvements sont désormais fluide et de rapide. La photo ci-dessous illustre la route et bien plus le développement architectural du village.

**Photo n°12** : une vue partielle du village Nkolandom



**Source** : cliché Obam R., Nkolandom le 26 décembre 2015.

## **2- L'évolution des mœurs à Nkolandom**

Cette évolution des mœurs est perceptible sur la quasi-totalité de Nkolandom. Nous avons noté que la population ici présente déjà une certaine flexibilité dans les mœurs qui autrefois étaient l'un des éléments distinctifs d'un peuple. Autrefois caractérisés par le respect des aînés, des valeurs traditionnelles, la probité morale. Les enfants qui autre fois étaient au service de tous les parents ont catégoriquement abandonné ces habitudes au profit de celles véhiculées par le modernisme et plus précisément les mass-médias.

En effet, la présence de l'outil informatique dans ce village ainsi que l'alimentation en réseaux de télécommunication permet aux jeunes de Nkolandom comme ceux des autres localités, d'extravertir davantage leurs mœurs. C'est donc tout naturellement que l'on note de plus en plus la recrudescence de nombreux travers dans le village justifiant ainsi cette perte de valeurs. Ainsi, vol, insolence, insubordination sont entre autres devenus des pratiques récurrentes à Nkolandom.

Au total, il apparaît que la Chefferie de Nkolandom peut être à juste titre considérée comme un miroir de l'émergence du Cameroun, compte tenu des efforts économiques et sociaux effectifs, du moins eu-égard les grands axes de la vision 2035. Cependant beaucoup reste à faire c'est pourquoi il est à présent important d'identifier les problèmes et perspectives à réaliser.

## **II- PROBLEMES ET PERSPECTIVES**

Malgré les efforts déjà réalisés, l'émergence de Nkolandom et du Cameroun ne sera atteinte que si et seulement si des perspectives sont trouvées aux problèmes que rencontre la Chefferie. Dans leur pluralité, nous mettons particulièrement l'accent sur les manquements éducatifs, sanitaires, agricoles et sécuritaires.

### **A- Les problèmes éducatifs et sanitaires persistants**

L'éducation et la santé sont des secteurs sociaux essentiels pour l'émergence effective de Nkolandom. Hélas, les efforts réalisés jusqu'ici s'avèrent encore insuffisants.

#### **1- Problèmes liés à l'éducation dans la chefferie de Nkolandom**

L'éducation à Nkolandom souffre encore de plusieurs difficultés. Elles correspondent justement aux problèmes que l'Etat camerounais entend résoudre dans le cadre du Document de Stratégie Sectorielle de l'Education (DSSE,

2006). Dans ce document, les axes prioritaires de la politique sectorielle ont été définis en ces termes :

Au regard de la situation de l'enseignement et de la formation au Cameroun et du niveau de développement du pays, les priorités du secteur de l'éducation sont les suivantes : (i) l'universalisation de l'enseignement primaire, (ii) l'amélioration de l'accès et de l'équité dans les autres niveaux et types d'enseignement en fonction des ressources disponibles et des besoins de la société, (iii) l'amélioration de la qualité à tous les niveaux et (iv) l'amélioration de la gestion et de la gouvernance<sup>11</sup>.

Ces axes prioritaires sont applicables à la Chefferie de Nkolandom dont les principales difficultés en éducation sont d'ordre interne et externe. Sur le plan interne il s'agit des problèmes du succès scolaire des jeunes. L'on notera précisément :

- l'absence d'établissement d'enseignement secondaire général ce qui pose la question de l'équité des types d'enseignements ;
- la présence d'une seule école primaire qui ne peut malheureusement accueillir toute la population croissante de Nkolandom et des villages environnants ;
- le problème de la qualité de l'enseignement technique avec le manque criard du matériel technique dans les ateliers, quand on sait que l'enseignement technique est un enseignement pratique ;
- la démission des parents qui, abandonnent l'éducation de leurs enfants aux enseignants ;
- l'absentéisme et le laxisme de certains enseignants ...

En prenant précisément les exemples de l'école publique et du Lycée Technique, nos informateurs sont unanimes quand ils disent que beaucoup reste

---

<sup>11</sup>Anonyme, "Document de Stratégie Sectorielle de l'Education" (DSSE), Yaoundé, 2006, publié par le MINEPAT, p.91.

à faire. Au sujet de l'école publique, la directrice déclare qu'elle fait face à plusieurs difficultés : "le bureau de la directrice, les parents qui ne veulent pas payer l'APE, les portes qui n'ont pas de cadenas, pas d'équipement dignes, la directrice qui endosse les charges de l'école"<sup>12</sup>. Au lycée technique, monsieur Asse'e Atou'ou affirme rencontrer plusieurs problèmes : "les parents qui disent ne pas comprendre l'utilité d'un lycée technique, qui n'achètent pas le nécessaire exigé pour leurs enfants, pas d'ateliers pour un lycée, pas d'équipements dignes d'un lycée technique, bref beaucoup reste à faire"<sup>13</sup>.

Au total, la combinaison de ces déclarations et des axes prioritaires définis par l'Etat amène à définir des perspectives aux problèmes éducatifs de Nkolandom. Il s'agit de mettre l'accent sur :

- l'élargissement de l'accès à l'éducation primaire ;
- l'équilibre de l'enseignement par la création d'un établissement d'enseignement secondaire général ;
- l'amélioration de la qualité du service éducatif ;
- le développement d'un partenariat efficace entre les différents membres du système éducatif.

Ce sont là les conditions sine qua non à la réalisation d'une bonne éducation pour tous, qui s'avère être une des clés de l'émergence telle que planifiée par la Vision 2035.

## **2- Les problèmes sanitaires persistants**

Tout comme l'éducation, le secteur sanitaire est très stratégique pour l'émergence du Cameroun. Pour ce faire, il faut pallier aux problèmes qu'il

---

<sup>12</sup> Entretien avec E. Mintsu, 54 ans, directrice de l'école publique de Nkolandom, Nkolandom le 10 mars 2015

<sup>13</sup> Entretien avec F. Asse'e Atou'ou, 57 ans, chef des travaux au lycée technique de Nkolandom, Nkolandom, 25 juillet 2015.

rencontre encore à Nkolandom. Déjà, l'Etat en fait une priorité à travers le document de Stratégie Sectorielle de la Santé (SSS). En effet, ce document pose comme axe prioritaire de la santé, le renforcement du système sanitaire à travers :

- la création des structures sanitaires pour l'accessibilité physique des malades aux soins de santé ;
- le renforcement des capacités en ressources humaines et institutionnelles.

Ces problèmes définis à l'échelle nationale sont bien présents à Nkolandom. Les principaux problèmes qui ont été recensés sont :

- le déficit en personnel de santé, uniquement deux infirmiers ;
- le déficit en infrastructures, notamment dans l'accueil et le traitement des malades ;
- le déficit en, ressources financières et la question de la gestion rationnelle de ces ressources ;
- le déficit matériel notamment en matériel de laboratoire et parfois en médicaments.

Face à ces difficultés, et compte tenu de l'importance de la santé des populations pour toute politique d'émergence, la Chefferie et les autorités compétentes doivent réagir urgemment. Il s'agira de fournir les ressources infrastructurelles, matérielles et humaines nécessaire à la couverture totale des Soins de Santé Primaires (SSP) à Nkolandom.

Au total, malgré le bilan prometteur dans les secteurs santé et éducation, beaucoup reste à faire pour une émergence effective de la chefferie de

Nkolandom. Ce constat peut être fait sur des secteurs tout autant stratégique, en l'occurrence l'agriculture et la sécurité.

## **B- La reconquête de l'agriculture et la nouvelle urgence sécuritaire**

Les défis agricole et sécuritaire sont assez importants dans la perspective de l'émergence de Nkolandom et du Cameroun.

### **1- Quelques perspectives aux problèmes agricoles de Nkolandom**

Le Cameroun est avant tout un "pays à vocation agricole", compte tenu de la part significative des revenus agricoles dans l'économie nationale. C'est pourquoi, les défis agricoles de Nkolandom, comme pour bien d'autres localités camerounaises ont interpellé l'Etat, qui porte un intérêt particulier au secteur rural. Interrogées à cet effet en 2000 sur les principales causes de la pauvreté rurale dans la perspective de l'élaboration de la Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR), les populations camerounaises avaient classé les principaux défis en termes de :

- absence d'encadrement des producteurs ;
- hausse des prix des intrants ;
- chute des prix d'achat aux producteurs ;
- absence de financement<sup>14</sup>.

Cet état des choses a été confirmé par bon nombre de nos informateurs à Nkolandom. Les réponses des paysans à la question des difficultés agricoles étaient les suivantes :

- "notre principal problème c'est l'argent... le financement. Comment est-ce qu'on peut faire l'agriculture si on ne peut même pas se procurer les semences"<sup>15</sup> ;

---

<sup>14</sup> "Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR), synthèse du volet agriculture et développement rural", publié par MINADER, janvier 2006. Cité par A. S. Meboma Ntoulala, "L'agriculture camerounaise face à la triple problématique de l'autosuffisance alimentaire, de l'équilibre et de la sécurité alimentaires", mémoire de DIPES II, p.96.

<sup>15</sup> Entretien avec P. Mbita, 62 ans, agriculteur, Nkolandom, 27 décembre 2015.

- "nous rencontrons plusieurs problèmes. Il y a les outils que nous utilisons. Pendant que les autres utilisent les machines nous avons encore nos machettes et nos houes. Il y a le problème de la terre qui ne produit plus beaucoup, les cultures comme le manioc, tu plantes ça sort seulement les racines..."<sup>16</sup> ;
- "ici nous faisons encore face au problème du transport des produits : les champs et plantations sont éloignés, et, malgré la route, il est encore difficile de se procurer les engins nécessaires. A quoi ça sert de cultiver si on ne peut pas acheminer..."<sup>17</sup> ;
- "Moi je suis un vieillard, et nous les vieux nous sommes abandonnés dans les travaux agricoles. Nos enfants ne sont pas toujours intéressés. Ils préfèrent les nouveautés. En plus ils ne savent rien faire, c'est le refus total d'apprendre l'agriculture"<sup>18</sup>.

Il apparait de ces entretiens que beaucoup reste à faire pour améliorer le secteur agricole à Nkolandom. Les principaux défis de la localité sont donc : le problème de transport et des infrastructures, le problème foncier, le système de production rural, le capital humain et le problème de financement. Résoudre chacun de ceux-ci constitue la perspective que la chefferie, de concert avec les autorités nationales, doit entreprendre pour consolider son avancée vers l'émergence prévue. Cet objectif correspond à celui du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) qui stipule que le principal défi à relever dans le secteur rural concerne le passage à une production rurale semi intensive et industrielle qui permettra d'assurer la sécurité et l'autosuffisance au niveau de la consommation interne<sup>19</sup>.

---

<sup>16</sup> Entretien avec R. Obam Nkolo, 59 ans, agriculteur, Nkolandom, 05 août 2015.

<sup>17</sup> Entretien avec Ndjalla Ngo'o, 59 ans, agriculteur, Nkolandom, 05 août 2015.

<sup>18</sup> Entretien avec P. Eman, 78 ans, ancien cultivateur, Nkolandom, 05 août 2015.

<sup>19</sup> Anonyme, *Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE)*, publié par le MINEPAT, Yaoundé 2009, p. 44.

## 2- Les problèmes sécuritaires

De manière globale d'abord, la question sécuritaire est un sujet sensible dans tout le territoire camerounais à l'heure de la quête de l'émergence dont elle constitue une clé. Ceci dit, le défi sécuritaire à Nkolandom peut être perçu sous deux angles, sur les plans internes avec la sécurisation de la chefferie, mais aussi sur le plan externe avec la vigilance qui a cours dans tout le territoire national quant au terrorisme frontalier.

Tout d'abord, l'évolution des mœurs à Nkolandom ne s'est pas faite sans heurts, puisqu'à l'essor économique et social du village, se sont associés des maux tels que le banditisme. Même s'il est vrai que la recrudescence de ce phénomène n'est pas particulier à Nkolandom, la chefferie en mène un combat sans relâche. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre les propos de Didier Ella pour qui : "si la vigilance et la surveillance ont été renforcées à Nkolandom c'est justement pour cette raison. La délinquance et le banditisme peuvent entraver nos efforts. Regardez vous-mêmes le cas du centre touristique, les blancs et les nationaux qui arrivent doivent être protégés des pickpockets, des agresseurs et bandits"<sup>20</sup>. C'est dire que la construction du poste de gendarmerie en cours, va dans le sens de véritablement sécuriser le village.

Cependant, l'attention sécuritaire est davantage portée sur le plan externe. En effet, Nkolandom comme tout le Cameroun est sur la défensive face au terrorisme qui menace la stabilité du pays et donc son émergence. C'est pourquoi la Chefferie participe à toutes les mesures sécuritaires prises par l'Etat, notamment :

- les contrôles à l'entrée et la sortie du village ;

---

<sup>20</sup> Entretien avec J-C Nkomo, 60 ans, cultivateur, Nkolandom, 05 août 2015.

- la surveillance des lieux publics tels que le centre touristique et toutes ses extensions, dans une moindre mesure l'école publique et le lycée technique et les temples religieux ;
- la sensibilisation des populations reste la plus grande initiative sécuritaire. Celles-ci sont incitées à davantage de vigilance, à signaler l'intrusion de toute personne douteuse.

Même si le risque zéro n'existe pas à Nkolandom ni au Cameroun d'ailleurs, ces mesures prises doivent être maintenues voir accentuées. Puisque, rappelons-le, la sécurité et la paix sont la base de toute initiative d'émergence.

En guise de conclusion, le bilan de l'évolution de la chefferie de Nkolandom est fort remarquable. Les efforts dans l'économie notamment le tourisme et l'agriculture, dans la scolarisation et les soins de santé, dans les valeurs politiques font d'elle un exemple, un miroir de l'émergence du Cameroun. Cependant beaucoup reste à faire. Il s'agit de mettre l'accent sur les défis de l'éducation, de la santé, de l'agriculture et la sécurité, pour ne citer que ceux-là. Cette liste non exhaustive de défis à réaliser sont le gage d'une émergence effective de la Chefferie de Nkolandom et partante, du Cameroun.

## CONCLUSION GENERALE

La thématique qui a fait l'objet de notre travail s'intitule: "Etude monographique de Nkolandom et sa chefferie : de la création à l'ère de la mondialisation, 1917-2015". Il était question ici de faire une étude analytique des mutations survenues dans ce village depuis sa création jusqu'en 2015. Autrement dit, il s'agissait en fait d'examiner la dynamique évolutive du village Nkolandom et de ses populations depuis leur sortie de la forêt de Bilick, leur implantation sur le site actuel jusqu'à l'ère actuelle.

En effet, avant l'arrivée des colons, les *Ndong Ovouk* qui peuplent actuellement le village Nkolandom vivaient d'abord dans la grande forêt de Bilick regroupés en clans avec à leur tête des chefs de clans. En 1917, un an après leur arrivée au Cameroun, les français intimèrent l'ordre à toutes les populations retranchées dans les forêts, de s'installer en bordures des voies de communications carrossables dans le but de mieux asseoir leur système d'administration. Cette sortie de brousse des *Ndong Ovouk* sera alors suivie de la création du village Nkolandom qu'ils occupent jusqu'à nos jours et plus tard de deux chefferies traditionnelles.

Dès les années 1930, le pouvoir colonial français procéda à la hiérarchisation des chefferies dans tout le territoire camerounais. C'est ainsi que les chefferies de Nkolandom furent classées à la 3<sup>ème</sup> catégorie (chefferie de troisième degré). Mais, la coexistence de deux chefferies traditionnelle à Nkolandom n'accélérait pas véritablement le développement du village exception faite sur le brassage culturel, les échanges commerciaux avec d'autres peuples entre autres. C'est fort de ce constat que les populations optèrent pour l'unification du village qui reçut l'avis favorable de l'autorité administrative.

Dans ce contexte vint l'unification des deux chefferies en une seule dès 1999 avec Jacques Fame Ndongo comme chef.

Ainsi, de cette date à nos jours, de nombreuses mesures et actions de développement furent posées. Ces mesures ont eu le mérite de favoriser une ouverture progressive des populations vers le monde moderne. Une ouverture qui a entraîné de nombreuses mutations dans les secteurs de la scolarisation, de la santé, de l'agriculture, à la formation et à l'emploi l'insertion professionnelle entre autres.

Les conclusions que l'on peut tirer au terme de ce travail font état de ce que la dynamique de l'évolution des sociétés n'a pas épargnée les *Ndong Ovouk* de Nkolandom. De nombreux efforts ont été consentis pour l'amélioration de leurs conditions de vies et par ricochet leur épanouissement. Bien que n'ayant pas encore atteint la vitesse de croisière, ce processus de développement du village et de la chefferie a progressivement pris corps et ce, avec l'intérêt manifeste des populations concernées.

Au regard de cette évolution, nous pouvons affirmer avec une certaine aisance que le village de Nkolandom et sa chefferie de troisième degré sont sur une phase ascendante de développement. Ce village dispose d'assez de ressources pour envisager l'avenir avec optimisme. Il fait partie des atouts dont dispose la Mvila et la région du Sud pour marcher avec sérénité vers l'émergence du Cameroun dans l'actuel contexte de la mondialisation.

## SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### A- SOURCES PRIMAIRES

#### 1- Archives

ACN	"Historique de la chefferie".
ANY	Journal Officiel du Cameroun Juillet-Décembre tome3, 1977
ANY	Journal Officiel du Cameroun Juillet-Décembre tome3, 1977
ANY, APA 12348	Circonscription d'Ebolowa, rapports trimestriels 1918-1926.
Archives du SEDUC EPC	fiche d'école

#### 2- Décrets, arrêtés, décision et rapports

- Arrêté n°261/AP/L07/BAE/2 do 07 octobre 1999 portant nomination de Jacques Fame Ndongo comme chef de troisième degré du village Nkolandom.
- Arrêté préfectoral n°355/AP/L07/BAE/2 constatant la fusion des chefferies de troisième degré de Nkolandom I et Nkolandom II dans le groupement Ebomane II, Arrondissement d'Ebolowa.
- Décision n°12/00002/010/CN du 1<sup>er</sup> octobre 2012 portant réorganisation de la chefferie de Nkolandom.
- Décret n° 77/245 du 15 juillet 1977 portant organisation des chefferies traditionnelles.
- Anonyme, Stratégie Sectorielle de la Sante, publiée par le Ministère de la Sante, édition 2009.

- Anonyme, "Document de Stratégie Sectorielle de l'Education" (DSSE), Yaoundé, 2006, publié par le MINEPAT
- Anonyme, *Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE)*, publié par le MINEPAT, Yaoundé 2009
- République du Cameroun, Cameroun vision 2035, document de travail publié par MINEPAT, février 2009

### 3- Sources orales

Noms et prénoms	Age	Sexe	Fonction	Lieu et date
Obam Obam P.	65 ans	M	chasseur	Nkolandom le 27 juin 2015
Abaté F.	61 ans	F	chef de groupement Ebomam II	Mamezam le 20 août 2015
Akoutou J.	55 ans	M	chef de village de Nkolmvon	Nkolmvon le 09 août 2015
Asse'e Atou'ou F.,	57 ans	M	chef des travaux au lycée technique de Nkolandom	Nkolandom, 25 juillet 2015.
Atou'ou Bisso	63 ans	M	instituteur de l'enseignement technique retraité	nkolandom le 10 juillet 2015
Bekale L.	37 ans	F	Maitresse à l'école publique de Nkolandom	nkolandom le 25 septembre 2015
Bingono Assoum H.,	50 ans	F	Directrice de l'école maternelle de Nkolandom	Nkolandom, le 20 août 2015.
Bite'e Bi Mvondo	93 ans	F	ancienne cultivatrice	Nkolandom le 05 août 2015.
Biyita J.	68 ans	M	ancien d'Eglise	Nkolandom le 22 juillet 2015
Ebedeng Ndongo	67 ans	M	représentant du chef du village de Nkoladom	Nkoladom, 10 Octobre 2015.
Egamba Egigi	80 ans	M	Notable d'Akôm (Ebomam),	Akôm, 12 Octobre 2015

Ela JC.	77 ans	M	notable à la chefferie de Nkolandom	Nkolandom la 20 août 2015
Ela Ndongo F.	57 ans	M	notable à la chefferie de Nkolandom	Nkolandom le 22 juillet 2015
Eman P.,	78 ans,	M	ancien cultivateur	Nkolandom, 05 août 2015.
Fame Ndongo J.	66 ans	M	chef de 3 <sup>ème</sup> degré de Nkolandom	Yaoundé le 10 septembre 2015
Mbita P.,	62 ans	M	agriculteur	Nkolandom, 27 décembre 2015
Meye E.D,	46 ans	M	Infirmier principale CMN	Nkolandom le 05 avril 2016.
Meye E.D.	46 ans	M	Infirmier principale CMN	Nkolandom le 05 avril 2016.
Meye M.	71 ans	M	artisan	Nkolandom le 05 août 2015
Mintsa E.,	54 ans	F	directrice de l'école publique de Nkolandom	Nkolandom le 10 mars 2015
Mintya A	54 ans	M	notable de la chefferie de Nkolandom	Nkolandom le 25 août 2015
Mvondo II MP.	57 ans	M	cadre d'administration	Yaoundé le 25 novembre 2015.
Ndjalla Ngo'o	59 ans	M	agriculteur	Nkolandom, 05 août 2015
Ndjalla P.	61 ans	F	notable de la chefferie de Nkolandom	Nkolandom le 10 juillet 2015
Ndongo Ebendeng	67 ans	M	représentant du chef de village de Nkolandom	Nkolandom le 20 juillet 2015
Ngbwa Ndongo Pipo	61 ans	M	Notable de la chefferie de Nkoladom	Nkoladom, 12 aout 2015
Nyangon M..	90 ans	F	ancienne d'Eglise EPCO	Nkolandom le 12 août 2015.
Obam Nkolo R.,	59	M	agriculteur	Nkolandom, 05 août

	ans,			2015.
Oyono L.	58 ans	M	cultivateur	Nkolandom le 20 juillet 2015.
Zambo M.,	62 ans	M	cultivateur	Nkolandom, le 5 août 2015.

## B- SOURCES SECONDAIRES

### 1- Ouvrages

#### a- Ouvrages généraux

- Bloch M., *Apologie pour l'histoire ou le métier d'historien*, Paris, Armand Collins, 1971
- Deniker J., *Les races et les peuples de la terre*, Paris, Masson et Co, 1926
- Diop Cheik Anta *Nations nègres et culture tome 2*, Paris, Présence africaine, 1979
- Durheim E. *Les règles de la méthode sociologique*, Quadrige, 2007
- Durkheim E., *Education et Sociologie*, Paris, PUF, 1968, p.8.
- Franc ville A., *Atlas régionale du Sud-Ouest*, Yaoundé, ORSTOM, 1973
- Imbert J., *Le Cameroun*, Paris, PUF, 1976
- Ki-Zerbo J. *Histoire de l'Afrique noire d'hier à demain*, Paris, Hatier, 1978
- Liniger-Goumaz M. *La Guinée Equatoriale, un pays méconnu*, Paris, l'Harmattan, 1980
- Melingui A. et als. *Géographie du Cameroun*, Paris, Edicef, rue Jeanne d'arc
- Mveng E., *Histoire du Cameroun tome 1*, Yaoundé, CEPER, 1984.
- Neba A.S., *Géographie moderne de la république du Cameroun 2<sup>ème</sup>* Edition, Neba, 1987

Ombolo J.P., *Les Eton du Cameroun : essai sur leur histoire, leur structure sociale, leur généalogie et autres traits de leur culture tribale*, Yaoundé 1978

### **b-Ouvrages spécifiques**

Alexandre P. et *Le groupe dit pahouin (Fang-Beti-Bulu)*, Paris, PUF, 1958

Bine. J.,

Bertaut M., *Le droit coutumier des Boulou*, Paris, Domat Mont-Christien, 1967

Engute O., *Dulu bon be Afri kara*, Ebolowa, Halsey, memorial, Presse d'Etat, 1956

Kpwang K.R., *La chefferie "traditionnelle" dans les sociétés de la grande zone forestière du Sud Cameroun (1850-2010)*, Yaoundé, l'Harmattan, 2011.

Tolra L., *Les seigneurs de la forêt, essai sur le passé historique, l'organisation sociale et les normes ethniques des anciens Beti du Cameroun*, Paris, Publication de la Sorbonne, 1981.

### **c- Ouvrages méthodologiques**

Beaud M., *L'art de la thèse*, Paris, la Découverte, 2001

Prost A., *Douze leçons sur l'Histoire*, Paris, Seuil, 1996

### **2- Articles et Journaux**

Alexandre P., "Proto histoire du groupe beti bulu fang. Essai de synthèse provisoire", in *Cahier d'études africaines*, volume 20, Paris, Mouton et CIE, 1965

Essomba P.B., "Les mouvements migratoires et la problématique de la chefferie traditionnelle au Sud-Cameroun sous la colonisation allemande, 1884-1916", in R. Kpwang K., *La chefferie*

- "traditionnelle dans les sociétés de la grande zone forestière du Sud Cameroun (1850-2010), Yaoundé, l'Harmattan, 2011."*
- Kpwang K.R., "Les Bulu de la Subdivision de Kribi face aux méthodes musclées des chefs de groupements Bulu-centre (Ebemvok) et Bulu-sud (Zingui) 1920-1944", in *La chefferie "traditionnelle" dans les sociétés, dans les sociétés de la grande zone forestière du Sud Cameroun (1850-2010), Yaoundé, l'Harmattan, 2011.*
- Kpwang.K. R., " *La résistance des ékang du sud –Cameroun face aux chefs imposés par l'administration coloniale Française et l'avènement des "présidents claniques à la création de l'éfulanmeyong", in R. Kpwang. K, Chefferiestraditionnelles dans les sociétés de la grande zone forestière du Sud Cameroun (1850-2010), Yaoundé, l'Harmattan, 2011.*

### **3- Thèses et Mémoires**

- Abwa D., "Commandement européen, commandement indigène de la France au Cameroun, 1916-1960", Thèse de Doctorat d'Etat ès Lettres (histoire), Tome I et II, Université de Yaoundé I, Février 1994.
- Atéba S., "Evolution de la chefferie supérieure Sanaga Ndjanti, de la période coloniale à l'ère de la mondialisation 1910-2000", mémoire de DIPES II, Université de Yaoundé I- ENS, 2013
- Edima S., "Scolarisation et mutations socioéconomique dans les cantons Bulu de l'ancienne subdivision d'Ebolowa, 1894-2000", mémoire de DIPES II en Histoire, ENS-Yaoundé, 2012
- Mebenda, B., "Monographie historique et caractère trans-ethnique d'un clan du Sud-Cameroun, les Yendjok : des origines à 1900",

mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2000.

Nkana Mayé, "Commandement indigène et mutations socioéconomiques et politiques dans le canton Ndog-Bea Nord, 1887-1959", mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2010

#### **4- Dictionnaires**

Anonyme, *Dictionnaire Larousse du Français au collège*, Paris, rue du Mont Parnasse

Anonyme, *Dictionnaire du village de la Mvila*, région du Sud, 2<sup>ème</sup> édition, Juin 1968, N°48

Anonyme, *Dictionnaire du village du Ntem* 2<sup>ème</sup> édition, Yaoundé, ORSTOM, 1968

Owessa *Itinéraire politique*,

Awende,

Anonyme, *Dictionnaire Larousse* édition 2008

#### **5- Guides méthodologiques**

- Anonyme, "Guide méthodologique pour la rédaction des thèses, mémoires, articles et ouvrages", Yaoundé, CEPER, 2006 (produit par le département d'histoire de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé I).

- Anonyme, "Norme de présentation et d'évaluation des mémoires et des thèses", Yaoundé, 2012 produit par la FALSH de l'Université de Yaoundé

#### **6- Sources électroniques**

- "Message du chef d'Etat à la nation à l'occasion de la fin d'année 2013 et du nouvel an 2014", in <http://www.prc.cm>, consulté le 24 mars 2016

- "Message du chef d'Etat à la nation a l'occasion de la fin d'année 2014 et du nouvel an 2015", in <http://www.prc.cm>, consulté le 24 mars 2016
- "Message du chef d'Etat à la nation a l'occasion de la fin d'année 2015 et du nouvel an 2016", in <http://www.prc.cm>, consulté le 24 mars 2016

## ANNEXES

### Annexe 1 : décision portant modification de la chefferie de Nkolandom

<p>REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix – Travail – Patrie *****</p> <p>Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation</p> <p>-----</p> <p>Région du Sud</p> <p>-----</p> <p>Département de la Mvila</p> <p>-----</p> <p>Arrondissement d'Ebolowa 2è</p> <p>-----</p> <p>Groupement d'Ebomam II</p> <p>-----</p> <p>Chefferie de 3è degré de Nkolandom</p> <p>-----</p>	<p>REPUBLIC OF CAMEROON Peace – Work – Fatherland *****</p>
<p>Décision n° <u>12 000</u> 010/CN du <u>11 OCT 2012</u> portant modification de la  décision n°010/CN <del>portant amendement de la décision</del>  portant organisation de la chefferie de Nkolandom</p>	
<p><b>Le Chef de 3è degré de Nkolandom</b></p>	
<p>Vu l'arrêté préfectoral n° 355/AP/L07/BAE/2 du 23 novembre 1999 constatant la fusion des chefferies de 3è degré de Nkolandom I et Nkolandom II dans le groupement Ebomam II, arrondissement d'Ebolowa, suite à la tenue de palabre organisée par le sous-préfet d'Ebolowa II à Nkolandom le 24 mai 1999,</p> <p>Vu l'arrêté préfectoral n° 261/AP/L07/BAE/2 du 7 octobre 1999 portant désignation de M. Jacques FAME NDONGO en qualité de chef de 3è degré du village de Nkolandom dans le groupement Ebomam II, arrondissement d'Ebolowa,</p> <p>Vu la décision n° 001/CN du 1<sup>er</sup> septembre 1999 portant organisation de la chefferie de Nkolandom,</p> <p>Vu la décision n° 003/CN du 25 septembre 1999 portant nomination des représentants du chef de 3è degré à la chefferie de Nkolandom,</p> <p>Vu l'Assemblée Générale présidée par le chef de 3è degré de Nkolandom les 29 et 30 septembre 2012, à la chefferie de ladite localité,</p> <p>Vu les nécessités de service et les impératifs liés à la paix, à la cohésion sociale et à l'efficacité managériale,</p>	
<p><b><u>DECIDE</u></b></p>	
<p>L'article 4 de la décision n° 001/CN du 1<sup>er</sup> septembre 1999 portant organisation de la chefferie de Nkolandom est modifié ainsi qu'il suit :</p>	
<p><b><u>Article 4</u></b> (nouveau)</p>	
<p>La chefferie de 3è degré de Nkolandom est constituée de sept organes (au lieu de cinq précédemment)</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le cabinet du chef de 3è degré</li> <li>- le Directoire (organe nouveau)</li> <li>- le Conseil des notables</li> </ul>	

- l'Association des femmes (organe nouveau)
- le Comité de développement économique et social
- la cellule de promotion des activités sportives et culturelles
- le comité d'hygiène et de salubrité publiques
- le comité de réflexion
- l'Assemblée générale.

**Article 4 bis** (nouveau)

- dirigé par un chargé de mission, le cabinet du Chef de 3<sup>e</sup> degré gère les affaires réservées du Chef de 3<sup>e</sup> degré. Lorsque le Chef de « 3<sup>e</sup> degré est empêché et en cas de nécessité, il assiste aux réunions des diverses instances de la chefferie visées à l'article 4 (nouveau) de la présente décision.

Il ne préside aucune réunion.

Il joue le rôle de facilitateur et de médiateur afin d'éviter toute situation de blocage, d'inertie ou de dérive.

- Présidé par le Chef de 3<sup>e</sup> degré, le Directoire comprend huit membres à raison de deux par hameau. Chaque membre est désigné par le chef de 3<sup>e</sup> degré, après consultation de l'Assemblée générale (l'ensemble des populations des hameaux Nyate Ngo'o, Ango Ngo'o, Tene Ngo'o, Essiane Ngo'o).
- L'avis de l'Assemblée générale ne lie pas le chef de 3<sup>e</sup> degré
- Le mandat du Directoire est de trois mois renouvelables une fois.
- En cas d'empêchement du Chef de 3<sup>e</sup> degré, les pièces administratives sont signées, par ordre, conjointement par le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> membres du Directoire. La représentation administrative et protocolaire du Chef de 3<sup>e</sup> degré est assurée par le 1<sup>er</sup> membre du Directoire qui en informe le 2<sup>e</sup> membre et rend compte au Chef de 3<sup>e</sup> degré, président du Directoire.

**Article 4 ter** (nouveau)

- Sous l'autorité du Chef de 3<sup>e</sup> degré, le Directoire coordonne l'ensemble des instances statutaires du village, notamment le conseil des notables, l'Assemblée générale, le Comité de développement économique et social, l'association des femmes, la cellule de promotion des activités sportives et culturelles, le comité d'hygiène et de salubrité publiques, le comité de réflexion.
- En l'absence du Chef de 3<sup>e</sup> degré, les réunions du Directoire sont co-présidées par le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> membres, en présence du chargé de mission au cabinet du Chef de 3<sup>e</sup> degré.
- Les réunions sont convoquées obligatoirement et conjointement par le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> membres qui arrêtent l'ordre du jour de la réunion.
- Les décisions sont prises à l'unanimité de chaque instance ou des 2/3 des membres (Directoire, conseil des notables, association des femmes, comité de

développement etc.) Les notables peuvent prendre part en totalité ou partiellement (selon les cas examinés) aux réunions du Directoire, avec voix délibérante.

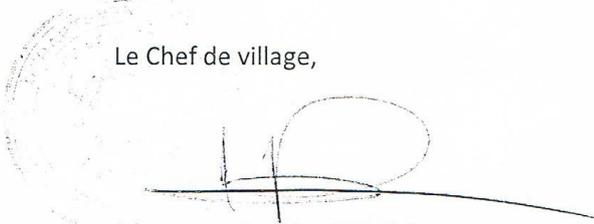
- En cas de blocage, les voix des membres du Directoire sont prépondérantes (minimum requis : 6 voix sur 8). En cas de paralysie des travaux du Directoire, et si le chargé de mission du cabinet du chef de 3<sup>e</sup> degré n'a pas pu amener les membres du Directoire de l'Assemblée générale ou de l'Association des femmes, ou du comité de développement à un consensus, l'affaire est soumise à l'arbitrage du chef de 3<sup>e</sup> degré.

Le Directoire réunit l'Assemblée générale du village, en cas de nécessité, pour tout sujet stratégique.

- Les modalités relatives aux décisions sont alors prises selon les règles de l'article précédent, à savoir la majorité des deux tiers de l'Assemblée générale ou, en cas de blocage, par six sur huit membres du Directoire.
- Les délibérations de chaque instance statutaire (Directoire, conseil des notables, association des femmes, comité de développement etc.) donnent lieu à un procès-verbal transmis « illico presto » au Chef de 3<sup>e</sup> degré, président du Directoire, pour compétence et instructions.
- Les fonctions de 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> représentants sont suspendues, en attendant la réorganisation de la chefferie.
- Les fonctions de membre du Directoire sont gratuites.

Fait à Nkolandom, le 1<sup>er</sup> octobre 2012

Le Chef de village,

  
Pr Jacques FAME NDONGO

Ampliations :

- Le gouverneur du Sud (ATCR)
- Le préfet de la Mvila (ATCR)
- Le Sous-préfet d'Ebolowa II (ATCR)
- Le Chef de 2<sup>e</sup> degré d'Ebomam II (ATCR)
- Le Délégué régional de la sûreté nationale (ATI)
- Le Commandant de la légion de gendarmerie du Sud (ATI).

## Annexe 2 : lettre des notables et chefs adressée à Mr Jacques Fame Ndongo

Nkolandom I, le 18 Mai 1999

Monti Jacques FAME NDONGO  
 Recteur ya Université ya  
YAOUNDE I

Bia, NDONG ya Nkolandom I, bia  
 nyamete na ô zu bo Evet ya Nkolandom I.  
 Amue bi lôô na miêt nfe ane bi éto te anji  
 bo jale va melu ma.

Ajô te, bia bese, tyin jia bia yé'elane  
 wo na ô zu bo mbi ntem ya Nkolandom I.  
 Amue bia yiane tabe miôse sôndô, za'ak  
 miôse éwônga ane bi ne bo mbôka'a ya  
 jam te, Sous-préfet a suane va miôse monde  
 le 24/5/99.

Bi too wo ndi - Akéva!

N.B: Bôt ba te tabe asu jam  
 di be ne miôé na afep ya yat:

20.	OBAM	Pierre	Baton	
21.	ZAMBO	Moise	*	
23.	MBITA	Pierre	*	
24.	MINKO	André		

Source : archive chefferie de Nkolandom

## Annexe 3 : décision portant nomination des représentants du chef de troisième degré

Ministère de l'Administration  
Territoriale

République du Camerou  
Paix – Travail – Patrie

-----  
Province du Sud

-----  
Département de la Mvila

-----  
Groupement d'Ebomam II

-----  
Chefferie de 3<sup>e</sup> degré de Nkolandom

**Décision n° 003 /CN**  
portant nomination des Représentants du chef  
de 3<sup>e</sup> degré à la chefferie de Nkolandom.

Le chef de 3<sup>e</sup> degré de Nkolandom,

VU l'arrêté préfectoral n° AP/LO7/BAE/2 du 24 mai 1999 portant désignation de M. Jacques FAME NDONGO en qualité de chef de 3<sup>e</sup> degré du village de Nkolandom.

VU la réunion de concertation organisée à Nkolandom le 10 septembre 2000 par le chef de 3<sup>e</sup> degré de Nkolandom.

VU les nécessités de service,

**Article 1<sup>er</sup>** : Sont, à compter de la date de signature de la présente décision, nommés aux fonctions ci-après dans la chefferie de 3<sup>e</sup> degré de Nkolandom

- Premier Représentant : M. NDONGO EBENDENG, sergent retraité (hameau Nkolandom – ANGO NGO'O).
- Deuxième Représentant : M. Clément AZOMBO ZO'O, planteur. (Hameau Nkolandom – ESSIANE NGO'O).
- Troisième Représentant : M. MINTYA MI ASSOUM Jacques, Instituteur adjoint - (Hameau Nkolandom NYATE NGO'O).
- Quatrième Représentant : Mme NDJALLA Paulette née BELLA NKOUNBA, M.E.G.A. (Hameau Nkolandom – TENE NGO'O).

**Article 2** : Chaque Représentant du chef est compétent sur son hameau d'origine et rend compte au chef de ses activités (règlement des litiges mineurs, promotion du développement économique et social, manifestations sportives et culturelles).

**Article 3** : M. NDONGO EBENDENG remplace d'office le chef de 3<sup>e</sup> degré lorsque ce dernier est empêché. Dans ce cas, il a compétence sur les quatre hameaux. Il rend compte au chef de 3<sup>e</sup> degré de toutes ses décisions.

**Article 4** : Les fonctions de Représentant du chef sont gratuites. Toutefois, les dépenses induites par les activités courantes peuvent être prise en charge par le budget de la chefferie provenant des dons, legs, cotisations et des ressources connexes provenant des activités économiques, sportives, culturelles.

**Article 5** : Le développement économique et social est la priorité de l'action de la chefferie de Nkolandom. Le premier Représentant est particulièrement chargé de promouvoir le développement économique et social de Nkolandom, en liaison avec les cellules techniques compétentes.

Fait à Yaoundé, le 25 septembre 2000



**Pr Jacques FAME NDONGO**

**Ampliations :**

- Gouverneur de la province du Sud
- Préfet de la Mvila
- Sous-Prefet d'Ebolowa
- Chef de 2<sup>e</sup> degré d'Ebomam II
- Les notables de Nkolandom
- Archives.

Sources : archive chefferie de Nkolandom

Annexe 4 : arrêté préfectoral portant désignation du chef de troisième degré du village

T.J.P./  
PROVINCE DU SUD  
-O-O-O-O-  
DEPARTEMENT DE LA Mvila  
-O-O-O-O-  
PREFECTURE D'EBOLOWA  
-O-O-O-O-  
BUREAU DE L'ACTION ECONOMIQUE  
DEUXIEME SECTION  
-O-O-O-O-

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie

**ARRÊTE** PREFECTORAL N° 261 /AP/LO7/BAE/2  
portant désignation de M. MONSIEUR JACQUES FAME NDONGO  
en qualité de Chef de 3ème degré du Village NKOLANDOM  
**DANS LE GROUPEMENT EBOMAM-II, ARRONDISSEMENT D'EBOLOWA**

L'ADMINISTRATEUR CIVIL,  
PREFET DU DEPARTEMENT DE LA Mvila ,

(/U la Constitution ;  
(/U le Décret N°72/349 du 24 Juillet 1972 portant Organisation administrative de la République Unie du Cameroun et ses textes modificatifs subséquents ;  
(/U le Décret N°77/245 du 15 Juillet 1977 portant Organisation des Chefferies Traditionnelles et ses textes modificatifs subséquents ;  
(/U le Décret N°78/485 du 9 Novembre 1978 fixant les attributions des Chefs de Circonscriptions administratives et des Organismes et Personnels chargés de les assister dans l'exercice de leurs fonctions ensemble le Rectificatif n°79/024 du 18/01/1979 ;  
(/U le Décret N°98/166 du 26 Août 1998 nommant Monsieur HONA Thomas, Préfet du Département de la Mvila ;  
(/U le Procès-verbal N° 29/PV/LO7-01/BRAG/1 du 24 MAI 1999 du déroulement des consultations des notabilités coutumières en vue de la désignation du chef de 3ème degré du village DE NKOLANDOM.  
(/U le dossier constitué par l'intéressé ;  
Considérant les nécessités de service ;

A R R E T E :

Article 1er.- M. MONSIEUR JACQUES FAME NDONGO né(e) le 14/11/1950  
à NKOLANDOM-I est pour compter du 24 mai 1999, désigné en qualité de chef traditionnel de 3ème degré du village DE NKOLANDOM dans le Groupement EBOMAM-II, Arrondissement D'EBOLOWA, en remplacement de M. AZOMBO Clément, décédé.

Article 2.- Le Présent arrêté sera enregistré et communiqué partout où besoin sera./-

**AMPLIATIONS :**

- MINAT/DOI/YDE
- G.F.S./EBWA
- LO7 -01/BRAG/1
- CHEF GROUP. EBOMAM-II
- INTERESSE
- DOSSIER
- CHRONO
- ARCHIVES.-

EBOLOWA, le 27 OCT. 1999  
LE PREFET,  
HONA Thomas  
Administrateur Civil



## Annexe 5 : arrêté préfectoral constatant la fusion des chefferies

REPUBLICQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie

E.Mado  
 PROVINCE DU SUD  
 DEPARTEMENT DE LA MVILA  
 PREFECTURE D'EBOLOWA  
 BUREAU DE L'ACTION ECONOMIQUE  
 2EME SECTION

ARRÊTE PREFECTORAL N° 355 /AP/LO7/BAR/7  
 constatant la fusion des chefferies de 1<sup>er</sup> degré de Nkolandom I et Nkolandom II dans le groupement Ebomam II, Arrondissement d'Ebolowa.-

L'ADMINISTRATEUR CIVIL ; Sous-Préfecture d'EBOLOWA  
 PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MVILA *Lourrier* **Confidentiel**  
 Arrivé le 29/11/79  
 Enregistré S/n° 912

(/U) la Constitution ;

(/U) le Décret n°72/343 du 24 Juillet 1972 portant organisation administrative de la République Unie du Cameroun et ses textes modificatifs subséquents ;

(/U) le Décret n°77/245 du 15 Juillet 1977 portant organisation des chefferies traditionnelles et ses textes modificatifs subséquents ;

(/U) le Décret n°78/435 du 9 novembre 1978 fixant les attributions des chefs de circonscriptions administratives et des organismes et personnels chargés de les assister dans l'exercice de leurs fonctions ensemble le rectificatif n°79/024 du 12/01/1979 ;

(/U) le Décret n°8/168 du 26 Août 1960 nommant Monsieur HORA Thomas, Préfet du Département de la Mvila ;

(/U) le Procès-verbal de la Réunion du 20 Mai 1979 relative à la fusion des villages Nkolandom I et Nkolandom II pour en faire un dénommé Nkolandom ;

(/U) la Requête collective en date du 30 Mai 1979 des notables des villages de Nkolandom I et II relative à l'unité de Nkolandom ;

(/U) la Requête en date du 14 Juillet 1979 par laquelle M. SATENGI Albert demande sa démission de ses fonctions de chef de 1<sup>er</sup> degré de Nkolandom-II.

Considérant les nécessités de service.

/ - ) R E S T E :

Article 1er. - Est constatée pour compter du 30 Mai 1979, la fusion des chefferies de 1<sup>er</sup> degré Nkolandom-I et Nkolandom II pour en former une seule dénommée Nkolandom.

Article 2. - Le présent arrêté qui abroge toutes les dispositions antérieures contraires sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

AMPLIATIONS :  
 - MINAT/DOY/DOE  
 - CDR/EBWA  
 - LO7.01  
 - Chef Grot EBOMAM-II  
 - DOSSIER  
 - CHRONO  
 - ARCHIVES.-

EBOLOWA, le  
 29/11/79  
 HORA Thomas  
 Administrateur Civil

Source : documents privés Jacques Fame Ndongu

## Annexe 6 : décision portant organisation de la Chefferie de Nkolandom

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE  
 PROVINCE DU SUD  
 DÉPARTEMENT DE LA MVILA  
 GROUPEMENT D'EBOMAM II  
 CHEFFERIE DE 3<sup>è</sup> DEGRÉ DE NKOLANDOM

REPUBLIQUE DU CAMÉROUN  
 PAIX - TRAVAIL - PATRIE

- 1 SEP. 1999

**DECISION N° 001/CN**

**Portant organisation de la Chefferie de Nkolandom.**

**Chapitre I : Des dispositions générales**

**Article 1er** : La chefferie traditionnelle de Nkolandom se compose des hameaux suivants; le sens Ebolowa Evindissi étant choisi.

- Nyate Ngo'o et Ango Ngo'o, en deçà de la rivière Mezondo (en aval).
- Tene Ngo'o et Essiane Ngo'o, au delà de la rivière Mezondo (en amont).

**Article 2** : (1) Les deux hameaux, qui sont des subdivisions de Nkolandom répondent de l'autorité du Chef de village.

(2) Au niveau des hameaux, pour les affaires jugées mineures par le Chef, les responsables sus-désignés exercent des attributions similaires à celles de ce dernier.

(3) Tout représentant est tenu à l'obligation de rendre compte de la marche de sa subdivision au Chef du village, au moins une fois par mois et par écrit.

(4) Tout manquement à cette obligation ou toute administration jugée défailante par le Chef du village peut donner lieu à l'une des sanctions suivantes :

- une demande d'explication écrite
- un avertissement
- un blâme
- une destitution.

(5) En revanche, tout acte positif peut donner lieu à une prime pécuniaire ou en nature octroyée par le Chef de village.

La destitution peut survenir avant la demande d'explication, selon le jugement du Chef de village.

(6) Le pouvoir disciplinaire appartient au Chef assisté d'un conseil de notables.

(7) En cas d'empêchement ou d'indisponibilité du Chef, un représentant préalablement désigné par le Chef assure son remplacement ex-officio.

## Chapitre II : Organisation de la Chefferie

**Article 3 :** (1) Les attributions du Chef du 3<sup>e</sup> degré à Nkolandom sont les suivantes :

- Il convoque et préside les réunions du conseil des Notables.
- Il supervise et coordonne toutes les activités des organes de la Chefferie.
- Il juge les affaires relevant de sa compétence.
- Il arrête le programme d'ordre du jour du Conseil des notables, sur proposition du Secrétaire de ce Conseil
- Il présente le programme d'activité du Conseil.
- Il soumet pour approbation le projet du programme d'activité au Conseil des notables.
- Il peut en tant que de besoin créer des commissions techniques au sein de la Chefferie et en désigner les responsables.
- Il représente la Chefferie dans la vie civile et devant les tribunaux.
- Il exécute toute autre tâche à lui confiée par le conseil des Notables.

(2) Le Président peut déléguer des attributions à l'un de ses représentants ou à tout autre responsable des organes de la Chefferie.

**Article 4 :** La Chefferie est constituée par cinq organes :

- Le Conseil des Notables
- Le Comité de Développement Economique et Social
- La Cellule de promotion des activités sportives et culturelles
- Le Comité d'hygiène et de salubrité publiques
- Le Comité de réflexion.

- L'Assemblée générale.

- Article 5 :** (1) Le Conseil des Notables se réunit une fois l'an en session ordinaire, sur convocation du Chef du Village.
- (2) Il peut également se réunir en session extraordinaire, sur convocation du Chef de village ou de son premier représentant ou sur appel des 2/3 des membres du Conseil des notables.
- (3) Les décisions du Conseil des Notables, à l'exclusion de celles relatives à la modification des statuts et à la dissolution du Conseil ou des autres organes de la Chefferie sont prises à la majorité absolue des notables présents.
- (4) En cas de partage des voix, celle du Chef de village est prépondérante.

- Article 6 :** (1) Le Conseil des Notables se compose de 16 notables choisis dans chacun des huit lignages qui composent la Chefferie, à raison de deux par lignage.
- (2) Les notables sont nommés par le Chef du village après consultation des familles qui composent les lignages.
- (3) Ceux-ci concourent auprès du Chef, à la bonne marche du village. A cet effet, le Chef peut leur confier des tâches spécifiques.
- (4) En cas de vacance de poste au Conseil des notables, le lignage concerné propose un remplaçant au Chef de village.

**Article 7 :** Le Conseil des Notables est composé de :

- 16 Notables
- ↳ Deux Secrétaires
- Deux Secrétaires Adjoints
- Une caissière
- ↳ Deux Commissaires aux comptes
- Deux chargés de la communication et des relations publiques.
- ↳ Un Comptable.

**Article 8 :** Les Secrétaires sont proposés par le Conseil des notables au Chef du village

**Article 9 :** (1)- Les Secrétaires sont responsables de la gestion administrative du Conseil des notables. A ce titre :

- Ils préparent à l'intention du Chef, les projets d'ordre du jour des réunions du Conseil des notables.
- Ils préparent les projets de correspondance du Chef.
- Ils assurent la conservation et le classement des archives et de la documentation du Conseil.
- Ils exécutent toute autre tâche à eux confiées par le Chef du village.

(2) Les Secrétaires sont assistés de deux Secrétaires adjoints. ceux-ci assurent l'intérim en cas d'indisponibilité ou de vacance de poste.

**Article 10 :** Le caissier est responsable du recouvrement, de la garde et du maniement des fonds de la Chefferie. A ce titre :

- Il exécute les dépenses et les recettes ordonnées par le Chef de village.
- Il tient les documents comptables appropriés.
- Il prépare à l'intention du Chef de village le rapport financier de la Chefferie.
- Il exécute toute autre tâche à lui confiée par le Chef ou les organes de la Chefferie.

**Article 11 :** (1) Les Commissaires aux comptes sont chargés de la vérification des comptes de la Chefferie. A cet égard, ils s'assurent à tout moment de la régularité et de la fidélité des opérations financières de la Chefferie et de ses organes.

(2) Les Commissaires aux comptes présentent au moins une fois par an, un rapport de vérification au Chef du village et à ses notables.

(3) Les Commissaires aux comptes peuvent assister aux réunions des organes de la Chefferie s'ils en manifestent la volonté auprès du 1er Secrétaire qui en informe le Chef.

**Article 12 :** Les chargés de la communication et des relations publiques sont chargés de diffuser l'information orale, écrite ou sonore dans la communauté et hors de celle-ci. Ils prennent les contacts nécessaires pour l'amplification de l'information utile pour la bonne marche des affaires de la Chefferie.

**Article 13 :** (1) L'Assemblée Générale est composée de toutes les personnes majeures des deux sexes appartenant au village de Nkôlandôm. Elle se réunit en tant que de besoin.

(2) Elle est convoquée et présidée par le Chef de village ou son premier représentant dûment mandaté à cet effet.

(3) Elle est chargée de résoudre les problèmes du village nécessitant une consultation élargie (création de lignages, choix d'un site pour abriter une institution sociale ou économique).

**Article 14 :** Le comptable est chargé de la tenue des comptes de la Chefferie. A cet effet,

- Il consigne les différentes entrées financières.
- Il s'assure journalièrement de l'état de la caisse.
- Il enregistre les sorties ordonnées par le Chef du village.
- Il prépare le budget.

**Article 15 :** Le Comité de Développement Economique et Social est placé sous l'autorité d'un Président de Comité nommé par le Chef du village.

**Article 16 :** Le Comité de développement économique et social a pour objectif d'assurer le bien être économique et social des ressortissants du village de Nkolandom. A ce titre,

- Il propose au Chef de village les actions devant concourir au progrès économique et social de Nkôlandôm.
- Il assure la diffusion des principes et règles de développement endogène des populations.
- Il assure l'encadrement logistique des populations dans la réalisation de leurs projets de développement économique et social.
- Il met à la disposition de celles-ci toute information relative aux procédés de développement des communautés.
- Il assure la participation de la Chefferie aux activités nationales et internationales oeuvrant pour le développement des communautés.
- Il encourage toute initiative privée de développement concourant aux objectifs du Comité de développement.

**Article 17** : Le Comité de développement est composé de :

- un président et un bureau désigné par le Chef de village.

**Article 18** : Le trésorier du Comité de développement économique et social est celui du Conseil des Notables.

**Article 19** : Le Secrétaire, les commissaires aux comptes, les conseillers du Comité de développement ont des charges similaires à celles attribuées aux membres du Conseil de notables de dénomination similaire.

**Article 20** : (1) Le Comité de développement est composé des sous-comités ci-après :

- agriculture
- élevage
- sylviculture (forêts)
- apiculture (miel)
- pisciculture (étangs)
- solidarité
- marchés périodiques etc...

(2) Les sous-comités sont placés sous la direction d'un chef de sous-comité nommé par le Chef de village sur proposition du chef du Comité de développement économique et social.

(3) Le sous-comité solidarité assure dans la mesure du possible des secours à ses membres, aux familles des membres ou à toute personne reconnue nécessiteuses.

(4) Les fonds du sous-comité Solidarité sont assurés par :

- les droits d'adhésion
- les cotisations mensuelles
- les produits de placement et des prestations diverses
- les dons et legs.

(5) Les membres du sous-comité Solidarité peuvent en cas de nécessité apporter une aide sous forme de service à une ..personne en difficulté.

(6) L'obtention de statut de membre est subordonnée à l'achat d'une carte d'adhésion et au paiement des cotisations mensuelles.

(7) Les membres du sous-comité sont prioritaires dans le choix des individus à venir en aide.

**Article 21** : Le sous-comité marchés périodiques assure la commercialisation des produits de ses membres : cacao, huile de palme, goyaves, fruits, produits vivriers, dérivés des métaux précieux. Il peut étendre son action aux villages de la contrée, dans le cadre du marketing commercial.

**Article 22** : (1) Des taxes spéciales relatives à la commercialisation des produits sont levées par le sous-comité marchés périodiques.  
(2) Les sommes sus-indiquées sont reversées à la caissière du Conseil des Notables.

**Article 23** : Les sous-comités agriculture, élevage, pisciculture, sylviculture et apiculture sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'encadrement logistique des paysans. A cet effet, ils recensent les difficultés que les paysans rencontrent dans l'exécution des tâches agricoles, d'élevage et piscicoles, sylvicoles, apicoles et établissent un plan d'action y relatif.

**Article 24** : En tant que nécessaire, ils organisent des contacts avec les agents agricoles et assistent à tout séminaire pouvant apporter une expertise agricole nouvelle à la communauté.

**Article 25** : (1) Autant que faire se peut, ils créent des champs et des étangs communautaires.  
(2) Les sommes issues des ventes des produits y récoltés doivent être reversées à la caissière du Conseil des Notables.

**Article 26** : La Cellule de Promotion des Activités Sportives et Culturelles est placée sous l'autorité d'un Président de cellule nommé par le Chef du village.

**Article 27** : Son but est de promouvoir le sport, la culture, le tourisme et l'artisanat dans le village. A cet effet, elle assure :

- l'encadrement de la jeunesse sportive par l'organisation des équipes de football, de hand-ball ou tout autre sport individuel ou collectif.
- Elle exalte et fait revivre les sports traditionnels.
- Elle repertorie les sites touristiques et pourvoie à leur aménagement.
- Elle assure la regenerescence de la culture traditionnelle en élaborant les arbres généalogiques, en recensant les contes et les proverbes, en ravivant les danses traditionnelles.
- Elle dynamise les arts et l'artisanat (sculpture, peinture, musique, ...).

**Article 28** : La Cellule est constituée d'un Président et d'un bureau désignés par le Chef de village.

**Article 29** : Elle est composée des sous-comités suivants :

- tourisme
- sports
- revalorisation des matériaux locaux (argile, peinture, ...)
- tradition
- Art et artisanat.

**Article 30** : Le sous-comité est placé sous l'autorité d'un chef de sous-comité nommé par le Chef du village sur proposition du Président de Cellule.

**Article 31** : Le Comité d'hygiène et de salubrité est placé sous l'autorité d'un Président de comité nommé par le Chef de village.

**Article 32** : Le Comité d'hygiène et de salubrité assure la propreté et la beauté du village. A cet effet,

- Il fixe les journées d'investissement public
- Il s'assure de la salubrité des concessions : logements propres, existance de fosses d'aisance saines, des clôtures, du crépissage et de la peinture des maisons en matériaux locaux ou modernes.

- Il s'assure de la construction de clôtures, de la beauté des concessions, du désherbage de celles-ci.

**Article 33** : Le Comité de réflexion est placé sous l'autorité d'un Président de Comité nommé par le Chef du village.

**Article 34** : Le Comité de réflexion concourt à la bonne marche des affaires de la Chefferie. A cet effet, il réfléchit sur les grands enjeux de la Chefferie, propose des solutions, planifie les actions. Le Chef de village peut lui confier des tâches spécifiques.

**Article 35** : Les fonctions exercées dans la Chefferie sont gratuites. Toutefois, les dépenses induites par les missions spécifiques de certains

membres peuvent être pris en charge par le budget de la Chefferie.

### Chapitre III : Les ressources

**Article 36** : Les ressources financières de la Chefferie sont constituées par :

- Les droits d'adhésion
- Les cotisations annuelles
- Les contributions spéciales
- Les dons et legs, le cas échéant
- Les produits des placements et des prestations diverses.

**Article 37** : Les fonds prélevés sont remis au caissier qui les dépose dans un compte auprès d'une institution financière crédible.

**Article 38** : Les retraits d'argent dans ce compte par le caissier sont subordonnés à deux signatures : celle de l'ordonnateur des dépenses qui est le Chef du village ou celle de son premier représentant par délégation du Chef d'une part, et celle du caissier d'autre part.

LE CHEF DE 3<sup>è</sup> DEGRÉ DE NKOLANDOM

*Pr. Jacques FAME NDONGO*

Source : archive chefferie de Nkolandom

## Annexe 7 : décision portant nomination des membres du directoire et du chargé de mission au cabinet du Chef

Paix – Travail – Patrie ***** Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation ----- Région du Sud ----- Département de la Mvila ----- Arrondissement d'Ebologa 2è ----- Groupement d'Ebomam II ----- Chefferie de 3è degré de Nkolandom -----	Peace – Work – Fatherland *****
--	------------------------------------

02 00003  
 Décision n° 011/CN du 01 OCT 2012, portant nomination des  
 membres du Directoire et du chargé de mission au  
 cabinet du chef de 3è degré

**Le Chef de 3è degré de Nkolandom**

Vu l'arrêté préfectoral n° 355/AP/L07/BAE/2 du 23 novembre 1999 constatant la fusion des chefferies de 3è degré de Nkolandom I et Nkolandom II dans le groupement Ebomam II, arrondissement d'Ebologa, suite à la tenue de palabre organisée par le sous-préfet d'Ebomam II à Nkolandom le 24 mai 1999,

Vu l'arrêté préfectoral n° 261/AP/L07/BAE/2 du 7 octobre 1999 portant désignation de M. Jacques FAME NDONGO en qualité de chef de 3è degré du village de Nkolandom dans le groupement Ebomam II, arrondissement d'Ebologa,

Vu la décision n° 001/CN du 1<sup>er</sup> septembre 1999 portant organisation de la chefferie de Nkolandom,

Vu la décision n° 003/CN du 25 septembre 1999 portant nomination des représentants du chef de 3è degré à la chefferie de Nkolandom,

Vu l'Assemblée Générale présidée par le chef de 3è degré de Nkolandom les 29 et 30 septembre 2012, à la chefferie de ladite localité,

Vu la décision n° 010/CN du 1<sup>er</sup> octobre 2012.

## DECIDE

### Article 1<sup>er</sup>

Sont, pour compter de la date de signature de la présente décision, nommés aux fonctions suivantes, au sein du Directoire de la chefferie de 3<sup>e</sup> degré de Nkolandom, sous l'autorité du Chef de 3<sup>e</sup> degré.

- **Président** : M. le Pr Jacques Fame Ndong, Chef de 3<sup>e</sup> degré.
- **1<sup>er</sup> membre**, M. NDONGO EBENDENG Salomon Guy, précédemment 1<sup>er</sup> représentant du Chef de 3<sup>e</sup> degré de Nkolandom.
- **2<sup>e</sup> membre** : OBIANGA OBAM Gervais, notable.
- **3<sup>e</sup> membre** : Mme NDJALLA Paulette, née Bella Nkoumba, précédemment 4<sup>e</sup> représentante du Chef de 3<sup>e</sup> degré de Nkolandom.
- **4<sup>e</sup> membre** : M. MINTYA Jacques, précédemment troisième représentant du Chef de 3<sup>e</sup> degré de Nkolandom.
- **5<sup>e</sup> membre** : M. MBA Martin Delacroix.
- **6<sup>e</sup> membre** : M. OBAM NKOLO Ruben.
- **7<sup>e</sup> membre** : M. NKOMO ZO'O Jean-Claude.
- **8<sup>e</sup> membre** : M. NYAMENGO Armand.

### Article 2.

M. André Pipo Ngbwa Ndong est nommé chargé de mission au Cabinet du Chef de 3<sup>e</sup> degré.

### Article 3.

Les réunions sont convoquées soit par le Chef de 3<sup>e</sup> degré, soit, par ordre, conjointement par le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> membres.

En cas d'empêchement du Chef de 3<sup>e</sup> degré, elles sont co-présidées par le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> membres selon les modalités conformes aux desideratas des sus-nommés.

### Article 4.

Les décisions sont prises à l'unanimité du Directoire.

Toutefois, en cas de blocage, la majorité des 2/3 des membres est requise.

### Article 5.

Lorsque le Directoire et le Conseil des notables se tiennent conjointement et en l'absence du Chef de 3<sup>e</sup> degré, les décisions sont prises à l'unanimité. En cas de blocage, les voix des huit membres du Directoire sont prépondérantes. Dans ce cas, aucune décision ne peut être prise si six des huit membres du Directoire s'y opposent.

**Article 6.**

Toutes les décisions prises par le Directoire, en l'absence du Chef de 3<sup>e</sup> degré sont communiquées à ce dernier, pour compétence et instructions.

**Article 7.**

La représentation administrative et protocolaire du Chef de 3<sup>e</sup> degré est assurée, de préférence, par le 1<sup>er</sup> membre du Directoire qui en informe le Directoire, le chargé de mission au cabinet du Chef de 3<sup>e</sup> degré.

Il rend compte au Chef de 3<sup>e</sup> degré.

**Article 8.**

Les fonctions de membre du Directoire sont gratuites.

Toutefois, les dépenses induites par les activités courantes peuvent être prises en charge par le budget de la chefferie provenant des dons, legs, cotisations et des ressources connexes issues des activités économiques, sportives ou culturelles.

**Article 9.**

La présente décision sera rendue publique partout où besoin sera et affichée à la chefferie de 3<sup>e</sup> degré de Nkolandom.

Fait à Nkolandom, le 1<sup>er</sup> octobre 2012

Le Chef de village,

Pr Jacques FAME NDONGO

**Ampliations :**

- Le gouverneur du Sud (ATCR)
- Le préfet de la Mvila (ATCR)
- Le Sous-préfet d'Ebolowa II (ATCR)
- Le Chef de 2<sup>e</sup> degré d'Ebomam II (ATCR)
- Le Délégué régional de la sûreté nationale (ATI)
- Le Commandant de la légion de gendarmerie du Sud (ATI).

Source : archives chefferie de Nkolandom

## TABLE DES MATIERES

<b>SOMMAIRE</b> .....	i
<b>DEDIDACE</b> .....	.iii
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	.iv
<b>SIGLE ET ACCRONYMES</b> .....	.v
<b>GLOSSAIRE</b> .....	.vii
<b>ILLUSTRATIONS</b> .....	.x
<b>RESUME</b> .....	.xii
<b>ABSTRACT</b> .....	.xiii
<b>INTRODUCTION GENERALE</b> .....	1
RAISONS DE CHOIX DU SUJET .....	1
CADRE SPATIO-TEMPOREL.....	2
CADRE CONCEPTUEL .....	3
PROBLEMATIQUE .....	4
INTERET DE L'INTERET .....	4
REVUE DE LA LITTERATURE.....	5
METHODOLOGIE.....	9
PLAN DE TRAVAIL.....	11
DIFFICULTES RENCONTREES .....	11
<b>CHAPITRE 1: CARTOGRAPHIE DE LA LOCALITE DE NKOLANDOM</b> .....	<b>13</b>
I- DONNEES DE LA GEOGRAPHIE PHYSIQUE DE NKOLANDOM.....	13
A- Localisation de Nkolandom.....	13
B- Le relief.....	16
C- Sols et végétations .....	17
D- Le climat .....	19

D-	L'hydrographie .....	20
II-	ORIGINES DES <i>NDONG</i> ET PRINCIPAUX GROUPES HUMAINS	21
A-	Les origines des <i>Ndong</i> d'après les sources orales .....	22
B-	Les origines des <i>Ndong</i> selon les sources écrites .....	24
1-	Les origines méridionales des <i>Ndong</i> .....	25
2-	Les origines septentrionales des <i>Ndong</i> .....	26
	<b>CHAPITRE 2: LA NAISSANCE DU VILLAGE NKOLANDOM ET DE SA CHEFFERIE.....</b>	<b>30</b>
I-	LA NAISSANCE DU VILLAGE NKOLANDOM .....	30
A-	Les mouvements migratoires des <i>Ndong</i> .....	31
1-	La première étape de la migration avant le 13 <sup>ème</sup> siècle .....	31
a-	Origine migratoire .....	31
b-	Itinéraire migratoire.....	31
2-	La deuxième étape migratoire des Proto- <i>Ndong</i> (15 <sup>ème</sup> et 16 <sup>ème</sup> siècles)	32
a-	La vallée du Congo comme point de départ de la deuxième vague migratoire.....	32
b-	Itinéraire migratoire.....	32
3-	La troisième étape de la migration des Proto- <i>Ndong</i> (18 <sup>ème</sup> et 19 <sup>ème</sup> siècles).....	33
a-	Point de départ de la dernière étape migratoire.....	33
b-	Les raisons de la dernière migration des Proto- <i>Ndong</i> .....	34
c-	Migration et implantation dans leur site actuel .....	34
B-	L'organisation des populations de Nkolandom pendant la période précoloniale.....	36
1-	L'organisation politique des <i>Ndong</i> avant la colonisation .....	37
2-	L'organisation sociale des <i>Ndong</i> précoloniaux .....	38
a-	Le système de parenté .....	38

b- Les systèmes d'éducation chez les Ndong Ovouk .....	39
3- La vie économique et culturelle .....	41
a- Les activités économiques.....	41
b- L'organisation culturelle des Ndong Ovouk .....	42
II- LA CREATION DE LA CHEFFERIE DE NKOLANDOM .....	44
A- Le démantèlement du pouvoir traditionnel .....	44
1- L'instrumentalisation des chefs traditionnels.....	44
2- La désignation des chefs et la lente reconnaissance de leur autorité ..	46
B- La création du village Nkolandom et la reconnaissance de ses deux chefferies traditionnelles par l'administration française (1917).....	48
1- Historique des chefferies de Nkolandom .....	48
2- La nouvelle configuration de la chefferie de Nkolandom (hiérarchisation) .....	49
<b>CHAPITRE 3: EVOLUTION DE LA CHEFFERIE DE NKOLADOM SUR LE PLAN POLITIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIAL .....</b>	<b>51</b>
I- EVOLUTION POLITICO-ADMINISTRATIVE DE LA CHEFFERIE DE NKOLANDOM.....	51
A- L'évolution politique .....	51
B- L'évolution administrative.....	54
II- LE VILLAGE NKOLANDOM : UNE SOCIETE EN MUTATION .....	63
A- L'évolution des cultures .....	63
1- La vie religieuse à Nkolandom.....	63
2- L'art culinaire .....	65
B- Les mutations sanitaires et éducatives.....	66
1- Les améliorations des conditions sanitaires .....	66
2- L'évolution du secteur éducatif.....	68
III- L'EVOLUTION ECONOMIQUE.....	70
A- L'agriculture et le commerce.....	70

1-	L'agriculture en pleine évolution .....	70
2-	La révolution des échanges .....	73
B-	L'avènement de l'économie moderne .....	75
1-	L'essor du tourisme .....	75
2-	Le développement de la pisciculture .....	76
<b>CHAPITRE 4 : LA CHEFFERIE DE NKOLANDOM FACE A LA PERSPECTIVE DE L'EMERGENCE ET DE LA MONDIALISATION ..</b>		<b>78</b>
I-	NKOLANDOM : UN MIROIR DE L'EMERGENCE DU CAMEROUN .	78
A-	Un bilan de l'évolution remarquable à Nkolandom .....	79
1-	Les efforts remarquables dans l'économie et les secteurs sociaux de base .....	79
2-	L'effort vers les valeurs politiques .....	82
B-	Les répercussions sur les conditions de vie et les mœurs .....	83
1-	Les conséquences sur les conditions de vie.....	83
2-	L'évolution des mœurs à Nkolandom .....	85
II-	PROBLEMES ET PERSPECTIVES MAJEURS POUR L'EMERGENCE DE NKOLANDOM ET DU CAMEROUN.....	86
A-	Les défis éducationnel et sanitaire qui persistent .....	86
1-	Problèmes et perspectives à l'éducation dans la chefferie de Nkolandom.....	86
2-	Les défis sanitaires à relever.....	88
B-	Le défi de reconquête de l'agriculture et la nouvelle urgence sécuritaire .....	90
1-	Quelques perspectives aux problèmes agricoles de Nkolandom .....	90
2-	La nouvelle urgence sécuritaire.....	92
<b>CONCLUSION GENERALE .....</b>		<b>94</b>
<b>SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>		<b>96</b>
<b>ANNEXES.....</b>		<b>104</b>

<b>TABLE DES MATIERES.....</b>	<b>125</b>
--------------------------------	------------